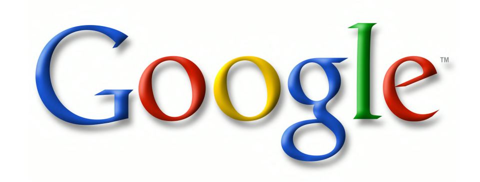
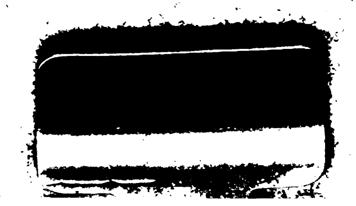






L·O·R·R·A·I·N·E
E·D·W·A·R·D
W·A·L·T·E·R
παντα ῥεῖ



AGRIPPA D'AUBIGNÉ

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

LES TRAGIQUES

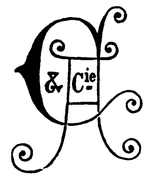
LIVRE PREMIER

Miseres

Texte établi et publié, avec une Introduction,
des Variantes et des Notes

PAR

H. BOURGIN L. FOULET, A. GARNIER, CL.-E. MAITRE, A. VACHER,
Élèves de l'École normale supérieure.



ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

1896

à Monsieur Joseph BÉDIER,

Maître de conférences à l'École normale supérieure,

Hommage de vive reconnaissance.

Plusieurs Facultés ont mis au programme de la Licence ès lettres le premier livre des Tragiques *d'Agrippa d'Aubigné. Il n'en existe pas d'édition spéciale, et les éditions complètes des* Tragiques, *d'un prix assez élevé, présentent peu de ressources pour le commentaire. Quelques élèves de l'École normale supérieure*, **MM.** Bourgin, Foulet, Garnier, Maitre et Vacher, *séduits par la nouveauté et l'intérêt du sujet, se sont attachés à l'étude des* Miseres, *et ont voulu offrir aux étudiants, leurs camarades, les résultats de leurs travaux. Ils ne se dissimulent aucune des imperfections de cet essai, mais ils espèrent qu'on leur tiendra compte de leurs efforts pour établir un texte vraiment critique et pour éclaircir, par des recherches historiques et des rapprochements tirés des autres œuvres de d'Aubigné ou de ses modèles favoris, quelques-unes des obscurités si nombreuses que présente ce livre.*

Ils remercient tous ceux qui leur ont facilité leur tâche : M. Henri Tronchin, qui leur a permis de consulter l'important manuscrit qu'il possède et

de le collationner à nouveau ; leur camarade, M. Edmond Flegenheimer, qui s'est chargé de cette collation ; M. Charles Bonnier, de l'Université d'Oxford, qui a dressé pour eux une liste de variantes tirées du manuscrit de Londres ; M. le pasteur Wilfred Monod, qui leur a indiqué dans la Bible la source de nombreuses imitations de d'Aubigné ; M. le comte de Castellane et M. H. de la Tour, dont la science numismatique leur a fourni une confirmation sûre d'une explication qu'ils proposaient pour l'éclaircissement d'un des passages les plus obscurs du livre.

Juin 1896.

INTRODUCTION

I

Vie d'Agrippa d'Aubigné.

Théodore Agrippa d'Aubigné[1] naquit au château de Saint-Maury près de Pons en Saintonge le 8 février 1552[2]. Il perdit sa mère dès sa naissance et fut élevé par un père qui ne lui prodigua point les caresses, mais lui fit donner une forte éducation. Le jeune Agrippa fut mis de bonne heure à l'étude des langues et des lettres anciennes : on lui apprit le latin, le grec et l'hébreu. En même temps qu'il le formait aux études sérieuses, son père l'élevait en bon huguenot : on sait que Jean d'Aubigné traversant un jour le pont d'Amboise, après la conspiration, et voyant plantées sur des poteaux les têtes des suppliciés, fit jurer à son fils, alors âgé de dix ans, qui chevauchait auprès de lui, « de n'épargner point sa teste pour venger ces chefs pleins d'honneur. »[3] Un séjour que d'Aubigné fit à Genève (1565-1567), après la mort de son père, et que son tuteur lui imposa pour le perfectionner dans la connaissance des lettres grecques, acheva cette éducation calviniste à laquelle on l'avait soumis depuis ses premières années. Aussi, dès son adolescence, d'Aubigné laisse pressentir ce qu'il sera toute sa vie, le type accompli de la « gentilhommerie protestante française, brave, opiniâtre, raisonneuse et lettrée, guerroyant de l'épée et de la parole[4]. » A ces traits, pour compléter le caractère et

1. Les éléments de la biographie de d'Aubigné sont contenus dans sa *Vie à ses enfants*, qu'il faut contrôler et compléter par l'*Histoire universelle* et par les *Œuvres poétiques*. Nous citons l'*Histoire universelle* d'après l'édition de Ruble et les autres œuvres d'après l'édition Réaume et de Caussade (Cf. *Bibliographie*).

2. Sur cette date, cf. Réaume : *Étude historique sur A. d'Aubigné*, p. 4.

3. Cf. I, 6, *Vie*.

4. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X, 254.

en marquer l'originalité, il faut joindre une sensibilité fort chatouilleuse sur le point d'honneur et non exempte de vanité, un ton passionné et mordant, un air de bravade chevaleresque ou plutôt de défi jusque dans les moindres ripostes.

La guerre attirait le jeune calviniste; pour prendre part aux luttes religieuses de la France, il avait quitté Genève, sans prévenir son tuteur, et regagné la Saintonge. A son arrivée, son tuteur l'avait prudemment enfermé pour calmer son enthousiasme; mais un beau soir, d'Aubigné « se devala par la fenestre par le moyen de ses linceulx, en chemise, à pieds nuds, »[1] et il alla rejoindre un corps de partisans qui luttaient en Poitou pour la « Cause ». C'était l'époque de la troisième guerre civile (1568). D'Aubigné y prit une part active et assista à presque tous les combats qui se livrèrent dans l'ouest de la France. La paix de Saint-Germain lui créa des loisirs : c'est alors qu'il s'éprit de Diane Salviati. Il s'abandonne à cet amour avec toute la fougue de sa jeunesse, il chante sa passion dans une série de petits poèmes qu'il a réunis sous le titre de *Printemps;* durant deux années (1572 et 1573) il vit presque uniquement au château de Talcy aux côtés de Diane, oublieux des combats. Son plus cher désir était d'épouser la jeune fille; mais le mariage, si on l'en croit, fut rompu « sur le different de la religion » : à vrai dire, la lecture du *Printemps* permet de supposer que Diane n'aimait point d'Aubigné; c'est elle-même sans doute qui pour des raisons de sentiment se refusa à ce mariage[2]. D'Aubigné éprouva de cet échec une douleur profonde et il fit une grave maladie. A peine remis de cette secousse morale et physique, il devint, en 1573, après la paix de la Rochelle, l'écuyer d'Henri de Navarre. A la cour de Charles IX, puis d'Henri III, où il partagea la captivité de son maître, il brillait au premier rang des beaux esprits à la mode; pour le divertissement de la cour il composait un ballet, il inventait mille distractions ingénieuses; il faisait partie de cette Académie royale qu'avait fondée Charles IX et qui réunissait au Louvre des courti-

1. Cf. I, 12, *Vie*.
2. Cf. Charles Monod, *La jeunesse d'Agrippa d'Aubigné.*

sans, quelques nobles dames et plusieurs poètes du temps. Mais si pour un instant d'Aubigné oubliait le serment d'Amboise, s'il s'égarait jusqu'à combattre à Dormans dans les troupes catholiques, il conservait cette humeur satirique qui le distingue, et, au risque de se compromettre au milieu d'une cour défiante et hostile, il ne perdait jamais l'occasion d'une réponse satirique ou hautaine[1].

Pendant plus de deux ans d'Aubigné se laisse séduire par cette vie brillante et facile; mais le protestant batailleur reprend en lui le dessus. C'était un soir qu'il veillait au chevet d'Henri de Navarre avec d'Armagnac, le premier valet de chambre du roi[2]; d'Aubigné et d'Armagnac étaient les deux derniers serviteurs demeurés fidèles ; encore, découragés eux-mêmes, ils songeaient aussi à partir sans dire adieu; Henri était malade et tremblant de fièvre; ils l'entendirent soupirer derrière ses rideaux et chanter le psaume 88 « au couplet qui desplore l'esloignement des fideles amis. » D'Armagnac engage d'Aubigné à prendre la parole; d'Aubigné se décide : il exhorte le roi à la fuite, il le rappelle au sentiment de ses devoirs, il le presse de se dérober aux mollesses de la cour, de reprendre sa place à la tête de son parti. Dans ce discours d'Aubigné se retrouve tout entier : il est le protestant convaincu que les guerres civiles n'épouvantent point; sans doute il repousse et il déplore la cruauté lâche et l'assassinat ; mais, malgré tout, il aime la lutte entre Français pour la religion, et il l'aime pour elle-même; c'est cette nostalgie de la lutte qui le pousse à rappeler au roi de Navarre ses devoirs de chef de parti. A côté de cette passion pour les guerres religieuses en éclate une autre plus noble, dont on peut louer d'Aubigné sans restriction : on sent déjà dans son langage son attachement profond à ce roi aux pieds duquel « il a été nourri[3] », et dont il sera toujours fier, malgré des griefs passagers. Peu après, le 5 février 1576, d'Aubigné quitta la cour avec Henri de Navarre, qui s'était enfin décidé « à répudier les délices et à épouser les dangers[4] ». Avec lui

1. Cf. I. 22, 23, *Vie*.
2. Cf. *Hist. univ.*, V, 4, sqq.
3. Cf. *Hist. univ.*, I, 9.
4. Cf. *Hist. univ.*, V, 7 sqq.

d'Aubigné les épousa : il prit part à toutes les guerres religieuses qui suivirent. Dans tous les combats il se fait remarquer par sa bravoure téméraire : on le trouve au premier rang à Pithiviers (1576), au siège de Marmande (1577), à l'attaque de Blaye (1580). Il se distingue encore au siège d'Angers (1585), où il protège la retraite des protestants; à Coutras il contribue par ses conseils à la victoire; il est à Ivry, au siège de Paris, à celui de Rouen. Aucune entreprise ne lui semble trop périlleuse, il est l'homme de toutes les audaces et de tous les coups de main. A le voir ainsi rechercher le péril, on comprend qu'il appartient à cette vieille « phalange huguenote » dont parlait un jour le duc de Mayenne et dont les soldats étaient, disait-il, de père en fils apprivoisés à la mort. Par un de ces contrastes fréquents dans cette nature passionnée, tant de dévouement n'excluait pas une humeur grondeuse qui s'exerçait contre ceux-là même que d'Aubigné aimait le plus ; de là avec Henri de Navarre une série de brouilles, de là des exils volontaires, toujours, il est vrai, de courte durée : c'est pendant un de ces exils que d'Aubigné, retiré à Castel-Jaloux, dicta de son lit, où le retenait une grave blessure, les « premières clauses de ses *Tragiques*[1] ». Après la paix de Bergerac (septembre 1577), d'Aubigné accusait de nouveau Henri de Navarre de se montrer ingrat envers lui ; cette fois il était décidé à quitter la France et à prendre du service en Allemagne ; et il partait, non sans s'être donné le plaisir d'écrire au roi un adieu hautain, où il lui rappelait les « douze blessures que pour son service il avait reçues sur la poitrine » ; bien plus, il lui faisait conduire un épagneul, jadis son chien favori, qu'il avait trouvé mourant de faim, et il avait soin de suspendre au cou de la bête un sonnet[2] qui se terminait ainsi :

> Courtisans, qui jettez vos desdaigneuses veuës
> Sur ce chien delaissé, mort de faim par les ruës,
> Attendez ce loyer de la fidelité.

Heureusement d'Aubigné passa par Saint-Gelay, et s'éprit de Suzanne de Lezay, de la maison de Vivonne ; « il

1. Cf. I, 33, *Vie*.
2. Cf. I, 37, *Vie*.

trouva auprès d'elle son Allemagne, » et cette fois il épousa celle qu'il aimait (1583), non sans avoir préalablement fait sa paix avec son roi, à qui il n'avait pu tenir longtemps rigueur. Le roi de Navarre, qui connaissait sa fidélité, oubliait volontiers ses accès d'humeur : il faisait appel à d'Aubigné quand il avait besoin d'un serviteur dévoué pour une mission importante, et il écoutait volontiers ses conseils. C'est ainsi qu'en 1577 il le chargea de négociations secrètes en Guyenne et en Languedoc; en 1585 il se rallia à l'avis de d'Aubigné, qui, dans l'assemblée de Guitres, conseillait énergiquement la lutte contre la Ligue, tandis que le vicomte de Turenne recommandait la neutralité [1]; enfin, en 1590, il confiait à d'Aubigné la garde du cardinal de Bourbon, le vieux roi de la Ligue, en dépit de Duplessis-Mornay qui alléguait « les grands mescontentements d'Aubigné et ses perpetuelles riottes avec son Maistre [2] ». Henri de Navarre ne se bornait pas à lui témoigner en toute occasion une confiance que d'Aubigné méritait, il le récompensait encore de ses services. Il l'avait nommé maréchal de camp, et il lui confirma en 1589 le gouvernement de la place de Maillezais dont d'Aubigné s'était emparé courageusement.

A partir de 1593, d'Aubigné s'éloigne d'Henri IV : il est curieux, « il est même touchant... de contempler chez « lui la Réforme triste et blessée et qui s'en va peu à peu « mourir d'avoir produit et enfanté comme une mère ce « roi glorieux, ce cher ingrat qui se détache d'elle et dont « elle reste fière cependant [3]. » Ce sentiment éclaire et explique la période qui, dans la vie de d'Aubigné, s'étend de 1593 à 1610. Henri IV n'est plus roi de Navarre, il est devenu roi de France : il ne peut plus se conduire en chef de parti, il se doit à tous ses sujets. Pour satisfaire les catholiques, il abjure; pour ne point être ingrat envers les huguenots qui ne l'ont jamais abandonné dans l'infortune, il prépare l'édit de Nantes. Mais d'Aubigné qui n'allie pas, comme Duplessis-Mornay, à une volonté ferme une certaine souplesse politique, qui ne sait pas, grondeur et rude

1. Cf. *Hist. univ.*, VI, 206 sqq.
2. Cf. I, 71, *Vie*.
3. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X, 259.

comme Sully, faire preuve, comme lui, de sens pratique et de discipline, d'Aubigné, mécontent par tempérament, ne peut comprendre les motifs qui ont inspiré la conduite d'Henri IV : son maître a changé avec la fortune : d'Aubigné, comme beaucoup de ses coreligionnaires, est resté, malgré les circonstances, le protestant fanatique et acharné des anciens jours. A ses déboires politiques se joignirent des chagrins personnels : en 1595 mourait Suzanne de Lezay, sa femme ; la douleur que d'Aubigné ressentit de cette perte le rendit plus morose que jamais. Sous l'empire de ces divers sentiments, unis à l'esprit d'indépendance et de contradiction dont il avait souvent déjà donné des preuves, il prit cette attitude de mécontent qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin de sa vie ; désormais il consacrera son dévouement aux seules églises protestantes, et il donnera pour raison de sa conduite qu'on doit rester fidèle à la cause des faibles et des vaincus. Il ne pouvait plus lutter de l'épée, car comment porter les armes contre ce roi dont il avait été jadis le fidèle compagnon? — Et puis il aurait peut-être été peu suivi. — Il lutta alors de la parole : au synode de Saint-Maixent, aux assemblées de Vendôme, de Saumur, de Loudun, « il était tousjours choisi entre les trois ou quatre, qui s'affrontoyent sur le tapis aux deputés du Roy ; » à Châtellerault, il imposait silence au président Le Fresne Canaye, qui avait fait « de grandes propositions à l'exaltation de la puissance souveraine et au rabais du Parti [1] ». Il n'hésitait même pas à se mesurer sur les questions de dogme avec le père Cotton et le cardinal Du Perron. Déjà dans sa jeunesse d'Aubigné s'était montré rigoriste en plus d'une circonstance ; il le devint plus encore avec l'âge, sans jamais dépouiller toutefois le vieil homme : il ne faisait pas preuve de moins de rudesse envers ceux de son parti qu'envers ses adversaires ; il s'indignait devant les marchandages auxquels se prêtaient les grands seigneurs protestants et jusqu'aux simples ministres, et pour traduire cette indignation aucun terme ne lui paraissait trop énergique ; aussi, à l'assemblée de Châtellerault (1600), on lui donna le nom de *Bouc du*

1. Cf. I, 70, *Vie*.

désert, « pource que tous deschargeoient leurs haines sur lui [1]. » C'est cette humeur frondeuse et cette opposition systématique qui expliquent la conduite d'Henri IV envers d'Aubigné. Henri IV se rendait compte que d'Aubigné était avant tout homme d'opposition; aussi il ne l'appelait point dans ses conseils, il ne lui confiait aucune charge dans les armées; il le laissait loin de la cour dans sa Saintonge; parfois même il s'irritait contre cet agitateur infatigable. Mais parfois aussi il se rappelait combien d'Aubigné s'était montré courageux et fidèle aux jours d'épreuve, et il se sentait repris de sympathie pour ce batailleur qui lui rappelait les luttes et les espérances de sa jeunesse. Ces jours-là, il lui pardonnait l'amitié qu'en dépit du roi d'Aubigné conservait à la Trémoille, duc de Thouars [2]; ou bien encore il lui mettait dans les bras le petit César de Vendôme, le fils de Gabrielle d'Estrées, et lui demandait de l'élever lui-même en Saintonge ; s'il était gravement malade, comme il le fut en 1596 à Traversy, devant la Fère, pour quelques heures d'Aubigné redevenait son confident, et il lui exposait les inquiétudes de sa conscience [3]. D'Aubigné, lui aussi, était toujours attaché à Henri IV, malgré son abjuration. Si, dans la *Vie à ses enfants*, il se laisse parfois entraîner par ses griefs personnels à faire de lui un portrait peu flatteur, quand il l'aura perdu, il ne lui épargnera pas les louanges ni les larmes dans le *Discours par stances*, il lui redeviendra publiquement favorable dans l'*Histoire universelle*, qu'il compose à la gloire de ce roi « justement surnommé le Grand [4] ».

Après l'assassinat d'Henri IV, d'Aubigné accusa plus encore son attitude de mécontent : plus que jamais il se posa en serviteur disgracié, en adversaire de toutes les nouveautés; en toute occasion, il montra qu'il était le descendant de cette « race féodale et frondeuse qui avait toujours regimbé sous le niveau » [5]. Il protesta contre

1. Cf. I, 71, *Vie*. Les protestants, selon une expression consacrée, allaient pendant les guerres de religion écouter la parole de Dieu « *au désert* » ; les prêches se tenaient en effet dans des lieux écartés et déserts.
2. Cf. I, 76, *Vie*.
3. Cf. I, 69, *Vie*.
4. Cf. *Hist. univ.*, I, 8.
5. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X, 276.

l'élection de la Régente; choisi, malgré cette protestation, pour aller à la Cour porter « les soumissions de sa province », il répondit à Villeroy qui s'étonnait de ne pas voir les députés s'agenouiller devant Marie de Médicis, que les députés nobles et ecclésiastiques « devoyent au Roy la reverence, et non pas l'agenouillement[1] ». Enfin il refusait les pensions que lui offrait la Régente, et il prenait part à tous les soulèvements politiques et religieux qui signalèrent les premières années du règne de Louis XIII. Il continuait en même temps à ne point épargner les paroles amères ou hautaines à ses amis : à l'assemblée de Saumur il accusa le duc de Bouillon de trahir le parti protestant; à l'assemblée synodale de Thouars il « prit congé de la compagnie » dès les premières séances, et déclara que les Assemblées étaient « devenuës telles que des femmes publiques[2] ». Après la paix de Loudun, il ne se tint pas d'affirmer que cette paix avait été « une foire publicque d'une generale lascheté et de particulieres infidelitez[3] ». Il était mécontent des siens autant que de la cour; les siens se sentaient aussi peu disposés à le défendre que la cour à lui pardonner. Aussi, après avoir vendu ses deux places de Maillezais et du Dognon, et avoir vécu quelque temps dans la retraite à Saint-Jean-d'Angely, d'Aubigné jugea prudent de se réfugier à Genève en 1620.

C'est là qu'il acheva de vieillir sans changer d'humeur et de conduite : toujours dévoué à la cause protestante, il représenta, sous le nom de *Procureur général des Églises*, les intérêts des réformés français auprès de la Suisse et de l'Allemagne, et il s'efforça de relever les affaires de son parti en faisant appel à l'étranger; entre temps, il fortifiait Genève pour la mettre à l'abri des entreprises du duc de Savoie. Rien n'affaiblissait sa foi robuste en la justice de la cause protestante : ni la prise de la Rochelle et l'édit d'Alais (1627-1629), ni les trahisons de son fils Constant d'Aubigné[4], ni les attaques personnelles dont il était lui-même l'objet : le duc d'Epernon soudoyait en effet des meurtriers à gages

1. Cf. I, 84, *Vie*.
2. Cf. I, 86, *Vie*.
3. Cf. I, 88, *Vie*.
4. Cf. I, 109 sqq., *Vie*.

pour le frapper; en 1623, Louis XIII réclamait au petit Conseil de Genève l'expulsion du vieux proscrit, et à la même époque d'Aubigné était en France condamné à mort pour la quatrième fois. Si sa vie militante se ralentit un peu vers 1627, il n'en continue pas moins à discuter, à railler et à écrire ; les années n'ont pas calmé les vivacités de sa plume ou de sa parole. Une lettre [1] de sa seconde femme, Renée Burlamachi [2], nous le montre tel qu'il avait été toute sa vie, tel qu'il était encore à Genève en 1630, à la veille de sa mort : « La grande promptitude de Monsieur n'est point amoindrie avec l'âge ni son excellent esprit, *à qui il donne quelquefois plus de liberté que les affaires de ce tems ne permettent.* Je lui dis souvent qu'il est tems d'arrêter sa plume. Ce sera du soulagement pour lui et pour ses amis. Il a eu ces jours passés une bourrasque à cause du livre de F.... [3], augmenté de nouveau, qui n'a pas été bien pris en ce lieu-ci, où les personnes pensent trois fois une chose avant que de la mettre en effet une. J'espère que l'esprit sera autre : mais ce n'a pas été sans peine... » C'est peu de temps après cette aventure que d'Aubigné mourut à Genève le 9 mai 1630.

Si de cette vie pleine d'agitations on cherche à dégager une impression d'ensemble, on est frappé dès l'abord par la figure à la fois énergique et austère d'Agrippa d'Aubigné. On ne se dissimule pas la vanité et la jactance de son naturel, on considère avec une curiosité indulgente les excès de sa langue effrénée ; mais on se plaît à reconnaître son ardente conviction pour ce qu'il croyait être la cause de la justice et de la vérité, et l'inflexible droiture de son caractère, que les guerres civiles ont fortifié, loin de le dénaturer ou de le corrompre.

1. Lettre de madame d'Aubigné à M. de Villette, gendre de d'Aubigné. Cf. *Mémoires d'A. d'Aubigné*, p. 451, édit. Lalanne (Charpentier, 1854, in-12).

2. D'Aubigné avait épousé en 1623 à Genève Renée Burlamachi, originaire de Lucques et veuve de César Balbany.

3. D'Aubigné venait de donner une nouvelle édition des *Avantures du baron de Fæneste.*

II

Les Tragiques.

Tout inspirés de l'esprit et des passions du XVIe siècle, écrits dans une langue qui devait paraître bien archaïque, les *Tragiques* passèrent presque inaperçus en 1616 : ils ne répondaient plus aux préoccupations politiques ni aux idées poétiques du temps. Mais ce serait une grave erreur que d'y voir une œuvre appartenant tout entière à l'école de la Pléiade.

Sans doute d'Aubigné s'est réclamé volontiers de Ronsard : il a subi comme tous ses contemporains le prestige de cette éclatante renommée, et jusque dans l'Épître *aux Lecteurs* de ses *Tragiques*, jusque dans des lettres de sa vieillesse (cf. I, 457), il met Ronsard au-dessus de tous les autres poètes français. Le *Printemps* n'est même qu'une pâle et trop fidèle imitation des procédés poétiques de la Pléiade[1]. — Mais précisément la distance est immense du *Printemps* aux *Tragiques*. Une conception de la poésie très différente de celle de la Pléiade est réalisée dans ce grand ouvrage, et l'inspiration poétique, puisée à des sources nouvelles, y a pris des caractères tout nouveaux.

I

A vrai dire, cette conception nouvelle de la poésie n'appartient pas en propre à d'Aubigné : elle est étroitement liée aux circonstances historiques et à l'évolution générale de la poésie à cette époque. Cherchant ses modèles et son idéal dans l'antiquité païenne, indifférente aux passions et aux événements contemporains, dédaigneuse même de l'applaudissement du vulgaire, la poésie de la

1. Il n'est pas sans intérêt non plus de remarquer que les premiers vers que publia d'Aubigné furent des *Vers funebres en l'honneur d'Estienne Jodelle* (1574), et qu'à l'imitation des plus hardis novateurs il fit des *Vers mesurés*.

Pléiade avait été surtout un divertissement d'ordre supérieur réservé aux doctes et aux délicats. Mais à l'époque où d'Aubigné commence ses *Tragiques* (1577), près de trente années après les débuts de Ronsard et de ses amis, les circonstances sont devenues trop graves; et, dans le déchaînement des passions religieuses et politiques qui ensanglantent la France, les esprits n'ont plus assez de liberté pour goûter les pures jouissances de l'art. Manifestement, l'intérêt est ailleurs, et si elle veut vivre encore, la poésie doit changer de caractère et se jeter, elle aussi, dans la bataille. La poésie de cour, forme dégénérée de la poésie aimable et gracieuse de la Pléiade, s'étiole et se meurt dans l'indifférence[1]. Ses derniers représentants, Bertaut et Du Perron, abandonnent peu à peu la poésie légère et se résignent à ne plus chanter que les grands événements du temps. Les poètes de la nouvelle génération, Du Bartas du côté des protestants, Guy le Fèvre de la Boderie et Vauquelin de la Fresnaye du côté des catholiques, condamnent avec force la frivolité de la poésie païenne et courtisanesque, et Henri III lui-même, si nous en croyons d'Aubigné (I, 459, *Lettres*), la prend en dégoût. Que sera donc la nouvelle poésie?

Précisément le contraire de celle qui l'a précédée. Elle se proposera d'enseigner et cherchera, avant l'agrément de l'esprit, le profit de l'âme. Elle aura donc tout d'abord un caractère moral et religieux. Ce caractère, qui se marque déjà dans les *Discours* de Ronsard, devient dominant dans l'*Encyclie* de Guy le Fèvre, dans les *Quatrains* de Pibrac, dans les *Satires* de Vauquelin. Mais c'est le protestant Du Bartas qui dans sa *Semaine* (1579) affirme avec le succès le plus éclatant les tendances nouvelles : poète religieux et didactique, il répudie l'inspiration païenne, recommande la chasteté de la pensée et de l'expression et adopte un ton de prédication grave[2]. Mais à côté de ce courant moral et religieux s'en dessine un autre, qui prend bientôt une violence extrême : le courant polémique et satirique.

1. Cf. G. Allais : *Malherbe et la poésie française à la fin du* XVIe *siècle* (1585-1600). E. Thorin, 1891, in-8°.
2. Cf. G. Pellissier : *La Vie et les Œuvres de Du Bartas*. Hachette, 1882, in-8°.

Obligée de demander ses inspirations aux besoins de l'heure présente, la poésie ne se borne pas toujours à les exprimer et à les diriger de haut : elle prend un caractère militant, elle devient un instrument aux mains des partis. Il n'était pas impossible qu'un homme se rencontrât, d'âme haute et fière, mais en même temps ardente et passionnée, en qui vinssent s'unir ces deux tendances en apparence si contraires. Cet homme fut Agrippa d'Aubigné.

Protestant convaincu et inflexible, d'Aubigné se plaisait à prêcher, à enseigner, à sermonner. Il aimait à diriger les âmes[1], et c'est lui qui réconfortait Henri IV dans ses défaillances. Il aimait aussi à briller dans les assemblées protestantes ou dans les discussions avec les prélats catholiques par son éloquence et par son érudition théologique (cf. I, 386, 390, *Lettres*). Il consacre sa vieillesse studieuse à l'étude des livres saints (cf. I, 473, *Lettres*) et à la publication d'ouvrages de controverse religieuse et de piété[2]. Mais s'il est moraliste et prédicateur, ce n'est là qu'un aspect de son génie, et il est aussi, et au même degré, polémiste et pamphlétaire. Soldat aventureux et téméraire, mêlé à tous les événements et agité de toutes les passions de son temps, il serait incapable de conserver le calme et la sérénité de Du Bartas. Il aime la lutte, et il est l'auteur de ces deux mordantes satires : le *Baron de Fæneste* et la *Confession de Sancy*. Il se fait craindre à la cour par ses bons mots, qui sont souvent de gros mots : sa verve franche et libre ne connaît point les ménagements ni les fausses délicatesses. Nul donc n'était mieux préparé à réunir les tendances nouvelles de la poésie et à leur donner leur expression la plus complète et la plus parfaite.

Au reste, pour s'en convaincre, il suffit de recueillir ses propres déclarations, car il s'est parfaitement rendu compte de la signification de son œuvre et de sa nouveauté. Il déplore et condamne (cf. *Miseres*, v. 55; et IV, 72, *Princes*, etc.) les poésies amoureuses et légères de sa « folle

1. Voyez la *Lettre à M. de Rohan* sur la mort de son fils (I, 403) et la *Lettre à Madame, sœur unique du Roy*, sur la douceur des afflictions (I, 531) : ce sont les lettres d'un véritable directeur de conscience.

2. Notamment le *De dissidiis Patrum*, aujourd'hui perdu, et les *Meditations sur les Pseaumes*.

jeunesse », et ne les publie point, sans doute par esprit de mortification. Plus sévère encore que du Bartas et Vauquelin de la Fresnaye, il n'a pas assez d'injures pour ces poètes courtisans et frivoles, au nombre desquels il a mérité d'être compté un moment (cf. IV, 73, *Princes*). Le temps est passé des amusements stériles : le poète n'a plus le droit de se désintéresser des périls et des tristesses de l'heure présente, il a au contraire la noble mission d'en flétrir les misères et d'éclairer les âmes :

> Ce siecle autre en ses mœurs demande un autre style!
> Cueillons des fruits amers desquels il est fertile...

Ainsi d'Aubigné exprime avec une netteté parfaite le principe directeur de la poétique nouvelle : il l'applique aussi avec une parfaite rigueur. Il ne perd jamais de vue son but, qui est de découvrir et de montrer aux hommes la vérité et la justice. A chaque instant il adresse à Dieu de vives prières, lui demandant de le rendre « propre à sa verité » (cf. *Miseres*, v. 35; et IV, 241, *Veng.*) et faisant vœu en retour de n'écrire qu'à sa gloire. Mais si l'inspiration du poème est hautement morale et religieuse, c'est avant tout la satire que d'Aubigné fera servir à la morale et à la religion, et la satire de l'espèce la plus violente et la plus âpre (IV, 71, *Princes*) :

> Ceux qui verront cecy,
> En bouchant les naseaux, fronceront le sourcy.

C'est donc de propos délibéré que d'Aubigné donne à un ouvrage d'édification l'allure d'un pamphlet : et c'est le mélange intime de ces deux éléments si divers qui fait pour une bonne part l'intérêt et la nouveauté de cet étrange poème. Les *Tragiques* sont comme l'immense geste huguenote, où toutes les chansons et tous les pamphlets réformés sont venus prendre leur place naturelle, transformés et épurés par la flamme d'une inspiration plus haute. Commencés en pamphlet, ils continuent en histoire et s'achèvent en prophétie. Après avoir rassemblé dans les *Miseres* toutes les iniquités et toutes les tristesses du temps, après avoir flétri dans les *Princes* les débauches et les crimes de la cour et dans *la Chambre doree* le trafic éhonté de la justice, d'Aubigné retrace dans les *Feux* l'ère douloureuse du

martyrologe protestant et dans les *Fers* l'ère tragique des guerres fratricides : puis dans les *Vengeances* il accable les persécuteurs de l'Église réformée par l'énumération des terribles représailles qui ont toujours atteint dans le passé les oppresseurs de la foi, et dans le *Jugement* nous transporte au jour suprême « des divines justices », où tous, vainqueurs et vaincus, bourreaux et victimes comparaîtront devant Dieu. — Ainsi l'ordonnance de ce poème, formé pourtant d'éléments si divers, est remarquable : et le reproche que l'on a fait si souvent à d'Aubigné d'ignorer l'art de la composition est peut-être vrai de tel livre pris en particulier, le premier par exemple, il est faux de l'ensemble du poème qui est d'une belle unité.

II

Mais la nouveauté des *Tragiques* n'est pas seulement dans la conception : elle est aussi dans le caractère même de la poésie, et, tout d'abord, dans le choix des modèles dont d'Aubigné s'est inspiré.

La poésie de la Pléiade s'était formée surtout sous deux influences : l'influence grecque et l'influence italienne. Ronsard et ses émules doivent peu aux Latins, ou, plus exactement, ils n'ont pratiqué et imité que ceux des poètes latins qui sont tout imprégnés de culture hellénique. Or, sur ces différents points, d'Aubigné s'oppose complètement à eux.

Contre l'italianisme d'abord, il partage toutes les préventions de ses coreligionnaires, exprimées avec tant de violence par Henri Estienne dans ses célèbres traités. La haine que les huguenots portaient à tout ce qui venait de la patrie du papisme s'étendait nécessairement et à la langue de ce pays et à sa littérature. Comment d'ailleurs l'austérité protestante se fût-elle accommodée des raffinements des poètes italiens et de leur subtile métaphysique amoureuse? Sans doute, d'Aubigné a pétrarquisé, et de la pire façon, dans son *Printemps :* mais il semble bien qu'il ne l'a fait qu'à travers ses maîtres français, car, dans ce recueil même, il se raille de Pétrarque (III, 141). En tous cas, il n'y a plus dans les *Tragiques* aucune trace de l'influence italienne.

Les études grecques n'ont pas eu non plus, semble-t-il, d'influence réelle sur la formation de son génie poétique. Certes il savait le grec. Il nous affirme même (I, 6, *Vie*) qu'à sept ans et demi il traduisit « le Crito de Platon », et s'il est bon de noter qu'il ajoute que ce fut « avec quelque aide des leçons » de son précepteur, il n'en faut point conclure qu'il ne savait le grec que fort médiocrement. Mais ce qui est incontestable, — et ce qui seul importe —, c'est qu'il ne l'a jamais étudié qu'avec une certaine répugnance. Les études supplémentaires de grec que son curateur l'envoya faire à Genève, comme il avait déjà treize ans, lui furent tellement « à charge » qu'il finit par s'enfuir à Lyon (I, 13, *Vie*); et il avoue que s'il n'avait tenu à complaire à Loyse Sarrazin, la docte fille du syndic chez lequel il était logé à Genève, il aurait été « entierement destourné de la (langue) grecque » (I, 448, *Lettres*). Comme nous sommes loin de ces studieux élèves du collège de Coqueret qui, au témoignage de Binet, passaient leurs nuits à lire Homère et Pindare! Génie réaliste et tourmenté, d'Aubigné ne pouvait guère comprendre l'idéal serein et pur de la poésie grecque; et c'est pour la même raison qu'il doit si peu à ceux des poètes latins qu'avaient chéris la Pléiade, à peine quelques vers, empreints d'une douce mélancolie, où l'on reconnaît un souvenir de Virgile.

En revanche, il est tout imprégné des auteurs latins du Ier siècle, chez qui le génie romain s'accuse avec le plus de force. Lucain et Sénèque, Tacite et Juvénal, voilà ses véritables maîtres. L'époque où ils avaient vécu paraissait à d'Aubigné très comparable, par ses tristesses et ses hontes, à celle où il vivait lui-même, et il trouvait chez eux certaines tendances, certaines aspirations analogues à celles des hommes de son temps : le souci des misères de l'heure présente, le besoin d'enseigner et de moraliser, l'amour ardent de la satire militante. Dans les *Tragiques*, il aimera à développer les lieux communs de cette morale stoïcienne dont l'esprit semble avoir passé dans la morale protestante (cf. IV, 175, *Feux*). Ou bien il se plaira à identifier Néron avec le pape, cet autre Antechrist (cf. *Miseres*, v. 1215), et à confondre dans sa haine la Rome des Césars et celle des Pontifes. C'est ainsi encore que ses virulentes peintures

associeront constamment la cour dégénérée des empereurs à la cour débauchée des Valois. D'Aubigné est tout plein de ses maîtres latins : souvent, et jusque dans ses inspirations les plus spontanées, un souvenir de Lucain ou de Juvénal vient s'interposer entre sa pensée et l'expression, et s'y fond si intimement qu'on y soupçonnerait difficilement l'imitation. Ainsi en est-il, au premier livre, de la grande scène de magie, si curieusement empruntée à Lucain; ainsi en est-il encore du second livre entier, tout inspiré de Juvénal. Toutefois d'Aubigné ne doit pas seulement à ses maîtres latins quelques imitations directes : il leur doit aussi, pour une bonne part, quelques-uns des caractères les plus remarquables et les plus nouveaux de sa poésie.

C'est d'abord le goût des expressions saisissantes, qui frappent vivement l'imagination et se gravent aisément dans la mémoire. Avant Corneille, il aime ces vers à la Sénèque[1] où une vérité morale est condensée sous une forme brève et volontiers antithétique :

Toujours reigle à sa fin de ton vivre le cours.
Chacun de tes jours tende au dernier de tes jours.
De qui veut vivre au ciel l'aise soit la souffrance,
Et le jour de la mort celuy de la naissance...[2]

Et c'est sans doute le commerce assidu de Juvénal et de Tacite qui a fortifié son goût naturel des mots qui peignent et sa tendance à substituer sans cesse l'image concrète à l'idée abstraite. En voici quelques exemples :

Non que son cœur voguast aux flots de vanité (IV, 160, *Feux*).
Car de cette tourmente il n'y a plus de port
Que les bras estendus du havre de la mort (IV, 171, *Feux*).
A l'heure que le Ciel fume de sang et d'ames (IV, 220, *Fers*).
En tel estat la Cour, au jour d'esjouissance,
Se pourmeine au travers des entrailles de France (IV, 220, *Fers*).
Je vous en veux à vous, apostats degeneres,
Qui lechez le sang frais tout fumant de voz peres
Sur les pieds des tueurs... (IV, 276, *Jugem.*)

Un second trait, non moins important, c'est l'introduction de l'éloquence dans la poésie. Ronsard avait déjà donné,

1. Ce goût des sentences n'était sans doute pas absolument nouveau : il se trouvait déjà chez les poètes tragiques qui s'inspiraient de Sénèque, et même chez la plupart des ronsardisants. Mais c'est chez d'Aubigné qu'il devient caractéristique.

2. IV, 156, *Feux;* cf. *Miseres*, v. 1262; et IV, 172, *Feux*, etc.

dans ses *Discours*, de beaux modèles de poésie oratoire : mais dans les *Tragiques*, le tour oratoire n'est plus accidentel, il est caractéristique. Notons d'abord que d'Aubigné multiplie les harangues : il en prête continuellement à ses personnages, même allégoriques, et il n'est pas un des martyrs du protestantisme qu'il énumère dans le livre des *Feux*, qui avant de mourir ne fasse un discours. Il multiplie aussi les apostrophes, qui ne sont pas autre chose que des discours où il prend lui-même la parole : et ces interventions si fréquentes de l'auteur donnent aux *Tragiques* l'allure d'un violent réquisitoire. Il recherche les oppositions oratoires et en tire parfois un merveilleux parti, comme dans ces vers du *Jugement*, où il nous montre les damnés impuissants même à se donner la mort (IV, 303) :

Voulez-vous du poizon ? en vain cest artifice.
Vous vous precipitez ? en vain le precipice.
Courez au feu brusler ? le feu vous gelera ;
Noyez-vous ? l'eau est feu, l'eau vous embrazera ;
La Peste n'aura plus de vous misericorde.
Estranglez-vous ? en vain vous tordez une corde ;
Criez aprés l'Enfer ? de l'Enfer il ne sort
Que l'eternelle soif de l'impossible mort.

Enfin d'Aubigné a essayé souvent d'adapter à ses développements oratoires la forme qui leur convient le mieux, c'est-à-dire la forme périodique. Il est l'un des créateurs chez nous de la période poétique, et il en a laissé de remarquables exemples (cf. *Miseres*, v. 36 ; IV, 189, *Fers*).

Malheureusement, avec l'éloquence, la rhétorique s'introduit aussi dans la poésie. Elle supplée commodément à l'inspiration, et trop souvent d'Aubigné en abuse, lorsqu'il est un peu à court d'haleine. L'apostrophe, qui n'est à sa place que lorsqu'elle exprime un mouvement naturel de colère ou d'indignation, est fréquemment chez lui un pur procédé (cf. IV, 247 sqq., *Veng.*). On peut lui reprocher encore bien des énumérations fastidieuses, notamment au livre des *Vengeances*, cette interminable liste des persécuteurs de l'Église primitive, dont il finit par sentir lui-même la monotonie (IV, 266) :

..... Ces exemples m'ennuient :
Ils poursuivent mes vers et mes yeux qui les fuient.

Lorsqu'une comparaison lui plaît, il lui arrive de la répéter plusieurs fois de suite sous des formes différentes (cf. *Miseres*, v. 609) ou de la poursuivre dans les moindres détails avec un soin puéril (cf. *Miseres*, v. 135). Parfois même il en accumule plusieurs, à propos d'un même objet : c'est ainsi que, dans le premier livre, il compare successivement la France à une mère dont les deux enfants s'entre-déchirent, à un géant hydropique et à un vaisseau qui sombre; et plus loin il la compare encore à un mourant. Si par le caractère oratoire et sentencieux de sa poésie d'Aubigné peut, dans une certaine mesure, être considéré comme un précurseur des poètes du dix-septième siècle, il lui a manqué, pour être véritablement le premier de la lignée glorieuse, une qualité ou plutôt un sens qui naissait alors dans les salons et que Malherbe introduisait déjà dans la poésie : le goût.

III

Cependant, la grande originalité de d'Aubigné n'est pas encore dans ces traits qu'il doit à ses maîtres latins, et il nous reste à mettre en lumière l'élément le plus caractéristique, et, par rapport à la poésie de la Pléiade, le plus nouveau de sa poésie : l'inspiration biblique. Sa religion lui faisait un devoir et son goût de la controverse une nécessité de lire sans cesse la Bible; aussi la connaissait-il admirablement. Dans sa vieillesse surtout, il en fait le sujet de ses méditations quotidiennes (cf. I, 473, *Lettres*). C'est ce qui explique que sa poésie soit toute remplie de souvenirs et d'images bibliques. Dans les premiers livres mêmes, où l'inspiration est moins constamment religieuse que dans les derniers, on est surpris du nombre des réminiscences de la Bible qu'une étude attentive découvre : c'est ainsi que la grande prière qui termine les *Miseres* ne renferme pour ainsi dire pas un vers qui ne soit inspiré d'un texte sacré. D'Aubigné identifie sans cesse les personnages contemporains avec ceux de l'histoire sainte, comme avec ceux de l'époque impériale : Catherine de Médicis est pour lui une Jézabel « altérée de sang » et le cardinal de Lorraine un Achitophel, tandis que Jeanne

d'Albret (cf. IV, 214, *Fers*) devient la Déborah du parti réformé, et que lui-même, osant s'attaquer aux puissants de la terre, il se compare à David saisissant sa fronde pour frapper Goliath au front (IV, 72, *Princes*). Or c'est surtout, croyons-nous, à l'influence biblique qu'il faut attribuer deux traits de la poésie de d'Aubigné : une veine mystique, et naturellement lyrique, — une imagination mythologique, et naturellement épique.

La veine mystique est tout à fait opposée à l'imagination purement plastique des poètes de la Pléiade, et son apparition dans la poésie est sans doute un fait digne de remarque, s'il est vrai que la grande différence de l'esprit chrétien et de l'esprit païen, et par suite de la poésie chrétienne et de la poésie païenne, c'est précisément la mysticité. A chaque moment, lorsque son cœur se soulève de dégoût ou d'indignation, d'Aubigné tourne ses regards vers Dieu et se répand en de lyriques effusions. Il est à remarquer que ces effusions prennent presque toujours un caractère prophétique. Dans les derniers livres surtout, d'Aubigné retrouve les accents des prophètes hébreux et parle comme si Dieu lui-même l'inspirait :

> Il n'y a rien du mien, ni de l'homme en ce lieu :
> Voicy les propres mots des organes de Dieu (IV, 279, *Jugem.*).

Il faut noter aussi l'allure toute biblique du lyrisme qui éclate dans ces élévations :

> Tu m'as montré, o Dieu, que celuy qui te sert
> Sauve sa vie alors que pour toy il la perd :
> Ta main m'a delivré, je te sacre la mienne;
> Je remets en ton sein cette ame qui est tienne :
> Tu m'as donné la voix, je te loueray, mon Dieu !
> Je chanteray ton los et ta force, au milieu
> De tes sacrez parvis ; je feray tes merveilles,
> Ta deffence et tes coups retentir aux oreilles
> Des Princes de la terre, et si le peuple bas
> Sçaura par moy comment les Tyrans tu abbats (IV, 234, *Fers*).

Parfois même ces prières (ainsi celles qui terminent les *Miseres* et la *Chambre doree*) prennent tout naturellement la forme de stances, on pourrait dire de versets. Elles sont presque toujours divisées comme le verset en deux parties

symétriques. Surtout elles ne sont pas liées logiquement entre elles comme les différents moments d'une pensée progressive : elles sont indépendantes les unes des autres, chacune reprend intégralement l'idée ou le sentiment qu'exprime déjà la précédente et le revêt d'une image nouvelle ; et c'est bien là ce qui caractérise la poésie du Psalmiste. D'autres fois d'Aubigné s'élève jusqu'à l'extase, ce sentiment mystique entre tous qu'il a si magnifiquement décrit dans un sonnet (III, 257) et dans la *Lettre à la duchesse de Bar* (I, 550). C'est dans une extase que s'achèvent les *Tragiques :* la vision des félicités ineffables qui attendent les élus ravit le poète et lui enlève la parole (IV, 309, *Jugem.*) :

Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moy s'envole,
Le cœur ravy se taist, ma bouche est sans parolle :
Tout meurt, l'ame s'enfuit, et reprenant son lieu,
Extaticque se pasme au giron de son Dieu.

Si les poètes de la Pléiade ont renouvelé en France la poésie plastique et la poésie sentimentale, c'est d'Aubigné qui a été le véritable initiateur du lyrisme religieux. Mais ce n'est pas tout. Il a aussi, dans une certaine mesure, créé une forme de l'épopée religieuse qui place les *Tragiques*, sinon sur la même ligne, du moins dans le même groupe que la *Divine Comédie* et le *Paradis perdu*.

D'Aubigné avait à un très haut degré cette faculté d'exprimer les idées par de vivants symboles que M. Renouvier, dans son étude sur Victor Hugo, a appelée le « génie mythologique ». Il la devait au caractère visionnaire de son imagination. Non seulement, en effet, il croyait aux pratiques magiques et aux présages célestes; non seulement il était lui-même quelque peu devin et avait une foi absolue dans ses pressentiments, mais il était sujet à des hallucinations d'une nature morbide qu'il nous a racontées lui-même [1]. Toute sa vie, il conserva le souvenir d'une vision bizarre qu'il eut à six ans, un jour qu'il attendait son précepteur : « Il ouït entrer dans la chambre, et puis en la

1. Voyez au tome V de l'édition Réaume et de Caussade, dans la *Notice littéraire*, le chapitre consacré à d'Aubigné superstitieux (p. 117, sqq.).

ruelle de son lict... une femme fort blanche, qui lui ayant donné un baiser froit comme glace, se disparut. » (I, 6, *Vie.*) Dans les *Tragiques*, il nous rapporte une autre vision qu'il eut, lorsque criblé de blessures et laissé pour mort au château de Talcy, il fut visité par « l'ange consolant des amères blessures » et emporté par lui « au celeste pourpris » (IV, 227, *Fers*). Il était sujet même à ces hallucinations dites télépathiques qu'on a étudiées récemment et dont on ne conteste guère aujourd'hui la réalité. Cette imagination ardente devait le rendre propre à bien comprendre les grands Prophètes hébreux : aussi a-t-il subi profondément leur influence. Par là s'explique ce qu'il y a de visionnaire et parfois d'un peu apocalyptique dans les *Tragiques;* par là s'explique la rare faculté d'invention mythologique qu'on y remarque.

Elle éclate même dans la conception de la nature que se fait d'Aubigné. Pour les poètes de l'école de Ronsard, qui ont eu d'ailleurs de la nature un sentiment exquis, elle n'est qu'un ensemble de sensations fraîches et douces : fleurs brillantes, champs d'épis dorés, riantes prairies, ruisseaux murmurants, oiseaux chanteurs, forêts profondes qui retentissent des plaintes des amants et les consolent. Cette nature, ils l'ont peuplée des divinités de la fable : Dryades et Sylvains, couronnés de feuillages, qui se poursuivent à travers les bois pleins d'ombre, Naïades qui s'ébattent rieuses dans l'eau des fleuves. Il n'en est plus ainsi chez d'Aubigné. Et d'abord toutes les divinités païennes ont disparu. En revanche, la nature s'est animée : elle a pris une sorte de personnalité consciente. Au premier livre, d'Aubigné nous montre la terre « pleurante de souci » et consolant les paysans opprimés avec de douces paroles (v. 275 sqq.). Ailleurs c'est encore à la terre qu'il s'adresse pour lui demander de tirer vengeance des crimes du siècle (IV, 247, *Veng.*). La nature compatit aux misères des hommes et s'associe à leurs tristesses. Parlant des hivers, d'Aubigné dit : « Les durs hivers noirs d'orage et de pleurs » (IV, 136, *Ch. doree*), et les pluies abondantes qui tombent à la mort du Cardinal sanglant, ce sont (IV, 270, *Veng.*)

Les deluges espaiz des larmes de la France.

Au jour de la Saint-Barthélemy, la nature entière est plongée dans la tristesse :

> Et le Soleil, voyant le spectacle nouveau,
> A regret esleva son pasle front des ondes,
> Transy de se mirer en noz larmes profondes,
> D'y baigner ses rayons... (IV, 215, *Fers*.)

Mais le plus saisissant exemple de ces personnifications est cet admirable passage du dernier livre (IV, 296) où d'Aubigné nous montre tous les éléments s'élevant contre les réprouvés qui cherchent à fuir la vengeance divine, et leur reprochant les crimes dont ils les ont souillés.

Une autre marque de l'imagination mythologique de d'Aubigné, c'est l'emploi résolu et constant du merveilleux. D'Aubigné croit devoir le justifier, dans l'Épître *aux Lecteurs*, par l'exemple d'Homère, de Virgile et du Tasse. En réalité le merveilleux qu'il a créé n'a rien de commun avec celui de ces poètes : car il est vraiment chrétien. Il lui arrive sans doute d'y mêler involontairement des souvenirs de la fable païenne (cf. IV, 137, *Ch. doree*, et 202, *Fers*) : mais il a su donner à Dieu un caractère auguste et terrible qui est bien chrétien et qui ne rappelle guère le Jupiter antique. Il domine tout le poème, invisible et présent, et à chaque instant d'Aubigné nous ramène à lui par les appels qu'il lui adresse. Il ne se mêle point aux hommes comme les Dieux païens ; il les dirige du haut du Ciel et les juge. C'est là-haut que d'Aubigné nous le montre, en de magnifiques descriptions, environné des anges et des séraphins qui le contemplent en extase :

> Au palais flamboiant du haut Ciel empiree
> Reluit l'Eternité en presence adoree
> Par les Anges heureux... (IV, 117, *Ch. doree*.)

Les scènes qui se passent dans ce cadre divin sont simples et graves : c'est Satan que Dieu confond (IV, 193, *Fers*), ou ce sont la Justice et la Piété qui viennent se plaindre à Dieu d'être insultées sur terre (IV, 118, *Ch. doree*) ; ou bien c'est encore la procession triomphale des élus entrant dans la Jérusalem céleste après le martyre qui les a sanctifiés (IV, 149, *Feux*). Le Dieu de d'Aubigné est bien le Jéhovah biblique, étranger à nos passions, mais terrible dans sa

justice; et rien n'égale la profondeur du sentiment chrétien qui anime le dernier livre des *Tragiques*. Ni Dante ni Milton n'ont eu une conception plus nette de ce que pouvait être le merveilleux du christianisme.

Cependant ce merveilleux ne suffit pas encore à d'Aubigné; et à côté des images chrétiennes, il crée, par le seul effort de son imagination puissante, des mythes du symbolisme le plus saisissant et le plus hardi. La Chambre dorée, symbole de la justice humaine, en est un remarquable exemple (IV, 122). Dieu, en abaissant ses regards sur la terre, voit se dresser un monstrueux palais, tout flambant d'or, dont les pavillons percent les nues, monument de l'orgueil des hommes : mais lorsqu'il s'en approche, il s'aperçoit avec horreur que cette demeure superbe est faite de la chair, du sang et des os des victimes.

Mais Dieu trouva l'estoffe et les durs fondements
Et la pierre commune à ces fiers bastiments
D'os de testes de morts ; au mortier execrable
Les cendres des bruslez avoient servi de sable,
L'eau qui les destrempoit estoit du sang versé ;
La chaux vive dont fut l'édifice enlacé
Qui blanchit ces tombeaux et les salles si belles,
C'est le meslange cher de nos tristes moëlles.

Comment ne pas citer encore le célèbre mythe du vieillard Océan (IV, 235, *Fers*)? Le Vieillard repose dans les eaux, sur un lit

Marqueté de coral et d'unions[1] exquises.

La mer jusqu'ici est calme :

La lame de la mer estant comme du laict,
Les nids des Alcyons y nageoient à souhait.

Réveillé soudain par le bruit « d'une subtile guerre », le Vieillard élève sa tête vénérable hors des flots, et voit avec horreur qu'ils sont rouges de sang et pleins de cadavres. Courroucé, il veut rejeter sur la rive ces corps qui souillent la mer : mais à ce moment, par la nue entr'ouverte, des anges radieux descendent du ciel et viennent recueillir dans des coupes de rubis le sang précieux des martyrs

1. Perles (lat. *unio*).

pour l'emporter aux demeures célestes. Alors le Vieillard comprend; et avec un soin pieux il donne la sépulture aux chers cadavres. — Peut-être dans ce passage, comme dans d'autres, l'exécution n'est-elle pas toujours à la hauteur de la conception : du moins faut-il reconnaître que la conception est vraiment grandiose et d'un très rare poète.

Mais, comme conception et comme exécution, rien n'égale chez d'Aubigné, et rien ne surpasse chez aucun poète la splendide et apocalyptique vision qui termine les *Tragiques* (IV, 292 sqq., *Jugement*). La résurrection de tous les hommes « sortant de la mort comme l'on sort d'un songe » ; la brusque apparition de Dieu à travers la nue déchirée ; l'immense assemblée des âmes, anxieuses du jugement futur, autour du trône divin ; la terreur des méchants devant celui qu'ils ont jadis crucifié et qu'ils voient maintenant « les mains hautes »; leur fuite éperdue à travers le monde qui les repousse; la comparution de tous devant le Souverain Juge; la sentence décisive qui remplit les justes d'extase et les coupables d'effroi; l'effondrement final de tout l'Univers engloutissant avec lui les réprouvés; ce dialogue étrange et terrible où d'Aubigné, parlant au nom de Dieu, leur arrache toute espérance, même celle de mourir; au Paradis, la félicité indicible des élus « vestus de splendeur eternelle » et chantant « en douces unissons » les louanges du Seigneur; enfin le ravissement qui s'empare de l'âme du poète à contempler de si beaux spectacles : tout cela fait de cette fin des *Tragiques* comme le sublime fragment d'une Divine Comédie française, et d'Aubigné a trouvé pour exprimer cette superbe conception des vers d'une largeur infinie et d'un éclat incomparable, tels qu'on n'en rencontrera plus dans notre langue jusqu'à la *Légende des siècles*.

Tel nous apparaît ce singulier poème des *Tragiques*, sans analogue dans l'histoire de notre littérature. S'il est impossible de le ranger au nombre des œuvres dont la doctrine et la pratique des ronsardisants suffisent à rendre compte, on ne saurait dire non plus qu'il annonce et prépare la poésie nouvelle. D'Aubigné ne fait penser à Corneille et à

ses contemporains que par son goût des vers sentencieux et des développements oratoires. Mais une conception de l'art toute différente de celle à laquelle répondaient les *Tragiques* naît avec le XVIIe siècle, et déjà Malherbe déclare que le poète n'a aucun rôle à remplir ici-bas et qu'il n'est pas plus utile à l'État « qu'un bon joueur de quilles ». En même temps l'esprit rationaliste fait son apparition et commence à tout envahir. Bientôt des théoriciens viendront qui se proposeront de tout asservir, même l'inspiration, aux règles sévères et étroites de la raison et du bon goût. Au XVIIe siècle il n'y aura plus place pour une poésie aussi étrange et aussi primesautière que celle des *Tragiques*. D'Aubigné sera oublié. On peut le regretter : car nos poètes classiques auraient trouvé chez lui ce qui leur a le plus manqué : un lyrisme vraiment religieux, et la formule, incomplète peut-être, mais singulièrement juste, de l'épopée moderne.

III

Bibliographie.

I. — ŒUVRES DE D'AUBIGNÉ.

Il existe une seule édition des œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné :

Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné, *publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux par* MM. Eug. Réaume et F. de Caussade, *accompagnées de Notices biographique, littéraire et bibliographique, de Notes et Variantes, d'une Table des noms propres et d'un Glossaire, par* M. A. Legouëz (Lemerre, 1873-1892, 6 vol. in-8°). [T. I : Sa Vie à ses enfants. Son Testament. Lettres. T. II : Traitté sur les guerres civiles. Du debvoir mutuel des Roys et des Subjects. Le Caducee ou l'Ange de paix. Meditations sur les Pseaumes. Confession catholique du sieur de Sancy. Les Avantures du baron de Fæneste. Le Divorce satyrique ou les Amours de la Reyne Marguerite. Lettres diverses. T. III. Le Printemps (I, Hecatombe à Diane ; II, Stances ; III, Odes). Poesies diverses. Poesies religieuses et Vers

mesurés. Vers funebres sur la mort d'Estienne Jodelle. La Creation. T. IV : Les Tragiques. Discours par stances avec l'Esprit du feu Roy. Sonnets et Pieces epigrammatiques. Pieces diverses. T. V : Notices biographique et littéraire. Bibliographie. Notes et Variantes. T. VI : Table des Noms de personnes. Glossaire.]

Cette édition contient toutes les œuvres restées jusqu'alors inédites ou déjà publiées d'Agrippa d'Aubigné, sauf l'*Histoire universelle* [1]. Mais cette lacune sera bientôt comblée par l'édition que publie en ce moment M. le baron de Ruble :

Histoire universelle par Agrippa d'Aubigné, *édition publiée pour la Société de l'Histoire de France, par* le Baron Alphonse de Ruble (H. Laurens, 1886 — ..., 8 vol. in-8° parus).

Pour l'énumération des œuvres diverses de d'Aubigné, nous renvoyons à la *Notice bibliographique* de M. Legouëz. Nous nous bornerons à énumérer les cinq éditions des *Tragiques*, parues jusqu'à ce jour :

1° Les | Tragiques, | donnez au public par | le larcin de Promethee. | Au Dezert | par L. B. D. D. [2] | M.DC.XVI (petit in-4°) [3].

1. Et le ballet de *Circé*, que d'Aubigné composa en 1576 à l'occasion des fêtes données aux ambassadeurs polonais, mais qui ne fut joué que le 15 octobre 1582 aux noces du duc de Joyeuse (cf. *Vie*, I, 23, et *Hist. univ.*, VII, 118). C'est à tort que M. Legouëz l'a cru perdu : il a été publié en 1582 et réimprimé depuis, mais non pas sous le nom de d'Aubigné. M. Paul Lacroix l'a reproduit au tome I de son recueil des *Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV* (Genève, Gay, 1868, 6 vol. petit in-12). C'est M. de Ruble qui le premier l'a restitué à son véritable auteur (*Hist. univ.*, t. VII, Appendice). MM. Réaume et de Caussade n'ont pas publié non plus les *Epigrammes latins* dont le manuscrit est conservé à Bessinges. Quant à l'*Enfer*, satire en prose publiée en 1873 par M. Ch. Read, rien ne prouve que d'Aubigné en soit l'auteur.

2. Le bouc du Désert : nous avons expliqué plus haut l'origine de ce surnom de d'Aubigné (Introduction, I).

3. C'est l'édition princeps. Cependant, dans son *Hist. univ.*, VIII, 327, d'Aubigné cite les *Tragiques* parmi les pamphlets qui contribuèrent à hâter le déclin de la Ligue, et d'autre part nous savons qu'il avait commencé son poème dès l'année 1577 (cf. I, 33, *Vie;* IV, 4, *Aux Lecteurs*). On peut donc admettre que vers 1593 quelques feuillets des *Tragiques* coururent, imprimés ou manuscrits : toutefois cette publicité dut être fort restreinte. D'Aubigné nous dit bien (IV, 10, *Aux Lecteurs*) qu'étant encore roi de Navarre, Henri IV « avoit desjà leu tous les *Tragicques* plusieurs fois » : mais le contexte (« La liberté de ses *autres* escrits... ») prouve assez qu'il ne s'agit que du manuscrit.

2° Les | Tragiques | ci-devant | donnez au public | par le larcin de Promethee | Et depuis | avouez et enrichis | par le S[r] d'Aubigné (sans lieu ni date, petit in-8°). — Cette édition précieuse est beaucoup plus rare que la précédente. Nous ne connaissons que l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal (6720 B L) : mais il doit en exister encore quelques autres (cf. Brunet, *Manuel du Libraire*, 1860, t. I, et *Supplément*, 1878, t. I)[1].

3° Les Tragiques, *par* Théodore Agrippa d'Aubigné. *Nouvelle édition, revue et annotée par* Ludovic Lalanne. *A Paris, chez P. Jannet, Libraire*, MDCCCLVII, in-16.

4° Agrippa d'Aubigné. Les Tragiques, *édition nouvelle, publiée d'après le manuscrit conservé parmi les papiers de l'auteur, avec des additions et des notes, par* M. Charles Read. *Paris, librairie des bibliophiles*, MDCCCLXXII, in-8°.

5° Enfin l'édition Réaume et de Caussade qui est de 1877.

II. — ÉTUDES DIVERSES SUR D'AUBIGNÉ.

Sans parler des biographies antérieures au XIX[e] siècle (Bayle, Niceron, l'abbé Goujet, le P. Lelong, Prosper Marchand, La Beaumelle, etc.) ni des Introductions ou Notices des diverses éditions déjà signalées, voici la liste aussi complète que possible des travaux consacrés en tout ou en partie à d'Aubigné :

Sainte-Beuve. *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI[e] siècle.* Paris, Sautelet, 1828, in-8°. Nouvelle édition, Charpentier, 1843, 2 vol. in-12.

Geruzez. *Essais de littérature française.* Garnier, 1838, in-12.

A. Sayous. *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation.* Paris, Cherbuliez, 1841. 2 vol. in-12, t. II.

1. Georges Draud dans sa *Bibliotheca exotica* (Frankfourt, 1625, in-4°, p. 146) mentionne en ces termes une édition des *Tragiques* : « *Les Tragiques donnés au publiq par le larcin de Prométhée, seconde édition, avec augmentation d'une quarte part, remplacement des lacunes de la précédente, et plusieurs pièces notables adjoustees.* A Genève, chez les héritiers et vefve de Pierre de la Rovière, 1623. » Personne n'a jamais vu cette édition : MM. Lalanne et Read pensent qu'il faut l'identifier avec l'édition sans lieu ni date. Quant à l'édition dont parle par ouï-dire Guy-Patin dans deux lettres, en date du 10 et du 20 mars 1654 (éd. Réveillé Parise, t. II, p. 120 et 123), il est fort douteux qu'elle ait jamais existé.

Eug. et **Em. Haag.** *La France protestante ou Vies des Protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire.* Paris, Cherbuliez, 1846-1858, 10 vol. in-8°, t. I.

Duc de Noailles. *Histoire de Madame de Maintenon.* Paris, 1849, 2 vol. in-8°, t. I.

L. Feugère. *Agrippa d'Aubigné.* Revue contemporaine : I. Sa vie (30 nov. 1853); II. L'historien et le biographe (30 déc. 1854); III. Le poète et le pamphlétaire ; les ouvrages inédits (15 janv. 1855). — Ces articles ont été reproduits au 2e vol. des *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle*, Didier, 1859, 2 vol. in-12.

Vicomte de Gaillon. *Analyse des Tragiques.* Bulletin du bibliophile, janv. 1854.

Sainte-Beuve. *Agrippa d'Aubigné* (d'après sa Vie et son Histoire). Causeries du Lundi, t. X (articles du 17 et du 24 juillet 1854).

M. A. Postanque. *Théodore Agrippa d'Aubigné. Sa vie, ses œuvres et son parti.* Thèse. Montpellier, J. Martel, 1854, in-8° [1].

Poirson. *Histoire du règne de Henri IV.* Paris, Louis Colas, 1856, 2 vol. in-8°, t. II, p. 518, 563, 574 et 612.

Th. Lavallée. *La Famille d'Aubigné et Madame de Maintenon.* Plon, 1863, in-8°.

Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français, sept. 1863 (Merle d'Aubigné) et nov. 1863 (Ch. Read). *Description des manuscrits de d'Aubigné conservés au château de Bessinges.*

√ **C. Lenient.** *La Satire en France ou la Littérature militante au XVIe siècle.* Hachette, 1866, in-8°.

Des Francs. *Agrippa d'Aubigné.* Tarbes, 1868, in-8°.

Heyer. *D'Aubigné à Genève, notices et documents inédits.* Genève, 1870, in-12.

Scott. *Life of Agrippa d'Aubigné.* London, 1872, in-8°.

E. Prarond. *Les Poètes historiens : Ronsard et d'Aubigné sous Henri III.* Thorin, 1873, in-8°.

E. Despois. *Agrippa d'Aubigné et ses nouveaux éditeurs : MM. Lalanne, Mérimée, Read.* Revue politique et littéraire, 2 août 1873.

Ch. Read. Notice préliminaire de l'édition du *Printemps*. Paris, Jouaust, 1874, in-12.

A. Levray. *Coligny, Agrippa d'Aubigné.* Paris, Bonhoure, 1877, in-12.

Pergameni. *La Satire au XVIe siècle et les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné.* Bruxelles, 1882, in-8°.

K. Ed. Müller. *Ueber accentuirend-metrische Verse in der französischen Sprache des XVI-XIX. Jahrhunderts.* Bonn, P. Neusser, 1882, in-8° (quelques pages sur les vers mesurés de d'Aubigné).

1. Signalons également en 1854, à titre de curiosité, un drame d'Édouard Foussier : *Une journée d'Agrippa d'Aubigné*, drame en cinq actes en vers. Garnier, 1854, in-12.

H. Schüth. *Studien zur Sprache d'Aubigné's.* Altona, Peter Meyer, 1883, in-8°.

E. Réaume. *Étude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné.* Belin, 1883, in-8°. (Cette étude a été reproduite à peu près intégralement au t. V de l'édition Réaume et de Caussade.)

H. Ch. Monod. *La Jeunesse d'Agrippa d'Aubigné.* Caen, 1884, in-8°.

P. Morillot. *Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné.* Hachette, 1884, in-8°.

G. Fabre. *Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné.* Fischbacher, 1885, in-8°.

M. Chévrier. *Éloge d'Agrippa d'Aubigné.* Jouaust et Sigaux, 1885, in-8°.

A. de Salis. *D'Aubigné, eine Huguenottengestadt.* Heidelberg. Winter, 1885, in-8°.

Em. Faguet. *Le Seizième Siècle, études littéraires.* Lecène et Oudin, 1894, in-18 jésus.

IV

Notice sur l'établissement du texte des *Tragiques*.

Nous disposons, pour constituer le texte des *Tragiques*, de deux éditions publiées du vivant de d'Aubigné et de deux manuscrits établis sous sa direction.

Les deux éditions (cf. *Bibliographie*, I) ont été décrites dans les préfaces des diverses éditions modernes et dans la notice de M. Legouëz. L'édition princeps, qui est anonyme, porte la date de 1616. La seconde édition est « avouée » par l'auteur : mais elle ne mentionne ni le lieu ni la date de sa publication. Elle renferme beaucoup de passages nouveaux [1].

Parmi les manuscrits de d'Aubigné qui sont conservés près de Genève, au château de Bessinges, propriété de la famille Tronchin, se trouve un texte des *Tragiques*, écrit par un secrétaire, mais portant des corrections de la main

1. C'est exclusivement d'après les deux éditions originales qu'a été faite l'édition Lalanne : d'ailleurs elle s'en tient généralement au texte de la première édition et ne se réfère guère à la seconde que pour en adopter les additions.

de l'auteur[1]. On en trouvera la description sommaire dans le *Bull. de la Soc. d'Hist. du Protest. franç.* (1863, p. 339 et 465) et dans la notice de M. Legouëz. L'autre manuscrit des *Tragiques* est conservé à Londres (British Museum, fonds Harleian, nº 1216, in-4º). Il est parfaitement établi qu'il provient de d'Aubigné. Il a été sommairement décrit par M. Read dans les notes de son édition (p. 339). Mal connu jusqu'ici, il n'a été sérieusement examiné par aucun éditeur [2].

Nous nous proposons de rechercher, par la comparaison des variantes du livre Ier, quelle est, de ces quatre formes du texte des *Tragiques*, celle qui doit servir de base à une édition critique de ce poème, et dans quelle mesure il convient de tenir compte des autres. La question ne semble pas avoir été résolue ni même nettement posée par les précédents éditeurs. M. Lalanne ne connaissait pas les manuscrits. Quant aux éditions de M. Read et de MM. Réaume et de Caussade, elles sont strictement fondées sur le manuscrit Tronchin, bien que M. Read ait mis en doute la supériorité de ce manuscrit sur l'édition sans lieu ni date (cf. son *Avant-propos*, p. xvj).

Éliminons tout d'abord l'édition de 1616, puisque manifestement d'Aubigné a revu, corrigé et augmenté ce texte primitif dans la seconde édition.

Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer plus d'importance au manuscrit de Londres. Il est impossible d'y voir autre chose qu'une copie, parfois assez mauvaise, du manuscrit de Bessinges. Il reproduit en effet toutes les leçons propres à ce dernier manuscrit[3], et n'apporte

1. C'est le texte de ce manuscrit qu'ont reproduit les deux plus récentes éditions des *Tragiques* : celle de M. Read et celle de MM. Réaume et de Caussade. Grâce à l'obligeance de M. Henri Tronchin, qui a bien voulu permettre à l'un de nos camarades, M. Edmond Flegenheimer, de prendre connaissance de ce manuscrit, nous avons pu fixer certaines leçons restées douteuses et rectifier quelques erreurs de lecture des précédents éditeurs.

2. M. Charles Bonnier, de l'Université d'Oxford, a soigneusement collationné ce manuscrit pour la plus grande partie du livre I, et la liste de variantes qu'il a bien voulu dresser pour nous, nous a permis d'en déterminer la valeur.

3. Exemples : v. 12, au *lieu* — v. 38, *en* connoistre — v. 82, eschevelee, affreuse — v. 102, donn*oit* — v. 108, *ayant dompté long temps* — v. 167.

aucune leçon nouvelle[1]. Mais surtout, il reproduit même les fautes les plus flagrantes du copiste du manuscrit Tronchin[2], et à ces fautes, il en ajoute d'autres qui lui sont propres, et qui sont tantôt de simples étourderies, tantôt le résultat d'une lecture inexacte et inintelligente du texte copié[3].

Quant au manuscrit Tronchin lui-même, il est hors de doute qu'il est postérieur à l'édition princeps : il contient en effet toutes les additions de l'édition s. l. n. d.

La question se ramène donc en définitive à celle-ci : quel est le rapport de l'édition s. l. n. d. au manuscrit Tronchin? Le manuscrit représente-t-il une revision du texte antérieure ou postérieure à la seconde édition?

Dès que l'on y regarde de près, et c'est là ce qui fait la difficulté du problème, on s'aperçoit que ces deux hypothèses sont aussi improbables l'une que l'autre. Le texte de l'édition s. l. n. d. et celui du manuscrit sont en effet très voisins l'un de l'autre, et les divergences, quoique assez nombreuses, sont pour la plupart si insignifiantes qu'on ne s'expliquerait guère comment l'un de ces deux textes pourrait représenter une véritable revision de l'autre. Mais il y a plus. D'une part, en effet, il paraît impossible d'admettre l'antériorité du manuscrit : car, dans un grand nombre de cas, l'édition s. l. n. d. est d'accord avec l'édition princeps contre le manuscrit, parfois même lorsque la leçon du manuscrit est meilleure. Mais, d'autre part, il paraît également fort difficile d'admettre l'antériorité de l'édition s. l. n. d. : car le manuscrit est souvent d'accord avec l'édition princeps contre la seconde, bien que plusieurs

enflé — v. 258, *gaignee* — v. 289, *leurs demeures* plus franches — v. 344, *infernal* — v. 372, *voicy* — v. 394, *ne sçavoir* — v. 598, *tu cours remedier* — v. 617, *allouvi*, etc.

1. On ne peut considérer comme telle la substitution de *permet* à *promet* au vers 246 : elle s'explique aisément par une faute, heureuse d'ailleurs, du copiste, ou, à la rigueur, par une timide correction.

2. Exemples : v. 65, *non ma* commune — v. 143, *rend* le sang non *plus* sang — v. 314, *des* charongnes, *des* viandes — v. 322, répétition du mot *portes* dans les deux hémistiches — v. 450, font *sentir* — v. 493, *de* nos sens *desmentoyt*, etc.

3. Exemples : v. 9, *fit* pour *vid* — v. 109, *en* pour *et* — v. 221, *voix* pour *croix* — v. 323, *fortune* pour *font une* — v. 388, *langage* pour *langue* — v. 415, *le dehors* pour *de dehors* — v. 472, *donnee* pour *ordonnee*, etc.

des leçons de cette seconde édition soient nettement préférables ; et comment expliquer, dans cette hypothèse, la note qui se trouve en tête du manuscrit : *Donné à l'imprimeur le* 5 *aoust?*

Ces deux hypothèses étant rejetées, voici celle que nous proposons et que nous essaierons ensuite de justifier.

Selon nous, d'Aubigné n'a remanié qu'une seule fois le texte des *Tragiques :* ce travail de revision est représenté par le manuscrit de Bessinges. Puis, pour faciliter la tâche de l'imprimeur et sans doute à la demande de celui-ci, il transporta sur un exemplaire de 1616 les additions du manuscrit et les leçons nouvelles, sans s'interdire d'ailleurs de les modifier ou de revenir à son texte primitif, lorsqu'il le jugeait à propos. On s'explique d'ailleurs aisément que des omissions et des confusions aient pu se produire au cours de ce travail. L'édition s. l. n. d. représente donc le dernier état du texte, et la base d'une édition critique des *Tragiques* doit être, non pas le manuscrit, mais l'édition s. l. n. d.[1], le manuscrit ne devant être employé que pour réparer les fautes de l'imprimeur ou les distractions de l'auteur.

Un premier avantage de cette hypothèse est d'expliquer très clairement la mention *Donné à l'imprimeur le* 5 *aoust*, qui était restée jusqu'ici inintelligible, l'état du manuscrit ne permettant pas de supposer qu'il ait passé par les mains des compositeurs d'imprimerie. D'Aubigné, en remettant son exemplaire à l'imprimeur, prend note, sur le manuscrit qui a servi à établir cet exemplaire définitif, de la date à laquelle il s'en est séparé. — Mais venons à des preuves plus directes.

Il est aisé tout d'abord de se convaincre que les imprimeurs de l'édition s. l. n. d. ont eu entre les mains, non pas un manuscrit, mais un exemplaire de l'édition princeps portant des additions et des corrections en marge, en surcharge ou sur des feuillets intercalés. Certaines fautes typographiques communes aux deux éditions en sont une

1. Nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe de cette édition ; mais nous avons cru pouvoir prendre toute liberté à l'égard de la ponctuation.

preuve : c'est ainsi qu'aux vers 361-362 *substance* rime dans les deux éditions avec *leurs consciences* au pluriel, faute qui ne se trouve pas dans le manuscrit. Au vers 190, un accident typographique propre à la seconde édition ne peut s'expliquer que dans cette hypothèse. Le vers de l'édition princeps :

Vainqueur : mais hélas! c'est vaincre à la cadmeenne,

est remplacé dans la seconde par celui-ci :

Vainqueur : comme l'on peut, c'est vaincre à la cadmene,

ce qui n'offre aucun sens. Or voici la leçon du manuscrit :

Vainqueur : comme l'on peut vaincre à la cadmeenne.

Il faut admettre que d'Aubigné, en transportant la correction : *Vainqueur : comme l'on peut*, sur le texte de la première édition, n'avait barré, par inadvertance, que les mots : *Vainqueur : mais hélas !*, laissant subsister le mot *c'est* de l'ancienne leçon, que l'imprimeur a religieusement reproduit : de là le vers absurde de la seconde édition[1]. Cet exemple est le plus caractéristique : mais ce n'est pas le seul, même en s'en tenant au premier livre. C'est ainsi qu'au vers 1216 la leçon donnée par l'édition s. l. n. d. paraît bien due à une rature insuffisante (cf. les *Variantes*)[2].

Entrons maintenant dans l'examen et le classement des variantes. Pour confirmer notre hypothèse, il faut et il suffit que toutes les divergences entre le manuscrit et l'édition s. l. n. d. rentrent dans l'une des catégories suivantes :

1° On n'a affaire qu'à une faute d'impression de l'édition, que le manuscrit corrige.

2° On n'a affaire qu'à une faute du copiste du manuscrit, que l'édition corrige.

3° La divergence s'explique par une confusion ou une

1. Le vers était non seulement absurde, mais faux. Faut-il penser que c'est pour le rendre juste que l'imprimeur a changé *cadmeenne*, forme attestée par d'autres passages (cf. IV, 203, *Fers*), en *cadmene ?* Il est plus probable que ce changement est un simple accident typographique.

2. Peut-être en est-il de même pour le vers 258 : mais le cas est plus douteux.

omission de d'Aubigné, lorsqu'il a transporté sur son exemplaire de 1616 les corrections ou les additions du manuscrit.

4° Au dernier moment, d'Aubigné revient volontairement au texte primitif, jugeant la leçon du manuscrit ou moins bonne ou trop insignifiante pour faire l'objet d'une correction.

5° Au dernier moment, d'Aubigné introduit une leçon nouvelle.

Or l'étude attentive des variantes prouve que toutes peuvent se classer sous ces cinq rubriques. Voici ce classement, tel que nous avons cru pouvoir l'établir :

1° *Fautes d'impression :* v. 6, 42, 304, 362, 383, 425, 491, 552, 991, 1111, 1259, 1372.

2° *Fautes du copiste :* v. 65, 137, 143, 213, 270, 313, 322, 339, 377, 433, 450, 496, 514, 560, 605, 710, 729, 828, 846, 914ª, 1081, 1087, 1104, 1145, 1202, 1238, 1321, 1343ᵇ, 1374.

3° *Divergences résultant de distractions dans la transcription :* Confusions s'expliquant par une rature insuffisante (cf. ci-dessus) : v. 190, 1216, peut-être 258[1]. — Omission de corrections heureuses du manuscrit : v. 108, 1318 et 1320, peut-être 38, 1024 et 1214. — Omission des v. 1163-1164 : il se peut que cette faute soit imputable à l'imprimeur si l'on remarque que dans l'édition s. l. n. d. le v. 1162 termine la page.

4° *Retour volontaire de l'auteur au texte primitif :* Leçons moins bonnes du manuscrit : v. 12, 26, 102, 167, 289, 394, 477, 586, 598, 659 à 662, 779, 784, 903, 1229, 1230, 1282, 1343ª, 1344. — Corrections insignifiantes du manuscrit[2] : v. 32, 82, 107, 132, 344, 346, 354, 372, 374, 490, 638, 650, 686, 735, 771, 914ᵇ, 1040, 1058, 1080, 1088, 1211, 1293, 1313. — Enfin, c'est volontairement, semble-t-il, que d'Aubigné a omis dans la seconde édition les quatre vers que le manuscrit ajoute au texte de la première après le vers 876 :

1. Dans ce cas douteux, comme pour les vers 38, 1024 et 1214, nous avons suivi le texte de l'édition s. l. n. d.

2. Cette répartition des corrections négligées du manuscrit en leçons moins bonnes et corrections insignifiantes peut être sans doute, pour certains vers, assez arbitraire. Mais on remarquera qu'il importe peu à notre thèse que telle variante soit classée dans l'un ou l'autre de ces deux groupes, ou sous l'une ou l'autre des rubriques 3 et 4.

il a sacrifié cette gauche addition qui rompait le mouvement primitivement combiné :

Elle ne l'entend pas, quand de mille posteaux
Elle fait *appuier* ses logis, ses chasteaux...
Il falloit contre toy et contre ta machine
Appuier et munir, etc.

5° *Leçons nouvelles de l'édition s. l. n. d. :* v. 68, 192, 223, 246, 366, 381, 513, 556, 585, 617, 802, 1074, 1125, 1258. Il importe de remarquer que, si quelques-unes de ces corrections sont sans grande importance, aucune du moins n'est malheureuse, et il en est plusieurs qui sont manifestement très supérieures aux leçons du manuscrit (ex. : v. 192, 585, 617, 1258).

Notre hypothèse ne serait contredite qu'au cas où une grosse faute de l'édition princeps, corrigée dans le manuscrit, reparaîtrait dans l'édition sans lieu ni date : or nous n'avons rien trouvé de pareil.

Elle serait confirmée, au contraire, de façon éclatante, si par hasard une faute grave du manuscrit, un non-sens ou une faute de français, étrangère d'ailleurs à la première édition, se trouvait amendée dans la seule édition s. l. n. d. : or c'est là le cas du vers 617. Le vers primitif était celui-ci :

Que si tu peux encor devorer la viande.

Pour le rendre plus énergique, d'Aubigné le corrigea ainsi dans le manuscrit :

Si tu peux allouvi devoror la viande.

Mais au dernier moment, il s'aperçut qu'*allouvi* au masculin faisait une faute de français, puisque ce discours s'adresse à la France; c'est ce qui explique la correction de l'édition s. l. n. d. :

Si en louve tu peux devorer la viande.

Cet exemple nous paraît décisif; et nous pouvons conclure que le texte de l'édition s. n. l. d. doit être la base de toute édition critique des *Tragiques*, le manuscrit ne devant être suivi que pour les leçons comprises sous les rubriques 1 et 3[1].

1. Ce travail était achevé, lorsque nous avons eu le plaisir d'apprendre, par une note du *Bull. de la Soc. des Humanistes français* (23 mai 1896), que M. Desrousseaux était arrivé à des conclusions sensiblement analogues à celles que nous présentons ici.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

LES TRAGIQUES

LIVRE PREMIER

Miseres.

Puis qu'il faut s'attaquer aux legions de Rome,
Aux monstres d'Italie, il faudra faire comme
Hannibal, qui par feux d'aigre humeur arrosez
Se fendit un passage aux Alpes embrasez.
Mon courage de feu, mon humeur aigre et forte
Au travers des sept monts faict breche au lieu de porte.
Je brise les rochers et le respect d'erreur
Qui fit douter Cesar d'une vaine terreur.

VARIANTES. — Nous désignerons par A l'édition princeps, par B l'édition s. l. n. d. et par T le manuscrit Tronchin. Pour les raisons exposées dans notre notice sur le *Texte des Tragiques*, nous n'avons pas à tenir compte des variantes du manuscrit de Londres.

6. *De* sept monts B.

---

3. Cf. d'Aub., III, 49, *Print.* :

> Si du borgne Affricain le soin, les feux aussi
> Parmi les rochz brisés firent chemin aux armes.

Voir aussi Tite-Live, XXI, 37; Juvénal, *Sat.*, X, 152.

4. Alpes au masculin, probablement pour les besoins du vers, comme III, 219, *Poés. div.* : *soubz les Alpes cornuz*. Ailleurs d'Aub. le fait féminin : IV, 141, *Ch. dor.* : « les nations de ces *Alpes cornues*. »

7. Le respect d'erreur, fondé sur l'erreur, c'.-à-d. illusoire. Cf. IV, 135, *Ch. dor.* : « L'esprit préoccupé de *faux zelle d'erreur*. »

Il vid Rome tremblante, affreuze, eschevelee,
Qui en pleurs, en sanglots, mi-morte, desolee,
Tordant ses doigts, fermoit, defendoit de ses mains
A Cesar le chemin au sang de ses germains.
Mais dessous les autels des idoles, j'advise
Le visage meurtri de la captive Eglise,
Qui à sa delivrance (aux despens des hazards)
M'appelle, m'animant de ses trenchans regards.
Mes desirs sont des-ja volez outre la rive
Du Rubicon troublé : que mon reste les suive
Par un chemin tout neuf, car je ne trouve pas
Qu'autre homme l'ait jamais escorché de ses pas.
Pour Mercures croisez, au lieu de Pyramides,
J'ai de jour le pilier, de nuict les feux pour guides.

---

12. Au *lieu* de ses germains T.

---

9. Réminiscence de Lucain, I, 185 :

> Ut ventum est parvi Rubiconis ad undas,
> Ingens visa duci patriae trepidantis imago,
> Clara per obscuram *vultu maestissima* noctem
> Turrigero canas *effundens vertice crines*,
> Caesarie lacera nudisque adstare lacertis...

13. J'advise. Sur ce *d* non prononcé et introduit par une fausse étymologie dans l'orthographe de ce mot de formation purement française, cf. Thurot, *De la pron. franç.*, II, 355.

15. Aux despens des hazards. Quels que soient les *dangers* que j'aie à courir. Ce sens de *hasard* s'explique par l'histoire du mot qui signifiait à l'origine coup de six aux dés, d'où chance, puis risque et enfin danger. Cf. IV, 75, *Princes :* « Il [le flatteur] faict vaillant celuy qui n'a veu *les hazards.* » IV, 277, *Jug. :* « Or, courez aux assauts, et volez *aux hazards.* »

16. Trenchans, perçants. Cf. III, 80, *Print. :* « Et vous, *regars tranchans* qui espiés ces lieux. »

18. Que mon reste les suive. C'est l'acte lui-même opposé au simple désir. Opposition familière à d'Aubigné. Cf. v. 1072.

19. Je ne trouve pas. D'Aubigné écrit tantôt *je trouve* comme ici, et v. 533 (attesté par la rime *louve*), tantôt *je treuve*, v. 137 (attesté par la rime *preuve*). Sur cette coexistence au seizième siècle des formes phonétiques et des formes analogiques, cf. Thurot, I, 454.

21-22. Image biblique. Voir *Exode*, XIII, 21 : « L'Eternel allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les guider dans leur chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer. » D'Aubigné prend en effet *pilier* dans le sens de *colonne de nuée.*

> Le *pillier du nuage* à midi nous conduit,
> La colonne de feu nous guidera la nuit. (IV, 207, *Fers.*)

Astres, secourez-moi : ces chemins enlacez
Sont par l'antiquité des siecles effacez,
Si bien que l'herbe verde en ses sentiers acreuë
En fait une prairie espaisse, haute et druë,
Là où estoyent les feux des Prophetes plus vieux.
Je tends comme je puis le cordeau de mes yeux ;
Puis je cours au matin, de ma jambe arrosee
J'esparpille à costé la premiere rosee,
Ne laissant apres moi trace à mes successeurs
Que les reins tous ployez des inutiles fleurs,

---

25. En ses sentiers *est creuë* A. || 26. *Est faicte* une prairie T. || 32. Les reins tou*t* ployez T.

Le vers 21 est ainsi expliqué par M. Léna (*Bullet. des Humanist. franç.* 18 mars 1895) : « Mercure est le dieu des voyageurs, *croisez* peut signifier *alternés*. D'où : pour guides, j'ai tour à tour de jour le pilier, de nuit les feux. » Cette explication est ingénieuse, mais il n'est pas sûr que *croisez* puisse signifier *alternés*, et on ne tient pas compte de *au lieu de Pyramides*. Une explication ne sera vraiment satisfaisante que lorsque tout d'un coup elle éclaircira le sens du vers entier.

25. Verde, ainsi écrit par un faux scrupule d'étymologie. On prononçait *verte*. Cf. IV, 243, *Veng.*, où *vertes* rime avec *descouvertes*. — **Ses.** Négligence grammaticale. A quoi se rapporte *ses?* peut-être, dans la pensée de d'Aubigné, à *prairie* du vers suivant ?

26. Espaisse. Sur cet *s* maintenu dans l'orthographe malgré la prononciation et en dépit des grammairiens réformateurs du seizième siècle, cf. Thurot, I, 90 ; II, 600.

27. Les feux des Prophetes. Les Prophètes sont pour d'Aubigné des clartés qui brillent dans la nuit de l'impiété et de l'hérésie. Pour lui, le feu a quelque chose de divin : « Il fut jadis, dit-il, marque de la présence de Dieu. » II, 139, *Médit.*

28. Je tends le cordeau. La métaphore fait songer soit à la corde de l'arbalète, soit au cordeau de l'arpenteur : il y compare son rayon visuel.

> Leurs languissantes veues
> Vers leurs païs natal furent de loin *tendues*. (IV, 159, *Feux*.)
> D'un visage riant nostre Caton *tendoit*
> *Noz yeux* avec les siens... (IV, 216, *Fers*.)

32. Reins, c'est le latin *ramum*. L'orthographe adoptée par d'Aubigné prouve qu'il ne se rendait plus compte de l'étymologie du mot, qui du reste tombait en désuétude. M. Marty-Laveaux en cite encore un exemple de Jodelle : « ... *raims* à la verte courtine. « (*La langue de la Pléiade*, Lemerre, 1896, p. 329). — **Inutiles fleurs**, ce sont les fleurs de la poésie profane, que foule aux pieds d'Aubigné, poète religieux. Cf. ce qu'il dit au début de la Préface de son *Hist. univ.*, faisant allusion aux poésies amoureuses de sa jeunesse : « Laissans donc ces fleurs aux poésies amoureuses, rendons vénérable nostre genre d'escrire..., estendans nos *rameaux*, jadis beaux de *fleurs*

Fleurs qui tombent si tost qu'un vrai Soleil les touche
Ou que Dieu fenera par le vent de sa bouche. [cieux
Tout-puissant, tout-voyant, qui du haut des hauts
Fends les cœurs plus serrez par l'esclair de tes yeux,
Qui fis tout, et conneus tout ce que tu fis estre ;
Tout parfaict en ouvrant, tout parfaict à connoistre,
De qui l'œil tout courant, et tout voyant aussi,
De qui le soin sans soin prend de tout le souci,
De qui la main forma exemplaires et causes,

---

38. *En* connoistre T.

---

inutiles, et maintenant riches de fruicts savoureux. » *Hist. univ.*, I, 2.

34. Fenera. Voir Vaugelas, éd. Chassang, II, 385 : « *Faner, fanir*, ou *fener*. Ces trois mots sont également bons et signifient une mesme chose. Mais *faner* est encore plus usité que les deux autres. » Cf. les formes *glener* et *glaner*, et voir Thurot, II, 456. — Nous entendons ainsi tout ce passage : je tente une entreprise nouvelle, qui est de venir au secours de la *captive Église* par la satire de l'Église Romaine, de ses erreurs et de ses abus. Devant moi, pas de modèle que je puisse suivre. Mais Dieu, pour qui je combats, me conduira, comme il conduisit les Hébreux au sortir d'Égypte ; il me frayera une voie au champ aujourd'hui inculte et abandonné des antiques Prophètes, source de vérité. Retrouver cette vérité, c'est le but de ma poésie tout inspirée par la foi. Devant elle pâliront et s'effaceront les fleurs de la poésie profane, que je laisserai après moi, brisées et foulées, comme traces de mon passage.

35. Toute cette prière est d'inspiration biblique. Cf. *Psaumes*, XXXIII, 13-15 ; LXIX, 10 ; CXIX, 139 ; CXXIX, 16 ; *Luc*, XXIV, 32 ; *Malachie*, III, 2-3.

36. Fends les cœurs. Cf. IV, 119, *Ch. dor.* :

> Grand Dieu, devant les yeux duquel ne sont cachees
> Des cœurs plus endurcis les premieres pensees...

— **Plus serrez**, les plus serrés. Forme fréquente au XVIe siècle du superlatif. Cf. v. 44, 289, 500, 1279 et les exemples recueillis par Schüth, *Studien zur Sprache d'Aubigné's*, p. 8.

38. En ouvrant, en travaillant. Cf. I, 540, *Lettres* : « Cette foy sera tesmoingnée par l'esprit de Dieu *ouvrant* en nous par cherité. » — **Parfaict à connoistre**, *pour ce qui est de* connaître, comme le demandent le sens du premier hémistiche et la symétrie avec le vers précédent, et comme le prouve la variante *en connoistre* du manuscrit. — Notez la rime de *connoistre* avec *estre*. On sait que *oi* se prononçait alors dans la plupart des mots comme *oué*. Voir aussi les rimes *François* et *autresfois*, v. 659-660, *Valois* et *François*, v. 879-880. Sur l'histoire de la diphthongue *oi* et de sa prononciation, cf. Thurot, I, 374 et 399, Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième siècle en France*, p. 211.

40. Le soin sans soin, préoccupation sereine. Cf. II, 120, *Médit.* : « Tel est *le soin sans soin* de l'Esprit vivifiant. »

Qui preveus les effects dés le naistre des choses;
Dieu, qui d'un style vif, comme il te plaist, escris
Le secret plus obscur en l'obscur des esprits:
Puis que de ton amour mon ame est eschauffee,
Jalouze de ton nom, ma poictrine embrazee
De ton feu pur, repurge aussi de mesmes feux
Le vice naturel de mon cœur vicieux;
De ce zele tres-sainct rebrusle-moi encore,
Si que (tout consommé au feu qui me devore,

---

42. Qui preveu*t* B.

---

42. Preveus. Sur cette forme, cf. Vaugelas, II, 74 : « On demande s'il faut dire *il previt* ou *il preveut.* Il faut dire *previt*, quoy qu'il y en ayt quelques-uns qui disent *preveut.* » Th. Corneille et l'Académie condamnent la forme *preveut.* — **Le naistre des choses.** Cet emploi de l'infinitif pris substantivement, recommandé par Du Bellay, *Deff. et Ill.*, II, 9, est fréquent chez d'Aubigné. Voir les exemples recueillis par Schüth, p. 57.

44. Le secret plus obscur. Le sens est : toi qui graves, quand il te plait, les vérités les plus mystérieuses dans les esprits obscurcis (par le *vice naturel* et la *passion*) ; de sorte qu'il est nécessaire que *tu repurges les esprits de tes feux* pour que la vérité, que tu as inscrite en eux en traits lumineux (*d'un style vif*), leur apparaisse. — **En l'obscur des esprits.** Emploi de l'*adjectif substantivé* recommandé par Du Bellay, *Deff. et Ill.*, II, 9. Fréquent chez d'Aubigné. Voir v. 209, 302, 456, 703, 1099.

45-49. Distinction fréquemment faite par d'Aubigné entre l'*âme*, siège de la foi, et le *cœur*, siège des passions. Cf. v. 1064.

46. Jalouze de ton nom. Cf. Ezéchiel, XXXIX, 25 : « J'aurai pitié de toute la maison d'Israël et je serai *jaloux de mon saint nom.* »

47. Repurge. Il est piquant de retrouver dans le *Printemps*, III, 189, un passage analogue pour l'idée et l'expression, mais s'appliquant à un amour tout profane :

J'ay bruslé au feu de vos yeux
Ce que l'homme et le vicieux
Se reservoient en moy de reste.
Adonc je volle de mon cueur
Porté d'une sainte fureur...
Mon esprit comme ensevely
S'emancipe et enorgueilly
Contre le Ciel brise la creste,
Et *repurgé* de vos beaux yeux,
Vole aussi haut que les haultz Cieux...

50. Consommé. On ne faisait alors aucune distinction entre *consommer* et *consumer*. D'Aubigné dit, III, 95, *Print.*: « le feu qui me va *consommant*, » et I, 379, *Lettres* : « Prelat *consumé* en toutes sortes de sciences. » Cf. Vaugelas, I, 408 ; Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 311.

50-53. Nous modifions ici la ponctuation des éditions précédentes, qui mettent une virgule seulement après *devore* et *ire*, et nous entendons : serviteur de la colère divine, je suis moi-même exempt de toute colère purement terrestre, de toute passion purement humaine, qui me porterait

N'estant, serf de ton ire, en ire transporté,
Sans passion) je sois propre à ta verité.
Ailleurs qu'à te louër ne soit abandonnee
La plume que je tiens, puis que tu l'as donnee.
Je n'escris plus les feux d'un amour inconu,
Mais par l'affliction plus sage devenu,
J'entreprens bien plus haut, car j'apprens à ma plume
Un autre feu, auquel la France se consume.
Ces ruisselets d'argent que les Grecs nous feignoyent,
Où leurs Poëtes vains beuvoyent et se baignoyent,
Ne courent plus ici : mais les ondes si claires
Qui eurent les sapphirs et les perles contraires
Sont rouges de nos morts ; le doux bruit de leurs flots,
Leur murmure plaisant heurte contre des os.
Telle est en escrivant ma non-commune image :

65. *Non ma* commune T.

à louer un autre que Dieu. (V. *Bullet. des Human. fr.*, 18 mars 95.) Cf. IV, 297, *Jug.* :

> Conduicts, Esprit tres sainct, en cet endroit ma bouche,
> Que par la passion plus exprez je ne touche
> Que ne permet ta reigle, et que, juge leger,
> Je n'attire sur moy jugement pour juger.

54. Cf. IV, 239 sqq., *Veng.*, une prière d'inspiration analogue. Sur la fréquence de ces prières dans les *Tragiques*, cf. *Introduction*, *II*.

55. **Je n'escris plus les feux**. Allusion au *Printemps*. — **Inconu**, inouï, extraordinaire, ou bien digne d'oubli et tombé dans l'oubli. A l'appui de ce second sens, cf. IV, 73, *Princes* :

> Ça, mes vers bien aymez, ne soiez plus de ceux
> Qui les mains dans le sein tracassent, paresseux,
> Les steriles discours dont *la vaine memoire*
> *Se noye dans l'oubly*....

57. Cf. IV, 73, *Princes*, un passage d'inspiration analogue :

> Les flatteurs de l'Amour ne chantent que leurs vices,
> Que vocables choisis à peindre les delices...
> Je fleurissois comm'eux de ces mesmes propos,
> Quand par l'oisiveté je perdois le repos.
> Ce siecle autre en ses mœurs demande un autre style !
> Cueillons des fruicts amers desquels il est fertile...

62. **Contraires**. Entendez : les ondes d'une telle clarté qu'elles *rivalisèrent* de limpidité avec les saphirs et les perles. Pour ce sens de *contraire*, v. 141 ; pour la construction, cf. v. 480-481.

65. **Telle est**... ne résume point ce qui précède, mais annonce ce qui suit.

Autre fureur qu'amour reluit en mon visage ;
Sous un inique Mars, parmi les durs labeurs
Qui gastent le papier et ancre de süeurs,
Au lieu de Thessalie aux mignardes vallees
Nous avortons ces chants au milieu des armees,
En delassant nos bras de crasse tous rouïllez
Qui n'osent s'esloigner des brassards despouïllez.
Le luth que j'accordois avec mes chansonnettes
Est ores estouffé de l'esclat des trompettes ;
Ici le sang n'est feint, le meurtre n'y defaut,
La mort jouë elle mesme en ce triste eschaffaut,
Le Juge criminel tourne et emplit son urne.
D'ici la botte en jambe, et non pas le cothurne,
J'appelle Melpomene en sa vive fureur,
Au lieu de l'Hippocrene esveillant cette Sœur
Des tombeaux rafraischis dont il faut qu'elle sorte,
Affreuse, eschevelee, et bramant en la sorte
Que faict la biche apres le fan qu'elle a perdu.

---

68. Et *nostre* ancre *de pleurs* A. — Et *l'*ancre de sueurs T. || 82. Eschevelee, affreuse T.

Cf. d'autres exemples de cette construction, v. 989, 1337 et III, 215, *Poés. diverses*.

66. Autre fureur. Suppression fréquente, dans la langue du seizième siècle, de l'article devant les substantifs précédés de *mesme*, *autre*. Voir v. 20. Cf. Schüth, p. 18.

68. Le papier et ancre. Sur cette suppression de l'article devant le second de deux substantifs liés par le sens, cf. Darm. et Hatzf., p. 256, et Schüth, p. 11. Du Bellay, *Deff. et Ill.*, II, 9, et Ronsard, *Abrégé de l'Art poét.*, s'élèvent contre l'omission de l'article, bien qu'ils ne se conforment pas toujours eux-mêmes à la règle qu'ils donnent. Cf. Vaugelas, II, 253.

69. Au lieu de Thessalie, *au lieu que ce soit* en Thessalie. Cf. v. 80.

70. Nous avortons. Cf. III, 93, *Print. :* « Tant de vers tous les jours avortés. » Pour l'idée, cf. *Aux lecteurs*, IV, 6 : « Les plus gentilles de ses pieces [de d'Aubigné] sortoient de sa main, ou à cheval, ou dans les tranchees... »

78. En jambe. Sur des survivances de cet ancien emploi de la préposition *en* (*casque en tête, mort en croix*, etc.), cf. Darmesteter, *Reliq. scientif.*, p. 179.

80. Au lieu de l'Hippocrene. Entendez : faisant sortir cette muse des tombeaux *au lieu que ce soit* de l'Hippocrene.

81. Rafraischis, tombeaux *recrépis* ou dont la terre a été *fraîchement remuée*, pour recevoir de nouveaux morts.

Que la bouche luy saigne, et son front esperdu
Face noircir du ciel les voutes esloignees,
Qu'elle esparpille en l'air de son sang deux poignees,
Quand espuisant ses flancs de redoublez sanglots
De sa voix enroüee elle bruira ces mots :
« O France desolee ! ô terre sanguinaire,
Non pas terre, mais cendre ! ô mere, si c'est mere
Que trahir ses enfans aux douceurs de son sein
Et, quand on les meurtrit, les serrer de sa main !
Tu leur donnes la vie, et dessous ta mammelle
S'esmeut des obstinez la sanglante querelle ;
Sur ton pis blanchissant ta race se debat,
Là le fruict de ton flanc faict le champ du combat. »

---

84. Et son front. Malherbe veut que la conjonction soit répétée devant chaque verbe ayant un sujet propre. Cf. Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 491-493.

86. Esparpille son sang, en signe de malédiction. Cf. IV, 258, *Veng. :*

L'apostat Julian son sang fuitif empoigne,
Le jette vers le Ciel ; l'air de cette charongne
Empoisonné fuma : puis l'infidelle chien
Cria : « Je suis vaincu par toy, Nazarien. »

88. Bruire, pris activement. Emploi fréquent au seizième siècle. Cf. IV, 126, *Ch. dor.* : [l'Yvrognerie] « *bruit un arrest de mort* d'un gosier enroüé. » III, 154, *Print. : Bruire une ode envenimee.*

89. Sanguinaire, *ensanglantée*.

90. Si c'est mere. Pour la construction, cf. IV, 183, *Feux :*

Ouy, mais c'est desespoir avoir la liberté
En ses mains, et choisir une captivité.

91. Trahir. L'infinitif est ainsi quelquefois sujet logique, alors que *ce* ou *il* le précède comme sujet grammatical. Cf. I, 519, *Lett.* : « M'estant fort difficile parler de vostre affaire avec toutes les circonspections. » III, 332, 379, *Création.*

92. Meurtrir, tuer. Sens encore très fréquent au seizième siècle. Cf. IV, 349, *Épigr.* :

Mercenaire qui vend les peaux
Des *meurtris*, innocents troupeaux.

95. Blanchissant. Parce qu'il laisse couler le lait. Voir v. 104 : *faict degast du doux laict.*

96. De ton flanc a un double rôle grammatical, à la fois régime de *fruict* et complément de *faict*. Entendez : le fruict de ton flanc (tes enfants) fait de ton flanc le champ du combat. Sur ces constructions ἀπὸ κοινοῦ, cf. Tobler, *Verm. Beiträge zur fz. Grammatik*, 115-8.

Je veux peindre la France une mere affligee
Qui est entre ses bras de deux enfans chargee.
Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
Des tetins nourriciers ; puis, à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage
Dont nature donna à son besson l'usage.
Ce volleur acharné, cet Esau malheureux
Faict degast du doux laict qui doit nourrir les deux,
Si que, pour arracher à son frere la vie,
Il mesprise la sienne et n'en a plus d'envie.
Mais son Jacob, pressé d'avoir jeusné meshui,
Ayant dompté longtemps en son cœur son ennui,
A la fin se defend, et sa juste colere
Rend à l'autre un combat dont le champ est la mere.
Ni les souspirs ardents, les pitoyables cris,
Ni les pleurs rechauffez ne calment leurs esprits :
Mais leur rage les guide et leur poison les trouble,
Si bien que leur courroux par leurs coups se redouble.

---

102. Donna à son *besoin* (corrigé dans l'errata en *besson*) A. — *Donnoit* à son besson T. || 107. *Lors* son Jacob T. || 108. *Estouffant quelque temps* AB.

---

97. sqq. D'Aubigné reprend ici l'idée et même les termes d'un sonnet composé par lui dès 1576 (IV, 330) :

La France alaicte encor deux enfans aujourd'huy,
Dont l'un à ses deux mains tient les bouts de sa mere,
Et à grands coups de pieds veut empescher son frere
D'avoir sa nourriture aussi bien comme luy.
Le plus jeune, fasché d'avoir jeusné meshuy,
Se deffend affamé et tous deux en cholere
S'arrachent les deux yeux. Lors, o douleur amere !
La mere perd son laict et sustance, d'ennuy ;
Elle vole des mains aux cheveux et aux tresses,
Et dit à ses deux filz, les regardant en pieces :
« O malheureux enfans d'execrable nature,
Vous m'ostez donc le laict qui vous a alaicté !
Vous polluez de sang mon sein et ma beauté !
Vous n'aurez que du sang pour vostre nourriture ! »

102. Nature. Suppression de l'article fréquente devant les mots *nature*, *fortune*, *amour*. Cf. v. 485, 486. Voir Schüth, p. 5.

103. Esau, dissyllabe. De même IV, 93, *Princes :* « Elle en fit un *Esau*, de qui les ris, les yeux... » — **Malheureux**, *donné à la male heure*, né pour l'infortune des autres, comme pour la sienne propre. Cf. v. 991, 1025.

110. Rend..... un combat. Cf. *Hist. Univ.*, V, 312 : « Tant y a que ceste grande armée ne *rendit combat* qui valût. »

Leur conflict se r'allume et fait si furieux
Que d'un gauche malheur ils se crevent les yeux.
Cette femme esploree en sa douleur plus forte
Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte;
Elle void les mutins tous deschirez, sanglans,
Qui, ainsi que du cœur, des mains se vont cerchans.
Quand, pressant à son sein d'un' amour maternelle
Celui qui a le droit et la juste querelle,
Elle veut le sauver, l'autre qui n'est pas las
Viole en poursuivant l'asyle de ses bras :
Adonc se perd le laict, le suc de sa poictrine;
Puis, aux derniers abois de sa proche ruine,
Elle dit : « Vous avez, felons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté :
Or vivez de venin, sanglante geniture,
Je n'ai plus que du sang pour vostre nourriture. »
Quand esperdu je voi les honteuses pitiez
Et d'un corps divisé les funebres moitiez,
Quand je voi s'apprester la tragedie horrible

---

131. Quand *languissant* A. || 132. *Du* corps divisé T.

---

115. Fait si furieux : Se redouble et *se* fait si furieux. Cf. IV, 100, *Princes*, une omission analogue de *se :*

Les uns, mignons muguets, *se* parent et *font braves*
De clincant et d'or traict....

116. Gauche malheur. Cf. III, 227, *Poés. div.;* et IV, 338. *Sonnets épigr.* :

Des monstres avortez, bastards de la Nature,
Nos peres presagoient quelque *gauche malheur*.

120. Cerchans. Sur cette forme qui est la seule usitée en vieux fr., et qu'Oudin enregistre encore en 1642, cf. Thurot, II, 213.

131. Honteuses pitiez, spectacles qui excitent une pitié mêlée de honte.

133. Tragedie. D'Aubigné oublie en ce moment les vers du *Printemps* où il se vante d'avoir été acteur dans cette « tragédie », III, 139, *Print.* :

J'ay aidé, quoy que je die,
A jouer *la tragedie*
Des François par eux deffaitz ;
Page, soldat, homme d'armes
J'ay tousjours porté les armes
Jusqu'à la septiesme paix.

Du meurtrier de soi-mesme, aux autres invincible,
Je pense encores voir un monstreux geant
Qui va de braves mots les hauts Cieux outrageant,
Superbe, florissant, si brave qu'il ne treuve
Nul qui de sa valeur entreprenne la preuve ;
Mais lors qu'il ne peut rien rencontrer au dehors
Qui de ses bras nerveux endure les efforts,
Son corps est combatu à soi-mesme contraire,
Le sang pur ha le moins : le flegme et la colere
Rendent le sang non sang; le peuple abbat ses loix :
Tous nobles et tous Rois, sans nobles et sans Rois.

---

137. Qu'il *se* treuve T. Le copiste avait d'abord écrit : qu'il *ne se* treuve ; puis trouvant le vers faux, il a barré *ne*, au hasard. || **142.** *De* sang pur a le moins A. || **143.** *Rend* le sang non *plus* sang T. Le copiste avait d'abord écrit par erreur : *rend* le sang non sang; et c'est pour rectifier le vers qu'il a ajouté *plus* en surcharge.

---

134. Cf. Ronsard, *Discours*, éd. Mart.-L., V, 332 :

> Lequel [le Français] n'ayant trouvé qui par armes le donte,
> De son propre couteau soy-même se surmonte.

136. Va..... outrageant. Sur cet emploi, fréquent au seizième siècle, d'*aller* comme auxiliaire, cf. Darm. et Hatzf., p. 265. Voir v. 148, 308, 460, 938, et Schüth, p. 22 et 54. Vaugelas (I,313) condamne cet emploi. — **Braves**, superbes, hautains. Cf. IV, 25, *Préf. des Trag.* :

> Et là où l'œil est contenté
> Des *braves* et somptueux vices,
> L'œil de l'ame y est tourmenté.

141. Cf. IV, 222, *Fers.* :

> Sa propre ame lui nuit :
> Elle mesme se craint, elle d'elle s'enfuit.

142. D'Aubigné, qui a complaisamment étalé ses connaissances physiologiques dans la *Création* (ch. XI, sqq.), aime à en faire parade dans tous ses ouvrages. Cf. I, 437, *Lettres;* II, 120, *Médit.;* IV, 283, *Jug.* Selon l'ancienne médecine, le sang est formé par le mélange de quatre humeurs provenant de la décomposition du chyle dans le foie : ce sont le *sang pur*, le *flegme*, la *colere* et la *melancholie*. Lorsque ces quatre humeurs cessent d'être en proportion normale, *le sang n'est plus sang*. Cf. Rabelais, *Pantagr.*, III, 4. — **Ha le moins**, est dans la proportion la plus faible. Construisez : (ce qu')il a le moins, (c'est) le sang pur. A l'appui de cette interprétation, cf. la variante de l'édition princeps : *de sang pur ha le moins*.

144. Sur les opinions politiques de d'Aubigné, cf. v. 197 et note. — Remarquez le mélange intime des deux termes de la comparaison. Cf. un procédé analogue, v. 580, 605, 625, 655.

La masse degenere en la melancholie.
Ce vieil corps tout infect, plein de sa discrasie,
Hydropique, fait l'eau, si bien que ce geant,
Qui alloit de ses nerfs ses voisins outrageant,
Aussi foible que grand n'enfle plus que son ventre :
Ce ventre dans lequel tout se tire, tout entre,
Ce faux dispensateur des communs excremens
N'envoye plus aux bords les justes alimens ;
Des jambes et des bras les os sont sans moelle ;
Il ne va plus en haut pour nourrir la cervelle
Qu'un chime venimeux dont le cerveau nourri

---

152. N'envoie plus *au loin* A.

---

145. Masse, la *masse du sang*, c'.-à-d. le sang, considéré comme le mélange des quatre humeurs. Cf. IV, 85, *Princes :* « Lors que l'amas de tant de maladies Tient la *masse* du sang. » *Hist. univ.*, I, 251 : « Le sang du roi corrompu en toute sa *masse.* » Du Bartas, 1re *Sem.*, éd. 1611, p. 45 :

> En *la masse du sang* cette bourbeuse lie
> Qui s'espaissit au fond, c'est la melancholie.

146. Discrasie, de *δυσχρασία,* mauvais mélange des humeurs.

148. Nerfs. Sur les nerfs considérés comme l'organe de la force corporelle (cf. le latin *nervi*), cf. III, 415, *Créat. :*

> Les nerfs fors
> Qui tienent royde et fort et font mouvoir ce corps.

151. Faux dispensateur. Entendez : qui réserve pour lui seul, contrairement aux lois normales (*faux*), la nourriture qui devrait revenir également (*communs*) à tout l'organisme. — **Excremens**, *ce qui sort de*, *ce qui résulte de*, *résultat*, *produit* (d'une élaboration). C'est la nourriture élaborée, les quatre humeurs constitutives du sang qui doivent être réparties dans tout le corps. Pour ce sens de *excrément*, cf. III, 98, *Print. :*

> L'autre cherche la cause aux divers *excremens*
> Des pluies, des metaux, des plantes et des sources.

152. N'envoye. Compte pour trois syllabes. Sur cette terminaison *oye* et autres analogues (*oue*, *ue*, etc.), qui jusqu'au commencement du dix-septième siècle ont paru susceptibles d'être employées comme dissyllabes dans l'intérieur du vers, cf. Tobler, *Le vers français*, trad. Breul et Sudre, p. 48. Voir v. 339, 421, 712, 724, 832, 922, 929, 932, 1265, 1283, 1345.

155. Chime. D'Aubigné ne fait aucune distinction entre le *chyme* et le *chyle.* — Selon les connaissances du temps, la partie la plus solide du chyle se rend dans le foie, où elle forme le sang (cf. v. 142, note). Le chyle émet aussi des vapeurs, dont la part la plus subtile s'échappe par le nez, la bouche ou la peau; mais une partie plus humide s'élève par la gorge dans les ventricules du cerveau qu'elle nourrit. Cf. le *Commentaire* de Simon

Prend matiere et liqueur d'un champignon pourri.
Ce grand geant changé en une horrible beste
A sur ce vaste corps une petite teste,
Deux bras foibles pendans, des-ja secs, des-ja morts,
Impuissans de nourrir et defendre le corps;
Les jambes sans pouvoir porter leur masse lourde
Et à gauche et à droit font porter une bourde.
  Financiers, Justiciers, qui opprimez de faim
Celui qui vous fait naistre ou qui defend le pain,
Sous qui le laboureur s'abreuve de ses larmes,
Qui souffrez mandier la main qui tient les armes,
Vous, ventre de la France, enflez de ses langueurs,
Faisant orgueil de vent vous monstrez vos vigueurs;
Voyez la tragedie, abbaissez vos courages :
Vous n'estes spectateurs, vous estes personnages.
Car encor' vous pourriez contempler de bien loin
Une nef sans pouvoir lui aider au besoin
Quand la mer l'engloutit, et pourriez de la rive,
En tournant vers le Ciel la face demi-vive,

167. *Enflé* T.

Goulart sur la 1re *Sem.* de du Bartas, éd. 1611, p. 294. Voir aussi, I, 439, *Lettres :* « Les drogues plus benignes qui à la longue *infectent le cerveau* par les fumees d'un *xile venimeux.* »

156. D'un champignon. Cf. IV, 20, *Préf. des Trag. :* en forme d'*une* pierre ronde. *Hist. univ.*, 1, 9 : en forme d'*un* vase.

160. Impuissans de nourrir. Cf. v. 739, un exemple de la construction *impuissant à.*

162. Bourde, béquille. Cf., pour l'étymologie qui se rattache probablement au lat. *bürdum*, mulet, le dictionnaire de Darm., Hatzf. et Thom., s. v. *bourde* et *bourdon.*

163 sqq. Cf. IV, 317, *Disc. par stances*, un passage analogue pour l'idée et parfois pour l'expression :

> Le noble, le soldat, le laboureur quemandent,
> Ceux qui *font abonder* le pain ou le *deffendent;*
> Soubz toy sont eslevez et sont devenus gras
> Les asnes du Clergé, les pourceaux de Finance,
> *Enflant* jusqu'à crever *le ventre de la France*,
> Asséchant à la mort les jambes et les bras.

Cf. aussi, II, 120, *Médit.* et IV, 85, *Princes*, des comparaisons analogues entre l'état misérable du royaume et l'état du corps humain affaibli par la maladie.

Plaindre sans secourir ce mal oisivement ;
Mais quand, dedans la mer, la mer pareillement
Vous menace de mort, courez à la tempeste,
Car avec le vaisseau vostre ruine est preste.
  La France donc encor est pareille au vaisseau
Qui outragé des vents, des rochers et de l'eau,
Loge deux ennemis : l'un tient avec sa troupe
La prouë, et l'autre a pris sa retraite à la pouppe.
De canons et de feux chacun met en esclats
La moitié qui s'oppose, et font verser en bas,
L'un et l'autre enyvré des eaux et de l'envie,
Ensemble le navire et la charge et la vie :
En cela le vainqueur ne demeurant plus fort
Que de voir son haineux le premier à la mort
Qu'il seconde, autochire, aussi tost de la sienne,
Vainqueur, comme l'on peut vaincre à la Cadmeenne.

---

179. Donc *ainsi* A. || 186. Et la *rage* A. || 190. Vainqueur : *mais helas ! c'est* vaincre à la cadmeenne A. — Vainqueur : comme l'on peut, *c'est* vaincre à la *cadmene* B. Pour ces variantes, cf. la notice sur le texte.

---

179. Cf. II, 79, *Le Caducée :* « J'ay veu en quelque lieu nostre condition despeinte par un navire qui loge deux partis, les uns de la prouë, les autres de la poupe, crevant avec les canons qu'ils ont osté des saborts la partie oposée, ne pouvant le victorieux se venter que de perir un peu après son ennemy. »

188. Haineux, ennemi. Cf. III, 93, *Print. :* « Superbe à ses *amis* et humble à ses *haineux.* » IV, 97, *Princes :* « Valet de ses *haineux,* bourreau de ses *amis.* »

189. Seconde, suit. Cf. II, 88, *Caducée :* « Il ne se donna pas grand loisir sans nous donner pour nouvelles la delivrance de mes Dames et Damoiseles de Rohan..... il *seconda* aussy d'un pardon que la Rayne vouloit faire publier... » — **Autochire**, qui se tue de *sa propre main.* Cf. IV, 172, *Feux :*

Par là ces braves cœurs devindrent *autochires :*
Les causes seulement manquoient à leurs martyres.

190. A la Cadmeene. Les hommes nés des dents du dragon tué par Cadmus s'entr'égorgèrent à l'exception de cinq. Cf. IV, 203, *Fers,* la même image :

L'Insolence parmy les deux camps se pourmeine,
Les faict vaincre vaincus tout à la Cadmeene.
C'est le vaisseau noié, qui versé au profond
Ne laisse aux plus heureux que l'heur d'estre second :
L'un ruine en vainquant sa doubteuse victoire,
L'autre au debris de soy et des siens prend sa gloire.

Barbares en effect, François de nom, François,
Vos fausses loix ont fait des faux et jeunes Rois,
Impuissans sur leurs cœurs, cruels en leur puissance;
Rebelles ils ont veu la desobeissance :
Dieu sur eux et par eux desploya son courroux,
N'ayant autres bourreaux de nous mesmes que nous.
Les Rois, qui sont du peuple et les Rois et les peres,
Du troupeau domesticq sont les loups sanguinaires;
Ils sont l'ire allumee et les verges de Dieu.
La crainte des vivans, ils succedent au lieu
Des heritiers des morts ; ravisseurs de pucelles,
Adulteres, souillans les couches des plus belles

---

192. Ont *eu* AT.

Voir aussi Robert Garnier, *Antigone*, v. 1503 :

S'ils pensent nous avoir vaincus,
C'est d'une *victoire Cadmee*
Où les vainqueurs pleurent le plus.

191. En effect, *en réalité*, *en fait;* s'oppose à François *de nom*.

192. Vos fausses loix, celles qui ont fait de la France une monarchie absolue et non une monarchie tempérée. C'est là vraisemblablement un des passages qui firent craindre à d'Aubigné de passer pour *turbulent*. Cf. IV, 4, *Aux lecteurs*, où Prométhée nous montre son maitre répondant à ceux qui le pressaient de publier son livre : « Je gagneray une place au rolle des fols, et, de plus, le nom de *turbulent*, de Républicain. »

194. Rebelles, envers Dieu. Cf. IV, 84, *Princes :*

En vain vous commandez, et restez esbahis
Que, desobeissants, vous n'estes obeis,
Car Dieu vous faict sentir soubs vous, par plusieurs testes
En leur rebellion, que rebelles vous estes.
Vous secoüez le joug du puissant Roy des Rois!
Vous mesprisez sa loy, on mesprise voz loix!

197. Les Roys et les peres. Cf. v. 563, et IV, 339, *Sonnets épigr. :* « Aux Roys qui du païs sont *les Roys et les peres*. » D'Aubigné est monarchiste, mais il n'admet pas le principe du bon plaisir : « Je tien l'Estat de la Royauté le plus honorable et excellent de tous, quand elle est appuyée des correctifs qui l'empeschent de tomber en la Tirannie. » II, 45, *Du Dev. des Roys*. Quels sont ces correctifs ? « C'est que le Prince n'ayant droict que celuy que le peuple luy a donné, le peuple n'a peu transferer ce qu'il n'avoit pas, à sçavoir la puissance de violer le droit des gens. » *Ibid.*, 48. Cf. IV, 10, *Aux lecteurs*, où il fait sa profession de foi. Voir aussi IV, 86, *Princes*, le portrait qu'il fait du vrai Roi : « Pere de ses subjects, amy du miserable... », etc.

Des maris assommez ou bannis pour leur bien,
Ils courent sans repos, et quand ils n'ont plus rien
Pour souler l'avarice, ils cerchent autre sorte
Qui contente l'esprit d'une ordure plus forte.
Les vieillards enrichis tremblent le long du jour.
Les femmes, les maris, privez de leur amour,
Par l'espais de la nuict se mettent à la fuite :
Les meurtriers souldoyez s'eschauffent à la suite.
L'homme est en proye à l'homme, un loup à son pareil.
Le pere estrangle au lict le fils, et le cercueil
Preparé par le fils sollicite le pere ;
Le frere avant le temps herite de son frere.
On trouve des moyens, des crimes tous nouveaux,
Des poisons inconnus; ou les sanglants cousteaux
Travaillent au midi, et le furieux vice

---

213. *Pour* le fils T.

---

203. **Pour leur bien,** à cause de leurs richesses, pour s'emparer de leurs biens. Pour le sens de *bien*, cf. v. 252.

210. **Meurtriers**. Le moyen âge et le seizième siècle font ce mot de deux syllabes. La diérèse, de règle aujourd'hui, a été introduite surtout par Corneille. Cf. Tobler, *Le vers français*, p. 99.

211. **Pareil** rimant avec *cercueil*. Ces sortes de rimes sont fréquentes dans d'Aubigné. Cf. *œil* et *soleil*, IV, 289, 301, 309, *Jug.; œil* et *conseil*, IV, 91, *Princes*. Sur les fluctuations de la prononciation des sons *eil*, *oeil*, *ueil*, *euil* au seizième siècle, cf. Thurot, I, 462-467.

212. Imitation de Lucain, *Ph.*, II, 149 :

> Nati maduere paterno
> Sanguine; certatum est, cui cervix caesa parentis
> Caderet ; in fratrum ceciderunt praemia fratres...

215. **Moyens**, ruses habilement tramées. Ce mot a, dans la langue de d'Aubigné, un sens beaucoup plus précis que dans l'usage général. Cf. IV, 79, *Princes :*

> On cerche un esprit vif, subtil, malitieux,
> Pour ouvrir les *moiens* et desnoüer les nœuds.

IV, 87. *Princes :*

> On traitte des *moiens* et des ruses nouvelles
> Pour succer et le sang et les chiches moëlles
> Du peuple ruiné.

217. Cf. Lucain, *Ph.*, I, 663 :

> Ferrique potestas
> Confundet jus omne manu ; scelerique nefando
> Nomen erit virtus.

Et le meurtre public ont le nom de Justice.
Les belistres armez ont le gouvernement,
Le sac de nos citez; comme anciennement
Une croix Bourguignonne espouvantoit nos peres,
Le blanc les fait trembler, et les tremblantes meres
Croullent à l'estomac leurs pouppons esperdus
Quand les grondans tambours sont battans entendus.
Les places de repos sont places estrangeres,
Les villes du milieu sont les villes frontieres,
Le village se garde, et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons.
L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille
Et tomber sans merci dans l'insolente main
Qui s'estendoit n'a-guere à mendier du pain;
Le sage justicier est trainé au supplice,
Le mal-faicteur luy faict son proces; l'injustice
Est principe de droict; comme au monde à l'envers

222. *Les pitoiables* meres A. || 223. *Pressent* à l'estomach leurs *enfans* esperdus AT. || 224. Quand les *tambours françois* sont *de loin* entendus A.

219. Belistres semble retenir ici (cf. v. 232) le sens de *mendiant*, qui est le sens étymologique (*bettler*). — **Le gouvernement, le sac.** Entendez : le gouvernement, *c'est-à-dire* le sac.

220. Anciennement. D'Aubigné fait ici *ancien* de trois syllabes. Ailleurs, v. 1075, il le fait dissyllabique. Sur ces hésitations, cf. les témoignages des grammairiens dans Thurot, I, 538.

223. Croullent. Ce verbe (lat. *corrotulare*) signifie : *remuer*, *branler*, *secouer*. Malherbe en condamne l'emploi actif. (Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 428). Il y a peut-être là un souvenir de Virgile, *Æn.*, VII, 518 : « Et trepidae matres pressere ad pectora natos. »

227. Places de repos. Les places, auxquelles leur position au centre du royaume assurait *sécurité* et *repos*, souffrent de la guerre intestine, qui est partout, et sont traitées par les soldats du pays en *villes étrangères*.

229. Ville rime avec *fille* pour l'œil seulement. Pas plus qu'aujourd'hui, la prononciation n'autorisait cette rime. Cf. Thurot, II, 293 et 304.

230. Cf. pour l'idée, II, 75, *Le Caducée :* « Nous avons consideré ces Églises, les Ministres aux feux, *les femmes et les filles violees devant les yeux des peres*, et en un mot un deluge de sang par toute la France. » Sur l'emploi de *souffrir* suivi de l'infinitif sans préposition, cf. Darm. et Hatzf., p. 267, et Schüth, p. 59.

230-231. Remarquez l'anacoluthe, *femme et fille* étant à la fois régime de *violer* et sujet de *tomber*.

Le vieil pere est fouëtté de son enfant pervers;
Celuy qui en la paix cachoit son brigandage
De peur d'estre puni, estalle son pillage
Au son de la trompette; au plus fort des marchez
Son meurtre et son butin sont à l'ancan preschez,
Si qu'au lieu de la rouë, au lieu de la sentence,
La peine du forfaict se change en recompense.
Ceux qui n'ont discerné les quereles des Grands
Au lict de leur repos tressaillent, entendans
En paisible minuict que la ville surprise
Ne leur permet sauver rien plus que la chemise.
Le soldat trouve encor quelque espece de droict,
Et mesme, s'il pouvoit, sa peine il lui vendroit.
L'Espagnol mesuroit les rançons et les tailles
De ceux qu'il retiroit du meurtre des batailles
Selon leur revenu; mais les François n'ont rien
Pour loi de la rançon des François que le bien.
Encor' vous bien-heureux qui aux villes fermees
D'un mestier inconnu avez les mains armees,
Qui goustez en la peur l'alternatif sommeil,
De qui le repos est à la fievre pareil;
Mais je te plains, rustic, qui, ayant la journee
Ta pantelante vie en rechignant trainee,

---

246. Ne leur *promet* sauver AT. Le manuscrit de Londres donne ici la même leçon que l'édition s. l. n. d. : pour cette exception, cf. la notice sur le texte. || 252. De la *nature* (corrigé dans l'errata en *rançon*) A. || 258. *Une piteuse* vie *en tes sueurs* trainee A. — Ta pentelante vie en rechignant *gaignee* T. Pour ces variantes, cf. la notice sur le texte.

---

244. Entendans soit le tumulte, soit le cri des hérauts. Cf. La Noüe (cité par Littré) : « La plupart de la noblesse ayant *entendu l'exécution* de Vassy... »

247-248. Nous comprenons ainsi : là où il n'y a plus rien, les habitants étant dépouillés, le soldat trouve néanmoins encore quelque droit à exercer; et même il ferait racheter aux habitants le châtiment (*peine*) de leur ville, si ce n'était impossible, puisqu'il ne leur reste rien.

254. Inconnu. C'est le métier des armes qu'*ignoraient* jusqu'alors les bourgeois, brusquement obligés de se défendre eux-mêmes.

255. Alternatif, qui alterne avec la veille, intermittent, troublé. Voyez un autre exemple du même mot pris absolument, II, 257, *Sancy :* « Ce

Reçois au soir les coups, l'injure et le tourment,
Et la fuite et la faim, injuste payement.
Le païsan de cent ans dont la teste chenuë
Est couverte de nege, en suivant sa charruë
Voit galopper de loin l'argolet outrageux,
Qui d'une rude main arrache les cheveux,
L'honneur du vieillard blanc, piqué de son ouvrage
Par qui la seule faim se trouvoit au village.
Ne voit-on pas des-ja des trois lustres passez
Que les peuples fuyards des villages chassez
Vivent dans les forests? Là chacun d'eux s'asserre
Au ventre de leur mere, aux cavernes de terre;
Ils cerchent, quand l'humain leur refuse secours,
Les bauges des sangliers et les roches des Ours,
Sans conter les perdus à qui la mort propice

---

260. Et la *fin* (corrigé dans l'errata en *faim*) A. || 265-266... *Meu de faim et de rage Pour n'avoir peu trouver que piller au village* A. || 270. Aux ventres T.

Tiers Parti qui contraignit le Roy à sa conversion, le contraindra ces jours à la persecution des Huguenots, ou à faire son estat *alternatif.* »

261. Païsan, dissyllabique, d'après une prononciation qui semble rare au seizième siècle. Cf. Thurot, I, 502.

263. Argolet. Arquebusiers à cheval qui servaient à faire les découvertes et escarmouches. Cf. ce qu'en dit d'Aubigné, I, 416, *Lettres :* « Ainsy ces Chevaux legers ne feront peur qu'aux goujats et manants, ne leveront aucun logis, et se trouvera que ce sont *Argolets* pour tout potage *qui courent la poule et vont à la petite guerre.* »

265. Piqué de son ouvrage. Il est irrité de trouver un pays ruiné, bien que cette ruine soit *son propre ouvrage*, l'effet des déprédations antérieures, commises par lui ou ses semblables. Ce sens est confirmé par la variante de l'édition princeps.

267. Trois lustres. Les guerres civiles commencent au massacre de Vassy, en 1562. Si l'on ajoute à cette date « trois lustres » on trouve que ces vers ont été écrits en 1577, et l'on obtient ainsi une sûre confirmation du renseignement que nous donne d'Aubigné, I, 33, *Vie*, savoir qu'*il a dicté en* 1577 *les premières clauses des* Tragiques.

269. S'asserre, s'assemble, se réunit, se presse. Cf. IV, 293, *Jug. :*

Les corps par les Tyrans autrefois deschirez
Se sont en un moment à leurs corps *asserrez.*

272. Sanglier. Dissyllabe. Cf. note sur le vers 210. On trouve encore dans Molière et La Fontaine ce mot comptant pour deux syllabes.

273. Perdus, égarés. Il s'agit probablement ici des suicides. — **Propice**, bienveillante, car cette mort est pour eux un soulagement à leurs maux.

Donne poison, cordeau, le fer, le precipice.
Ce ne sont pas les Grands, mais les simples paisans,
Que la terre conoit pour enfans complaisans.
La terre n'aime pas le sang ni les ordures :
Il ne sort des tyrans et de leurs mains impures
Qu'ordures ni que sang; les aimez laboureurs
Ouvragent son beau sein de si belles couleurs,
Font courir les ruisseaux dedans les verdes prees
Par les sauvages fleurs en esmail diaprees;
Ou par ordre et compas les jardins azurez
Monstrent au ciel riant leurs carreaux mesurez;
Les parterres tondus et les droites allees
Des droicturieres mains au cordeau sont reglees;
Ils sont peintres, brodeurs, et puis leurs grands tappis
Noircissent de raisins et jaunissent d'espics.
Les ombreuses forests leur demeurent plus franches,
Esventent leurs sueurs et les couvrent de branches.
La terre semble donc, pleurante de souci,
Consoler les petits en leur disant ainsi :
« Enfans de ma douleur, du haut ciel l'ire esmeuë
Pour me vouloir tuer premierement vous tuë.
Vous languissez, et lors le plus doux de mon bien
Va saoulant de plaisirs ceux qui ne vallent rien.

274. Le fer *ou* precipice A. || 289. *Leurs demeures* plus franches T.

278. Ni que sang. Sur l'emploi, dans certaines phrases de *sens négatif*, de la négation *ni* là où nous mettrions la conjonction *et*, cf. Darm. et Hatzf., p. 288.

283. Compas. Cf. III, 414, *Créat. : par compas et mesure;* III, 418, *Créat. :*

Somme c'est [l'œil] le niveau, le *conpas* et la regle
Par lesquelz est conduyt ce corps estant au siecle.

286. Droicturiers, qui observent la droiture. Cf. III, 328, *Créat. :*

Un Dieu lequel preside
Sur tout, et qui d'un frain *droyturier* ce tout guyde.

288. Espics. Il va sans dire que cette orthographe, faussement étymologique, ne trouble que pour l'œil l'exactitude de la rime. Cf. Thurot, II, 67.

293. Enfans de ma douleur, vous que j'ai enfantés dans la douleur.

Or attendant le temps que le ciel se retire
Ou que le Dieu du Ciel destourne ailleurs son ire
Pour vous faire gouster de ses douceurs apres,
Cachez-vous sous ma robbe en mes noires forests;
Et, au fond du malheur, que chacun de vous entre,
Par deux fois mes enfans, dans l'obscur de mon ventre.
Les faineants ingrats font brusler vos labeurs,
Vos seins sentent la faim et vos fronts les sueurs :
Je mets de la douceur aux ameres racines,
Car elles vous seront viande et medecines;
Et je retirerai mes benedictions
De ceux qui vont succans le sang des nations :
Tout pour eux soit amer, qu'ils sortent execrables
Du lict sans reposer, allouvis de leurs tables! »
  Car pour monstrer comment en la destruction
L'homme n'est plus un homme, il prend refection
Des herbes, de charongne et viandes non-prestes,
Ravissant les repas apprestez pour les bestes;

---

304. Vos seins sentent la *fin* A. — Vos *sens* sentent la faim B. || 313. *Des* charongnes, *des* viandes T.

---

297. Ce vers est expliqué par les v. 293 et 298. Cf. un emploi analogue du verbe *se retirer* dans Marot (cité par Littré) : « L'orage *retiré*, chacun joye demeine. » Voir aussi Baïf, éd. Marty-L., V, 28 :

> Grand ennemi veinc qui veinc l'ire.
> L'ire du bon tost *se retire*.

301. Au fond du malheur, *vous qui êtes* dans le plus profond malheur.

306. Viande. On sait que ce mot garde encore aux seizième et dix-septième siècles son sens étymologique (*vivenda*) de *nourriture* en général.

310. Allouvis, affamés comme des loups. Cf. v. 353, 466 et aussi v. 617 (*Variantes*). Ce mot vieillissait. Au dix-septième siècle, il se disait encore « des enfans nouveaus-nez et qu'on ne peut jamais rassasier. » Richelet.

312. Ce passage est encore imité de Lucain, *Ph.*, VI, 110 :

> Cernit miserabile vulgus
> In pecudum cecidisse cibos et carpere dumos
> Et foliis spoliare nemus letumque minantes
> Vellere ab ignotis dubias radicibus herbas :
> Quae mollire queunt flamma, quae frangere morsu
> Quaeque per abrasas utero demittere fauces
> Plurimaque humanis ante hoc incognita mensis
> Diripiens miles saturum tamen obsidet hostem.

La racine douteuse est prise sans danger,
Bonne, si on la peut amollir et manger;
Le conseil de la faim apprend aux dents par force
A piller des forests et la robbe et l'escorce.
La terre sans façon a honte de se voir,
Cerche encore des mains et n'en peut plus avoir.
Tout logis est exil : les villages champestres,
Sans portes et planchers, sans meubles et fenestres,
Font une mine affreuse, ainsi que le corps mort
Monstre, en monstrant les os, que quelqu'un lui fait [tort.
Les loups et les renards et les bestes sauvages
Tienent place d'humains, possedent les villages,
Si bien qu'en mesme lieu où en paix on eut soin
De reserrer le pain, on y cueille le foin.
Si le rusticque peut desrobber à soi-mesme
Quelque grain recelé par une peine extreme,
Esperant sans espoir la fin de ses mal-heurs,
Lors on peut voir couppler troupe de laboureurs
Et d'un soc attaché faire place en la terre
Pour y semer le bled, le soustien de la guerre;

---

322. *Sont* portes et planchers, sans *portes* et fenestres T.

---

315. Sans danger, sans *hésitation.* Sens fréquent dans la vieille langue. Dans le *Roman de la Rose*, *Dangier* est la personnification de la Pudeur, qui *hésite* à céder. « Bonne honte sort de *danger*, » dit un vieux proverbe rapporté par Baïf dans ses *Mimes.* « Sans *danger* on ne vient jamais au-dessus du *danger*, » dit un autre proverbe de l'époque, jouant sur le double sens du mot. (Exemples cités par Littré.)

319. Nouvelle imitation de Lucain, *Ph.*, I, 28 :

Horrida quod dumis multosque *inarata* per annos
Hesperia est, *desuntque manus poscentibus arvis.*

321. Est exil, présente la triste apparence d'un *lieu d'exil.* Pour cette extension de sens, cf. v. 131, *pitiez* signifiant *spectacles dignes de pitié*, v. 303, *labeurs* signifiant *produits* de vos labeurs.

324. Monstre en monstrant. D'Aubigné ne cherche pas à éviter ces répétitions dans une même phrase de deux verbes à un mode différent, le second étant généralement au participe. Cf. v. 222; IV, 82, *Princes:* « *trouvera* tant de honte et d'ire en se *trouvant...* »

329. Rusticque. Plus haut, v. 257, d'Aubigné écrit ce mot *Rustic.* Cf. v. 198. Sur ces variations dans l'orthographe des adjectifs dérivés des adjectifs latins en *icus*, cf. Thurot, I, 187.

Et puis l'an ensuivant les miserables yeux
Qui des sueurs du front trempoyent, laborieux,
Quand, subissans le joug des plus serviles bestes,
Liez comme des bœufs, ils se couployent par testes,
Voyent d'un estranger la ravissante main
Qui leur tire la vie et l'espoir et le grain.
Alors baignez en pleurs dans les bois ils retournent;
Aux aveugles rochers les affligez sejournent;
Ils vont souffrans la faim qu'ils portent doucement
Au pris du desplaisir et continu tourment
Qu'ils sentirent jadis, quand leurs maisons remplies
De Dæmons encharnez, sepulchres de leurs vies,
Leur servoyent de crottons, ou pendus par les doigts
A des cordons trenchans, ou attachez au bois
Et couchez dans le feu, ou de graisses flambantes
Les corps nuds tenaillez, ou les plaintes pressantes
De leurs enfans pendus par les pieds, arrachez

---

339. *Voyant* T. || 344. Et *infernal* tourment T. || 346. *Des* demons T. || 347-350. Il est à remarquer que dans ces vers les éditions accentuent *où :* mais cette confusion est très fréquente.

---

339. Voyent. Le sujet de ce verbe est *yeux* du v. 335. Les deux vers qui précèdent forment comme une parenthèse, *ils* du v. 338 se référant à *laboureurs.*

347. Crottons, prisons. Dérivé de l'anc. fr. *crote*, croute (lat. *crupta*). — **Pendus, attachez**, tous ces participes se rapportent à *ils sentirent* (v. 345). La difficulté est d'expliquer : *ou les plaintes pressantes de leurs enfans.* Il est probable que d'Aubigné, composant très vite et ne se relisant jamais, a dans le milieu de cette longue phrase perdu de vue la construction du début, et, au lieu d'un participe qu'on attendrait, a placé un substantif qui semble faire suite à une série d'autres substantifs, régimes d'un verbe déjà exprimé : si bien que la fin reste en suspens, et que la phrase devient grammaticalement injustifiable.

350. Tenailler. Cf. IV, 158, *Feux :*

> Passeray-je la mer, de tant de longs propos,
> Pour enrooller icy ceux-là qui en repos
> Sont morts sur les tourments de gehennes desbrizantes,
> Par la faim sans pitié, par les prisons puantes,
> *Les tenailles en feu, les enflambez couteaux ?*

351. Pendus par les pieds. Cf. *Hist. Univ.*, IV, 153, les supplices infligés par les Espagnols aux habitants de Naarden : « Les femmes violées en présence de leurs maris, les mariz tuez en présence des femmes, *elles et leurs enfants pendus par les pieds* jusques à la mort par la faim. »

Du sein qu'ils empoignoyent, des tetins assechez.
Ou bien, quand du soldat la diette alouvie
Tiroit au lieu de pain de son hoste la vie,
Vengé, mais non saoulé, pere et mere meurtris
Laissoyent dans les berceaux des enfans si petis
Qu'enserrez de cimois, prisonniers dans leur couche,
Ils mouroyent par la faim ; de l'innocente bouche
L'ame plaintive alloit en un plus heureux lieu
Esclatter sa clameur au grand throne de Dieu;
Cependant que les Rois parez de leur substance
En pompes et festins trompoyent leur conscience,
Estoffoyent leur grandeur des ruines d'autrui,
Gras du suc innocent, s'egayants de l'ennuy,
Stupides, sans gouster ni pitiez ni merveilles,

354. Au lieu *du* pain T. || 362. Leur*s* conscience*s* AB. Pour cette faute typographique, cf. la notice sur le texte. || 363-366. Ces quatre vers manquent dans la première édition.

357. Cimois, lisières pour attacher les enfants dans leurs berceaux. Cf. v. 513 et *Hist. univ.*, I, 15 (écrit *simois*). Lacurne de Sainte Palaye cite un exemple de Marguerite de Navarre, *Marg. de la Marg.* : « Dans leurs langeons et drappeaux et *simois.* » C'est la forme *cimois* qui est la bonne. On peut en effet retrouver l'étymologie du mot : c'est le latin *cimussa*, lanière (cf. le lexique de Chatelain). Pour expliquer l'*i* de la forme *cimois*, il suffit de supposer une forme adjectivée, *cimusseus*, qui phonétiquement convient. On sait que souvent des adjectifs analogues ont donné des substantifs français. Cf. *lange* = *lanea*.

360. Esclatter, pris activement. Emploi fréquent au seizième siècle. Cf. III, 61, *Print.* :

Je confesse, j'eu tort, quand d'un accent amer,
Sans feindre, j'*esclatay mes passions* sans feinte.

Cf. v. 451, un exemple de ce mot pris dans le même sens, mais intransitivement.

363. Estoffoyent, donnaient comme *matière* à, fondaient sur. Estoffe signifie en effet très souvent *matière*, par opposition à *forme*. Cf. II, 208, *Médit.* : « Et nous mesmes ne nous promettons rien, pour l' *estoffe*, qui est en nous ; mais beaucoup pour les *formes* qu'y a employé celui seul qui de rien fait tout. »

364. S'egayants. Sur l'accord du participe présent avec le mot auquel il se rapporte, cf. Darm. et Hatzf. p. 270. Voir v. 120, 159, 224, 291, 308, 366, etc.

365. Cf. v. 1293, 1333 ; et IV, 273, *Jug.* :

Pour les hautes merveilles
Les Pharaons ferrez n'ont point d'yeux ni d'oreilles.

Pour les pleurs et les cris n'ayants yeux ni oreilles.
Ici je veux sortir du general discours
De mon tableau public; je flechirai le cours
De mon fil entrepris, vaincu de la memoire
Qui effraye mes sens d'une tragique histoire :
Car mes yeux sont tesmoins du subjet de mes vers.
J'ai veu le Reistre noir foudroyer au travers
Les masures de France, et comme une tempeste,
Emportant ce qu'il peut, ravager tout le reste.
Cet amas affamé nous fit à Mont-moreau
Voir la nouvelle horreur d'un spectacle nouveau :
Nous vinsmes sur leurs pas, une trouppe lassee,
Que la terre portoit, de nos pas harassee.
Là de mille maisons on ne trouva que feux,
Que charongnes, que morts ou visages affreux.
La faim va devant moi, force est que je la suive.
J'oy d'un gosier mourant une voix demi-vive :
Le cri me sert de guide et fait voir à l'instant

366. *Sans* yeux *et sans* oreilles T. || 372. *Voicy* le Reistre T. || 374. *Embrazer* tout le reste T. || 377. Nous *vismes* T. || 381. Force que AT. || 383. Le *crime* B.

367. Gauche transition, habituelle à d'Aubigné. Cf. IV, 113, *Princes:*

De ces traicts *generaux* maintenant je m'explicque
Et à ton estre *à part* ma doctrine j'applicque.

369. **Fil**. Cf. IV, 103, *Princes* : « *Au fil de ces fureurs* ma fureur se consume. »

372. **Reistre**. Cf. IV, 281, *Jug.* : « Le Reistre *noir*, volant pour arracher Tes enfants. » IV, 203, *Fers* : « Les Reistres, *couverts de noir* et de fureurs. » — **Foudroyer**, faire éclater la foudre. Cf. IV, 238, *Fers* :

Estourdis, qui pensez que Dieu n'est rigoureux,
Qu'il ne sçait *foudroyer* que sur les langoureux.

374. **Peut** = *put*. Sur cette graphie, très fréquente alors, du son *u*, en plusieurs cas survivance orthographique d'une ancienne prononciation dissyllabique, cf. Thurot, I, 445-454 et 513-523. Voir v. 25, 37, 60, 293, 390, 790, 1030.

375. **Mont-moreau**, dans la Charente, près de Barbézieux.

377. **Nous vinsmes**. Nous mettons une virgule après *pas*, *une trouppe lassee* étant une apposition au sujet du verbe *vinsmes*. *Nous vinsmes*, *troupe lassée*, *sur les pas des Reistres*. *Vismes* est une faute du manuscrit reproduite par l'édition Read.

D'un homme demi-mort le chef se debattant,
Qui sur le sueil d'un huis dissipoit sa cervelle.
Ce demi-vif la mort à son secours appelle
De sa mourante voix; cet esprit demi-mort
Disoit en son patois (langue de Perigort) :
« Si vous estes François, François, je vous adjure,
Donnez secours de mort : c'est l'aide la plus seure
Que j'espere de vous, le moyen de guerir.
Faictes-moy d'un bon coup et promptement mourir.
Les Reistres m'ont tué par faute de viande,
Ne pouvant ni fournir ni ouïr leur demande.
D'un coup de coutelats l'un d'eux m'a emporté
Ce bras que vous voyez pres du lict à costé;
J'ai au travers du corps deux balles de pistolle. »
Il suivit, en couppant d'un grand vent sa parolle :
« C'est peu de cas encor et de pitié de nous :
Ma femme en quelque lieu, grosse, est morte de coups.
Il y a quatre jours qu'ayans esté en fuitte,
Chassez à la minuict, sans qu'il nous fust licite,
De sauver nos enfans liez en leurs berceaux,
Leurs cris nous appelloyent, et entre ces bourreaux
Pensans les secourir nous perdismes la vie.
Helas! si vous avez encore quelque envie
De voir plus de mal-heur, vous verrez là dedans
Le massacre piteux de nos petits enfants. »
J'entre, et n'en trouve qu'un, qui lié dans sa couche
Avoit les yeux flestris, qui de sa pasle bouche
Poussoit et retiroit cet esprit languissant,
Qui, à regret son corps par la faim delaissant,

---

394. Ni fournir *ne sçavoir* T.

---

385. Sueil. Sur cette orthographe, cf. note sur le v. 211.

398. Il suivit, il poursuivit. Littré cite encore un exemple de Corneille : « Adieu, quelque autre fois *nous suivrons ce discours.* »

399. Entendez : c'est peu de chose encore, et il n'y a pas là de quoi nous prendre en pitié. Mais, voici qui est pis... Sur *pitié* signifiant *sujet, occasion d'exercer sa pitié*, cf. note sur le v. 321.

Avoit lassé sa voix bramant apres sa vie.
Voici apres entrer l'horrible anatomie
De la mere assechee : elle avoit de dehors
Sur ses reins dissipez trainé, roulé son corps,
Jambes et bras rompus, un' amour maternelle
L'esmouvant pour autrui beaucoup plus que pour elle.
A tant ell'approcha sa teste du berceau,
La releva dessus ; il ne sortoit plus d'eau
De ses yeux consumez ; de ses playes mortelles
Le sang mouilloit l'enfant; point de laict aux mammelles,
Mais des peaux sans humeur. Ce corps seché, retraict,
De la France qui meurt fut un autre portraict.
Elle cerchoit des yeux deux de ses fils encore ;
Nos fronts l'espouventoyent ; enfin la mort devore
En mesme temps ces trois. J'eu peur que ces esprits
Protestassent mourans contre nous de leurs cris :
Mes cheveux estonnez herissent en ma teste ;
J'appelle Dieu pour juge, et tout haut je deteste
Les violeurs de paix, les perfides parfaicts,
Qui d'une salle cause amenent tels effects.
Là je vis estonnez les cœurs impitoyables,
Je vis tomber l'effroi dessus les effroyables.

425. *De ses deux* fils encore B. || 433. *Estonné* T.

414. Voici apres entrer. Cf. v. 372 (*Variantes*) et I, 465, *Lettres :* « Sur le milieu du disner *voicy entrer* vers nous un petit homme. » — **Anatomie,** squelette. Cf. II, 180, *Médit. :* « Ne retire pas ton Esprit, sans lequel je ne suis qu'une *anatomie* de la puante charoigne d'un mort. »

416. Dissipez a ici un sens un peu différent de celui qu'il a au v. 385; il signifie *brisés*, *rompus*. Cf. IV, 154, *Feux :*

Ils *dissipent* les os, les tendrons et les veines,
Mais ils ne touchent point à l'ame par les gehennes.

419. A tant, alors, là-dessus. Cette locution adverbiale, si fréquente dans l'ancienne langue, semblait déjà un archaïsme au début du dix-septième siècle. Cf. Littré, s. v. *tant*, 27°, cet exemple de Balzac : « A tant (pour user des termes de M. le cardinal d'Ossat), je vous donne le bon soir. » La Fontaine l'emploie encore quelquefois, mais par recherche du style marotique.

430. Je deteste, je fais des imprécations contre. Cf. IV, 315, *Disc. par stances :* « [Vous] qui de tragicques vers *detestez* l'inhumain. »

Quel œil sec eust peu voir les membres mi-mangez
De ceux qui par la faim estoient morts enragez?
Et encore aujourd'hui, sous la loi de la guerre
Les tygres vont bruslans les thresors de la terre,
Nostre commune mere ; et le degast du pain
Au secours des lions ligue la pasle faim.
En ce point, lors que Dieu nous espanche une pluye,
Une manne de bleds pour soustenir la vie,
L'homme, crevant de rage et de noire fureur,
Devant les yeux esmeus de ce grand bien-faicteur
Foule aux pieds ses bien-faicts en villenant sa grace,
Crache contre le Ciel, ce qui tourne en sa face.
La terre ouvre aux humains et son laict et son sein,
Mille et mille douceurs que de sa blanche main
Elle appreste aux ingrats qui les donnent aux flammes.
Les degats font languir les innocentes ames.
En vain le pauvre en l'air esclatte pour du pain :
On embraze la paille, on fait pourrir le grain
Au temps que l'affamé à nos portes sejourne.
Le malade se plaint : cette voix nous adjourne
Au throsne du grand Dieu ; ce que l'affligé dit
En l'amer de son cœur, quand son cœur nous maudit,
Dieu l'entend, Dieu l'exauce, et ce cri d'amertume
Dans l'air ni dans le feu volant ne se consume :

---

450. Font *sentir* T.

---

439. Degast. La destruction *du pain*, c'.-à-d. le pillage des récoltes. Cf. v. 450.

444. Bien-faicteur. Nous avons rencontré déjà plus d'un exemple de cette orthographe : *faict*, *laict*, *droict*, *minuict*, etc. Sur la présence dans ces mots d'un *c* parasite et faussement étymologique, cf. Darm. et Hatzf., p. 197.

445. Villenant, insultant. Le *Dict. de l'Acad.* de 1694 donne comme un des sens de *vilenie :* « Paroles injurieuses, ou deshonnestes. *Il lui a dit mille vilenies.* »

451. Esclatte. Cf. note sur le v. 360.

452-3. Les précédentes éditions mettent un point après *pain* et une virgule après *sejourne :* ce qui, selon nous, ne donne pas un sens bien net. Nous rapportons donc le v. 452 au v. 453 et nous arrêtons la phrase après *sejourne.*

Dieu seelle de son seau ce piteux testament,
Nostre mort en la mort qui le va consumant.
La mort en payement n'a receu l'innocence
Du pauvre qui mettoit sa chetive esperance
Aux aumosnes du peuple. (Ah! que dirai-je plus ?)
De ces evenemens n'ont pas esté exclus
Les animaux privez, et hors de leurs villages
Les mastins allouvis sont devenus sauvages,
Faicts loups de naturel et non pas de la peau :
Imitans les plus grands, les pasteurs du troupeau
Eux-mesme ont esgorgé ce qu'ils avoyent en garde.
Encor les verrez-vous se vanger, quoy qu'il tarde,
De ceux qui ont osté aux pauvres animaux
La pasture ordonnee : ils seront les bourreaux
De l'ire du grand Dieu, et leurs dents affamees
Se creveront des os de nos belles armees.
Ils en ont eu curee eu nos sanglants combats,
Si bien que des corps morts rassasiez et las,
Aux plaines de nos camps, de nos os blanchissantes,
Ils courent forcenés les personnes vivantes :

---

477. De noz *champs* T.

---

459. Seelle. On peut supposer pour comprendre ces vers obscurs, que d'Aubigné joue sur le sens du mot sceller et le prend à la fois au sens de *mettre le sceau sur* et au sens de *fixer solidement*. De là deux constructions différentes réunies en une seule : 1° *scelle ce testament; 2° scelle notre mort en la mort* de cet homme.

464. Remarquer encore (cf. note sur le v. 367) la gaucherie de la transition, qui se retrouve toute pareille v. 1139 :

> De cette loi sacree ores ne sont exclus
> Le malade, l'enfant...

466. Cf. Lucain, *Ph.*, VII, 828 : « Obscaeni tecta domosque Deseruere canes... »

470. Quoy qu'il tarde. La distinction (pure fantaisie de grammairiens) entre *quoique* et *quoi que* n'existait pas encore. Vaugelas ne connaît que *quoi que*. I, 173.

473. Se creveront des os. Cette expression bizarre paraît signifier : se rempliront à en crever. Cf. un emploi analogue du verbe *se crever*, v. 691. *Leurs dents affamees*, sujet grammatical, est en réalité dans la pensée de l'auteur complément de manière : *de leurs dents affamées...*

478. Courent. Ce mot s'emploie au sens actif surtout dans la langue cynégétique ; il s'agit ici d'une véritable *chasse* à l'homme.

Vous en voyez l'espreuve au champ de Montcontour.
Hereditairement ils ont depuis ce jour
La rage naturelle, et leur race enyvree
Du sang des vrais François se sent de la curee.
Pourquoi, chiens, auriez-vous en cett' aspre saison
(Nez sans raison) gardé aux hommes la raison,
Quand Nature sans loy, folle, se desnature,
Quand Nature mourant despouïlle sa figure,
Quand les humains privez de tous autres moyens,
Assiegez, ont mangé leurs plus fidelles chiens,
Quand sur les chevaux morts on donne des batailles
A partir le butin des puantes entrailles ?
Mesme aux chevaux peris de farcin et de faim
On a veu labourer les ongles de l'humain
Pour cercher dans les os et la peau consumee
Ce qu'oublioit la faim et la mort affamee.

490. *De* puantes T || 491. Mesmes aux chevaux B.

479. Espreuve. L'*expérience* en est faite et vous pouvez vous en rendre compte. Il y a ici comme une confusion entre les deux locutions *faire l'épreuve*, *l'expérience de*, et *voir la preuve*. Du reste, d'Aubigné ne distingue pas nettement ces deux mots. Ainsi, II, 10, *Sur les guerres civiles :* « Il ne s'en trouvera plus *à preuve du feu* comme au temps passé. » Nous dirions aujourd'hui *à l'épreuve*.

484. Gardé... la raison. Le sens paraît être : pourquoi auriez-vous tenu envers les hommes *une conduite raisonnable ?*

490. A partir, *pour partager*.

494. Ce qu'oublioit la faim, ce qu'avaient *oublié de détruire* la faim et la mort, ce qui *restait* des malheureux consumés par la faim. — Pour tout ce passage, cf. *Hist. univ.*, éd. 1620, III, p. 541. D'Aubigné raconte qu'Henri IV « prenant son logis à *Moncontour* » pendant la guerre civile rencontra « le juge du lieu » et que ce dernier fit au roi une harangue sur les malheurs dont souffrait le pays. « Les Rois injustes et non clemens, lui dit-il, sont images de celui, qui meurtrier dés le commencement anime les cœurs des grands à commander les meurtres, les nobles et les armees à les excecutor, et despouiller le sein de la terre de ses douceurs, en la couvrant de spectacles hideux, tels que nous les avons veus en la plaine que vous venez de passer qui parut à nos yeux un matin, animee de la plus genereuse noblesse de France, sous mesme soleil sanglante, et deux jours après puante de dix mille charongnes de guerriers excellents. Elle a paru depuis *blanchissante de leurs os ; nos chiens sont devenus loups* à force de sang regorgé ; c'estoient ceux qui avoient mis le païs à la mort, *fait les hommes devenir des os*, et perir les enfans sur les peaux des mamelles, pensans succer leurs vies *dans les restes de la faim.* »

Cet' horreur que tout œil en lisant a douté,
Dont nos sens dementoyent la vraye antiquité,
Cette rage s'est veuë, et les meres non-meres
Nous ont de leurs forfaicts pour tesmoins oculaires.
C'est en ces sieges lents, ces sieges sans pitié,
Que des seins plus aimants s'envole l'amitié.
La mere du berceau son cher enfant deslie ;
L'enfant qu'on desbandoit autres-fois pour sa vie
Se desveloppe ici par les barbares doigts
Qui s'en vont destacher de nature les loix.
La mere deffaisant, pitoyable et farouche,
Les liens de pitié avec ceux de sa couche,
Les entrailles d'amour, les filets de son flanc,
Les intestins bruslans par les tressauts du sang,
Le sens, l'humanité, le cœur esmeu qui tremble,
Tout cela se destord et se desmesle ensemble.
L'enfant, qui pense encor' aller tirer en vain
Les peaux de la mammelle, a les yeux sur la main

---

496. *De* noz sens *desmentoyt* T.

---

495. Cet' horreur. Allusion à une scène du siège de Jérusalem rapportée par Josèphe, *De bello Jud.*, VI, 201-220. D'Aubigné connaissait et lisait cet auteur (cf. I, 379, *Lettres* et II, 619, *Fæn.*) et l'allusion est rendue évidente par le rapprochement de ce passage du *Jugement* (IV, 281), où s'adressant à Paris, qu'il compare à « Hierusalem », il lui dit : « Tu mangeras, comme elle, un jour la chair humaine. » Ce fait se passa, suivant les mémoires du temps, à la fin de 1590 au siège de Paris. Cf. Poirson, *Hist. du règne de Henri IV*, t. I, p. 76. Voltaire le rapporte également dans *la Henriade*, ch. x. Quelques-uns de ses vers (302-303) rappellent d'Aubigné :

Rends-moi le jour, le sang que t'a donné ta mère ;
Que mon sein malheureux te serve de tombeau.

— **Douté**, employé activement. Cf. III, 68, *Print.* : « De l'aigreur de mes maulx *doubtans la verité*. » Cf. aussi IV, 163, *Feux*.

496. Dementoyent..., *ne pouvaient croire* à l'exactitude de cet *ancien* et *authentique* récit. — D'Aubigné emploie plus souvent *dêmentir* au sens de *donner un démenti à*, *contredire*. Cf. IV, 215, *Fers*; III, 211, *Poés. diverses*.

503. Se desveloppe. Sur cet emploi, assez récent alors, et dû à l'influence italienne, du pronominal pour le passif, cf. Darm. et Hatzf., p. 265. Voir un autre exemple v. 1084.

506. Les liens de pitié... Tous ces substantifs, repris et résumés par *tout cela* (v. 510), sont à la fois compléments directs de *deffaisant* et sujets de *se destord*.

Qui deffaict le cimois : cette bouche affamee,
Triste, soubs-rit aux tours de la main bien-aimee.
Cette main s'employoit pour la vie autres-fois ;
Maintenant à la mort elle employe ses doits,
La mort qui d'un costé se presente, effroyable,
La faim de l'autre bout, bourrelle impitoyable.
La mere ayant long-temps combatu dans son cœur
Le feu de la pitié, de la faim la fureur,
Convoite dans son sein la creature aimee
Et dict à son enfant (moins mere qu'affamee) :
« Rends, miserable, rends le corps que je t'ay faict ;
Ton sang retournera où tu as pris le laict;
Au sein qui t'allaictoit r'entre contre nature :
Ce sein qui t'a nourri sera ta sepulture. »
La main tremble en tirant le funeste couteau,
Quand, pour sacrifier de son ventre l'agneau,
Des poulces ell' estreind la gorge, qui gazouïlle
Quelques mots sans accents, croyant qu'on la chatouïlle.
Sur l'effroyable coup le cœur se refroidit.
Deux fois le fer eschappe à la main qui roidit.
Tout est troublé, confus, en l'ame qui se trouve
N'avoir plus rien de mere et avoir tout de louve.
De sa levre ternie il sort des feux ardens,
Elle n'appreste plus les levres, mais les dents ;
Et des baizers changés en avides morsures
La faim acheve tout de trois rudes blessures :
Elle ouvre le passage au sang et aux esprits.

513. *Les* cimois AT. || 514. *Autour* de la main T. || 536. Elle n'appreste plus *la bouche* A.

516. **A la mort,** *pour* la mort, comme le montre la symétrie avec le vers précédent.

521. **Convoite dans....** Rapprocher de ce vers les v. 525 et 526 qui en précisent le sens.

531. **Sur.** Ce mot marque non un rapport de causalité (comme ferait *sous*), mais un rapport de temps, de simultanéité. Cf. partir *sur* l'heure ; *sur* le champ ; *sur* ces entrefaites ; *sur* le matin.

539. **Esprits.** Voir la théorie de d'Aubigné sur les *esprits vitaux* dans la *Création*, III, et notamment p. 408,414,439.

L'enfant change visage et ses ris en ses cris;
Il pousse trois fumeaux, et n'ayant plus de mere,
Mourant, cerche des yeux les yeux de sa meurtriere.
On dit que le manger de Thyeste pareil
Fit noircir et fuïr et cacher le Soleil.
Suivrons-nous plus avant? voulons-nous voir le reste
De ce banquet d'horreur, pire que de Thyeste?
Les membres de ce fils sont conus aux repas,
Et l'autre estant deceu ne les conoissoit pas.
Qui pourra voir le plat où la beste farouche
Prend les petits doigts cuits, les jouëts de sa bouche;
Les yeux esteints, ausquels il y a peu de jours
Que de regards mignons s'embrazoyent ses amours,
Le sein douïllet, les bras qui son col plus n'accollent,
Morceaux qui saoulent peu et qui beaucoup desolent?

---

552. De regards mignons *embrazoient* B.

---

540. Change visage. Cf. Vaugelas II, 454 : « M. de Malherbe dit, *Vous tourniez le visage vers la Provence.* Il ne faut point d'article devant *visage*, et il faut dire, *Vous tourniez visage vers la Provence.* » Sur la suppression, beaucoup plus fréquente au seizième siècle qu'aujourd'hui, de l'article dans certaines locutions, cf. Darm. et Hatzf., p. 254. — **Ses ris en ses cris**. Cf. v. 1368; et IV, 121, *Ch. dor.* :

La troupe qui la void change en plainte ses *ris*,
Elle change leurs chants en l'horreur de ses *cris*.

541. Fumeaux, haleine, souffle, dernier soupir. Cf. les exemples recueillis par M. Legouëz, et notamment III, 279, *Poés. relig.* :

Souspirer en passant le pas
Par les trois *fumeaux* du trespas
C'est plaindre comme il faut se plaindre.

Godefroy ne cite, en dehors de d'Aubigné, qu'un exemple de ce mot (*Lég. du muet*, *S. Barthomé*, bibl. La Rochelle.) D'Aubigné emploie encore dans le même sens le mot *confumeau* (Legouëz).

544. Fuïr. Vaugelas, II, 178, veut encore que ce verbe soit dissyllabique au prétérit et à l'infinitif. Mais Patru, Thomas Corneille et l'Académie déclarent qu'il est toujours d'une syllabe. Cf. Thurot, I, 550.

554. Saoulent. Des grammairiens du temps notent la prononciation *saûler* (Thurot, I,506). Il est possible que d'Aubigné ait voulu faire un jeu de mots sur *saoulent* et *desolent*. Il est coutumier du fait. Cf. IV, 153, *Feux:*

Poursuivons l'Angleterre, où les vertus estranges
La font nommer païs, non d'*Angles*, mais des *Anges*.

IV, 183, *Feux :* « Mais l'*aise* leur fut moins douce que la *fornaise*. » Voir

Le visage pareil encore se fait voir,
Un portraict reprochant, miroir de son miroir,
Dont la reflexion de coulpable semblance
Perce à travers les yeux l'ardente conscience.
Les ongles brisent tout, la faim et la raison
Donnent pasture au corps et à l'ame poison.
Le Soleil ne peut voir l'autre table fumante :
Tirons sur cette-ci le rideau de Thimante.
  Jadis nos Rois anciens, vrais peres et vrais Rois,
Nourrissons de la France, en faisant quelquesfois
Le tour de leur païs en diverses contrees,
Faisoyent par les Citez de superbes entrees.
Chacun s'esjouïssoit, on sçavoit bien pourquoy;
Les enfans de quatre ans crioyent : vive le Roy !

555-558. Ces quatre vers manquent dans la première édition. || 556. *Vif pourtraict* T. || 560. *Donne* T.

---

encore IV, 158, *Feux* (*Agnez*, *agneaux*); 180, *Feux* (*vie*, *envie*); III, 27, *Print.* (*l'ame*, *lame*.)

556. Miroir de son miroir. Mère et enfant se ressemblant, on peut dire que l'enfant est *miroir* de sa mère, en laquelle il se *mirait* lui-même : d'où la bizarre expression de d'Aubigné. — **Reprochant.** Ce visage, qui lui rappelle le sien, est pour la mère un muet *reproche*.

557. L'image de l'enfant, en se réfléchissant dans ce miroir que sont les yeux de sa mère, image dont la ressemblance fait l'horreur du crime (*coulpable semblance*), ne frappe pas seulement les yeux de la mère, mais va éveiller dans sa conscience le remords qui la poursuit déjà. — **Semblance**, ressemblance. *Sembler* signifiait très souvent *ressembler*. Cf. I, 544, *Lettres :* « Certes la leur [leur religion] est trop paree, et *semble ces vieilles courtizanes...* »

559-560. Ces vers offrent un exemple d'une construction fréquente chez d'Aubigné et qui est un jeu poétique familier à tous les poètes du seizième siècle (Voir en particulier, Du Bellay, éd. Marty-L., II, 300 : sonnet à Cerès, à Bacchus et à Palès). Ici la phrase se résout ainsi : la *faim* donne *pâture au corps*, la *raison* donne *à l'âme poison*. Cf. v. 597, 714, 1285; on trouvera IV, 214, *Fers*, un exemple singulier de ces *vers rapportés :*

> On pipa de la paix et d'amour de son Roy,
> Comme un pescheur, chasseur ou oiseleur appelle
> Par l'apas, le gaignage ou amour de femelle,
> Soubs l'herbe, dans la nasse, aux cordes, aux gluaux,
> Le poisson abusé, les bestes, les oiseaux.

Voir encore III, 153, *Print.*, Ode XVII, et surtout IV, 336, *Sonn. épigr.*, XV.

562. Thimante. Cf. Pline, XXXV, 36, et Cicéron, *Orator*, XXII.

Les villes employoyent mille et mille artifices
Pour faire comme font les meilleures nourrices,
De qui le sein fecond se prodigue à l'ouvrir,
Veut monstrer qu'il en a pour perdre et pour nourrir.
Il semble que le pis, quant il est esmeu, voye :
Il se jette en la main, dont ces meres, de joye,
Font rejaillir aux yeux de leurs mignons enfans
Du laict qui leur regorge ; à leurs Rois triomphans,
Triomphans par la paix, ces villes nourricieres
Prodiguoyent leur substance, et en toutes manieres
Monstroyent au Ciel serein leurs thresors enfermez,
Et leur laict et leur joye à leurs Rois bien-aimez.
Nos Tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte,
La ville qui les void a visage de morte.
Quand son Prince la foulle, il la void de tels yeux
Que Neron voyoit Romm' en l'esclat de ses feux.
Quand le Tyran s'esgaye en la ville où il entre,
La ville est un corps mort, il passe sur son ventre ;
Et ce n'est plus du laict qu'elle prodigue en l'air,
C'est du sang, pour parler comme peuvent parler
Les corps qu'on trouve morts : portez à la justice,

585. *Qu*'il entre AT. || 586. Sur *le* ventre T.

571. A l'ouvrir. Cf. IV, 246, *Veng.* : « Le sein onflé d'orgueil souspiro *au submerger.* » Sur cette construction de *à* suivi d'un infinitif pris substantivement pour indiquer le moment, la circonstance où l'action se produit, cf. Tobler, *Verm. Beiträge zur fz. Gramm.*, p. 75.

572. En. D'Aubigné a dans la pensée le mot *lait* qui ne sera exprimé qu'au v. 576.

574. Dont signifie ici *d'où* et se rapporte à *pis*. Sur cet emploi archaïque de *dont*, censuré à plusieurs reprises par Malherbe, cf. la discussion de M. Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 397-8.

580. Et leur laict et leur joie. Mélange intime des termes de la comparaison. Cf. note sur le v. 144.

584. Cette image de Néron contemplant Rome incendiée par son ordre obsède d'Aubigné. Elle reparaît souvent dans les *Tragiques*. Cf. v. 814, 851 ; et IV, 99, *Princes ;* 220, *Fers ;* 254, *Veng.*, etc.

588. Nous ponctuons ici autrement que les éditeurs précédents, qui mettent un point après *sang* et une virgule après *justice* du vers suivant. Nous pensons qu'il faut rattacher *pour parler comme...* à la phrase précédente.

On les met en la place, afin que ce corps puisse
Rencontrer son meurtrier ; le meurtrier inconu
Contre qui le corps saigne est coulpable tenu.
Henri, qui tous les jours vas prodiguant ta vie
Pour remettre le regne, oster la tyrannie,
Ennemi des Tyrans, ressource des vrais Rois,
Quand le sceptre des lis joindra le Navarrois,
Souvien-toi de quel œil, de quelle vigilance

---

592. Le corps saigne. Allusion à une vieille croyance : les plaies du mort se rouvrent et le sang coule lorsque le cadavre est mis en présence du meurtrier. Voir *le Chevalier au Lion* de Chrestien de Troyes, éd. W. Foerster, v. 1179. Yvain est dans la *salle* du château d'un seigneur qu'il vient de tuer, couché sur un lit ; on le cherche en vain, car un anneau merveilleux le rend invisible. Passe le cortège funèbre :

Et la processions passa ;
Mes anmi la sale amassa
Antor la biere uns granz toauz :
Que li sans chauz, clers et vermauz
Rissi au mort parmi la plaie,
Et ce fu provance veraie
Qu'ancor estoit leanz sanz faille
Cil qui feite avoit la bataille
Et qui l'avoit mort et conquis.
Lors ont par tot cerchié et quis
Et reverchié et remüé
Tant que tuit furent tressüé
Et de l'angoisse et del tooil
Qu'il orent por le sanc vermoil
Qui devant aus fu degotez...
Et les janz plus et plus desvoient
Por les plaies qui escrevoient ;
Si se mervoillent por quoi saingnent,
Ne ne sevent a quoi s'en praingnent.
Et dist chascuns et cist et cist :
« Antre nos est cil qui l'ocist,
Ne nos ne le veomes mie ;
Ce est mervoille et deablie. »

596. Le sceptre des lis. Comme Henri de Navarre n'est devenu l'héritier désigné du trône de France qu'à partir de la mort de Monsieur (10 juin 1584), il est certain que ce passage n'a été composé que postérieurement à cette date. Il faut vraisemblablement voir là une de ces *apopheties* ou prophéties après coup dont d'Aubigné parle dans son Avis *aux lecteurs*, IV, 8 : « Il y a peu d'artifice en la disposition : il y paroist seulement quelques episodies comme predictions de choses avenuës avant l'œuvre clos, que l'autheur appeloit en riant ses *apophetíes*. »

597. Souvien-toi, sur l'absence de l'*s* à l'impératif, cf. Darm. et Hatzf., p. 238. Voir v. 957.

ton narratif > pamphlet

Tu vois et remedie aux mal-heurs de la France;
Souvien-toy quelque jour combien sont ignorans
Ceux qui pour estre Rois veulent estre Tyrans.
  Ces Tyrans sont des loups, car le loup, quand il entre
Dans le parc des brebis, ne succe de leur ventre
Que le sang par un trou, et quitte tout le corps,
Laissant bien le troupeau, mais un troupeau de morts.
Nos villes sont charongne, et nos plus cheres vies,
Et le suc et la force on ont esté ravies.
Les païs ruinez sont membres retranchez
Dont le corps sechera, puis qu'ils sont assechez.
  France, puis que tu perds tes membres en la sorte,
Appreste le suaire et te conte pour morte :
Ton poulx foible, inegal, le trouble de ton œil
Ne demande plus rien qu'un funeste cercueil.
  Que si tu vis encor, c'est la mourante vie
Que le malade vit en extreme agonie,
Lors que les sens sont morts, quand il est au rumeau,

598. *Tu cours remedie r* T. || 605. Sont charongne*s* T.

598. Tu remedie. Sur cette licence orthographique et métrique, cf. Tobler, *Le vers français*, p. 76. Voir v. 758, 813, 830, 833, 1257, 1292.

601. Loups. Cf. IV, 86, *Princes :* « Le bon [roi] chasse les loups, l'autre est *loup du troupeau.* »

603. Quitte tout le corps. Cf. III, 364, *Créat. :* « *Je quite cest honneur* au docte Mathiolle. » — Il y a dans cette phrase comme une transposition des constructions logiques. On attendrait plutôt, semble-t-il : *il suce* **tout** *le sang et* ne *quitte* que *le corps.*

605. Charongne. Sur la prononciation et les diverses orthographes de ce mot et autres analogues, cf. Thurot, II, 526. — **Vies, suc, force.** Cf. note sur le v. 144.

608. Dont, à la suite de quoi. Cf. v. 1215.

612. Demande. Sur cette faculté de ne faire accorder le verbe qu'avec l'un de plusieurs sujets, cf. Darm. et Hatzf., p. 273. Voir v. 1260.

615. Rumeau. Cf. *Hist. univ.*, VII, 100 : « Une femme, abandonnée de médecins et jugée de tous pour estre *au rumeau*, se lève. » M. Lalanne (Brantôme, X, 355, *Lexique*) explique ce mot par *râle*, en le rapprochant du verbe *roumer*, « respirer avec oppression et bruit, » donné dans le *Gloss. du centre de la France*, de Jaubert. Il cite de Brantôme l'exemple suivant : « J'ay ouy conter d'elle [de Marguerite d'Angoulême] qu'une de ses filles de chambre... estant près de la mort, la voulut voir mourir; et tant qu'elle fut aux abois et *au rommeau* de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle. » L'expression : *être au rumeau*, que ne connait aucun lexicographe, corres-

Et que d'un bout de plume on l'abeche avec l'eau,
Si en louve tu peu devorer la viande,
Ton chef mange tes bras : c'est une faim trop grande.
Quand le desesperé vient à manger si fort
Apres le goust perdu, c'est indice de mort.
Mais quoi? tu ne fus oncq si fiere en ta puissance,
Si roide en tes efforts, ô furieuse France!
C'est ainsi que les nerfs des jambes et des bras
Roidissent au mourant à l'heure du trespas.
On resserre d'impost le trafic des rivieres,
Le sang des gros vaisseaux et celui des arteres.
C'est faict du corps auquel on trenche tous les jours
Des veines et rameaux les ordinaires cours.
Tu donnes aux forains ton avoir qui s'esgare,

---

617. *Que* si tu peux *encor* A. — Si tu peux *allouvi* T. Cf. la notice sur le **texte.** || 629-632. Ces quatre vers ne se trouvent pas dans la première **édition.**

---

pond à une locution méridionale identique : *ès au roumel*, il est à l'agonie (Mistral). L'étymologie proposée par Mistral (lat. *rheuma*) est très invraisemblable, et encore plus le rapprochement (s. v. *raumela*) avec le français *grommeler*.

616. **Abeche.** Proprement, donner la *becquée*. Cf. IV, 147, *Ch. dor.* :

> Le mensonge qui fut vostre laict au berceau
> Vous nourrit en jeunesse, et *abeche* au tombeau.

618. Cf. IV, 85 *Princes :*

> Et le chef n'est plus chef, quand il prend ses esbats
> A coupper de son corps les jambes et les bras.

— Pour la ponctuation de ce vers nous nous séparons des édit. précédentes, qui mettent un point-virgule après *bras* et ne marquent aucune ponctuation après *grande*.

625. **Impost.** C'est ainsi que le duc d'Aumale établit des taxes à Saint-Valery sur le commerce de la Somme, au grand détriment des bourgeois d'Abbeville. Cf. E. Prarond, *Ronsard et d'Aubigné sous Henri III*, p. 26. — Cf. note sur le v. 144.

628. **Rameaux.** Terme d'anatomie qui s'applique soit aux veines, soit aux bronches, soit aux nerfs. Cf. III, 409, *Créat.* :

> Ce torax est partie ossu, aussy charnu
> Et cartilagineux, auquel est contenu
> Le cœur, les deux poulmons et la trachee artere,
> Laquelle par deux fors *rameaux* en eux s'incere...

629. **Forains.** Cf. *Hist. univ.*, IV, 193 : « La cour contribuoit aux projects qui estoyent portez par eux [ces écrits]..., y adjoustant toutes rigueurs à

A celui du dedans rude, seche et avare.
Cette main a promis d'aller trouver les morts,
Qui sans humeur dedans est suante au dehors.
France, tu es si docte et parles tant de langues!
O monstrueux discours, ô funestes harangues!
Ainsi, mourans les corps, on a veu les esprits
Prononcer les jargons qu'ils n'avoyent point apris.
Tu as plus que jamais de merveilleuses testes,
De sçavoirs monstrueux, de vrais et faux Prophetes.
Toi, prophete, en mourant du mal de ta grandeur,
Mieux que le Medecin tu chantes ton mal-heur.
France, tu as commerce aux nations estranges,
Par tout intelligence, et par tout des eschanges.
L'oreille du malade est ainsi claire, alors
Que l'esprit dit à Dieu aux oreilles du corps.
France, bien qu'au milieu tu sens des guerres fieres,
Tu as paix et repos à tes villes frontieres.
Le corps tout feu dedans, tout glace par dehors,
Demande la biere et bien tost est faict corps.
Mais, France, on void doubler dedans toi l'avarice.

---

638. *Des cerveaux transcendans, des* vrais et faux prophetes T.

---

ceux du royaume, et conférant aux *Italiens* les charges honorables, les dons immenses, et l'authorité d'emplir la France d'exactions. » — Dans la marge du manuscrit de Bessinges, *forains* est expliqué par la note : *à l'estranger*.

633. Tant de langues. Il y a sans doute là une allusion à la tour de Babel, à laquelle d'Aubigné compare souvent soit la France soit l'Église catholique. Cf. v. 1298, 1375, etc. ; IV, 246, *Veng*.

641. Estranges garde ici son sens primitif d'*étranger*. — Cf. ce que dit d'Aubigné, *Hist. univ.*, II, 220, à propos de l'entrevue de Bayonne entre Catherine de Médicis et le duc d'Albe : « Presque tous les historiens... ont voulu, comme d'un consentement, que là ayent esté projettées les guerres des Pays-Bas et les massacres qui ont depuis ensuivi ; que là se soit establie *une correspondance spirituelle entre les royaumes*, et la leçon d'un chacun prise sur les accidents. »

645. Bien que tu sens. Voir les exemples recueillis par Schüth, p. 56, de *bien que*, *quoique*, *encore que* construits dans d'Aubigné avec l'*indicatif*. Thomas Corneille dit que ces conjonctions « ne régissent plus que le subjonctif. » (Vaugelas, I, 174.) — **Fieres.** Malherbe ne veut pas qu'on emploie ce mot dans ce sens, et il le souligne dans Desportes. Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 324.

Sur le sueil du tombeau les vieillards ont ce vice :
Quand le malade amasse et couverte et linceux
Et tire tout à soi, c'est un signe piteux.
On void perir en toi la chaleur naturelle,
Le feu de charité, tout' amour mutuelle ;
Les deluges espais achevent de noyer
Tous chauds desirs au cœur qui estoit leur fouïer :
Mais ce fouïer du cœur a perdu l'avantage
Du feu et des esprits qui faisoyent le courage.
Ici marquent, honteux, les genereux François
Que leurs armes estoyent legeres autresfois,
Et que, quand l'estranger esjamboit leurs barrieres,
Ils ne daignoyent s'enclorre en leurs villes frontieres :
L'ennemi, aussi tost comm' entré combattu,
Faisoit à la campagne essai de leur vertu.

---

650. *Quand nature deffaut*, les vieillards T. || 657. A perdu avantage A. || 658. *Le* feu et *les* esprits A. || 659-662. Dans le manuscrit, ce passage a la forme d'une apostrophe.

Icy *marquez* honteux, *degenerez* François,
Que *voz* armes estoient legeres autrefois,
Et que, quand l'estranger esjamboit *voz* barrieres,
Vos ayeux desdaignoient forts et villes frontieres.

---

651. Linceux. Ce mot pour d'Aubigné comme au moyen âge et conformément à l'étymologie, *lintoleum*, signifie simplement *drap de toile.* C'est le contexte seul qui détermine son emploi, soit au sens de *drap de lit*, soit au sens de *drap pour ensevelir*. Cf. *Hist. univ.* II, 285 ; et III, 252, *Poés. div.* :

Deus cœurs si bien unis veulent un pareil sort,
Aprestez les *linceuls du lict ou du suaire*,
Il fault vivre en sa vie ou mourir en sa mort !

655. Deluges espais. Il est possible que d'Aubigné songe ici à la tempête qui suivit la mort du cardinal de Lorraine, et à laquelle il fait de fréquentes allusions. Cf. v. 1001 sqq. ; et IV, 270, *Veng.* :

L'air noirci de Demons ainsy que de nuages
Creva des quatre parts d'impetueux orages...
Les deluges espaiz des larmes de la France
Rendirent l'air tout eau de leur noire abondance.

—Sur le mélange intime des termes de la comparaison, voir note sur le v. 144.

659. Marquent, subjonctif. Cf. *Hist. Univ.*, II, 279 : « *Marque* le lecteur un traict qui n'a point d'exemple en l'antiquité... » Sur la suppression de *que* devant le subjonctif, cf. Darm. et Hatzf., p. 263.

661. Esjamboit. Cf. II, 474, *Fæn.* : « En *esjambant* par dessus une treille, le compagnon tombe entre des branches. »

Ores, pour tesmoigner la caducque veillesse
Qui nous oste l'ardeur et nous croist la finesse,
Nos cœurs froids ont besoin de se voir emmurez,
Et, comme les vieillards, revestus et fourrez
De rempars, bastions, fossez et contre-mines,
Fosses-brais, parapets, chemises et courtines;
Nos excellens desseins ne sont que garnisons
Que nos peres fuyoyent comm' on fuit les prisons.
Quand le corps gelé veut mettre robbe sur robbe,
Dites que la chaleur s'enfuit et se desrobe.
L'Ange de Dieu vengeur, une fois commandé,
Ne se destourne pas pour estre apprehendé :
Car ces symptomes vrais, qui ne sont que presages,
Se sentent en nos cœurs aussi tost qu'aux visages.
  Voila le front hideux de nos calamitez,
La vengeance des Cieux justement despitez.
Comme par force l'œil se destourne à ces choses,
Retournons les esprits pour en toucher les causes.
  France, tu t'eslevois orgueilleuse au milieu
Des autres nations; et ton pere et ton Dieu

---

682. *Destournons* A.

---

666. Croist. Cet emploi de *croître*, au sens actif, est condamné par Vaugelas, I, 436, qui parait cependant le permettre, à titre de licence, aux poètes. Cf. III, 91, *Print.* :

O miserables pleurs
Qui *croissez* tous les jours
L'amour et les douleurs!

670. Fosses-brais. Seconde enceinte dont le terre-plein joint l'escarpe de la première (Legouëz, *Lexiq.* de d'Aub.). Cf. *Hist. univ.*, II, 311 : « Ils gaignèrent la muraille seiche qui servoit de *fausse braye* à la forteresse. » — **Chemises.** Mur dont un rempart ou un bastion est revêtu pour soutenir les terres (Littré). — **Courtines.** Front de la muraille d'une place entre deux bastions (Littré).

671. Excellens = ici, les meilleurs.

676. Pour estre apprehendé. Il ne suffit pas d'appréhender, de redouter l'Ange vengeur, pour qu'il se détourne. *Pour appréhendé qu'il soit...* Cf. la même tournure, v. 795-96.

679-680. Ces deux vers sont reproduits presque textuellement un peu plus loin, v. 1203-1204. Voir aussi IV, 202, *Fers* : « Tel est l'hideux pourtraict de la guerre civille. » Virgile, *Géorg.*, I, 506 : « Tam multae scelerum *facies.* »

Qui tant et tant de fois par guerres estrangeres
T'esprouva, t'advertit des verges, des miseres,
Ce grand Dieu void au Ciel du feu de son clair œil
Que des maux estrangers tu doublois ton orgueil.
Tes superstitions et tes coutumes folles
De Dieu qui te frappoit te poussoyent aux idoles ;
Tu te crevois de graisse en patience, mais
Ta paix estoit la sœur bastarde de la paix.
Rien n'estoit honoré parmi toi que le vice ;
Au Ciel estoit bannie en pleurant la justice,
L'Eglise au sec desert, la verité apres.
L'enfer fut espuisé et visité de pres,
Pour cercher en son fond une verge nouvelle
A punir jusqu'aux os la nation rebelle.
Cet Enfer nourrissoit en ses obscuritez
Deux esprits, que les Cieux formerent, despitez,
Des pires excremens, des vapeurs inconues
Que l'haleine du bas exhale dans les nues.
L'essence et le subtil de ces infections

---

686. *De* verges, *de* miseres T.

---

691. En patience : « Façon de parler adverbiale qui signifie *en repos*, en paix, en tranquillité. Laissez-moy en patience, laissez-le mourir en patience... » *Dict. de l'Acad.*, 1694. Littré cite l'exemple suivant de Martin Du Bellay : « Alors que ces choses se faisoient tant en Italie que Champagne, la Picardie n'estoit *en patience.* »

694. La justice. Cf. IV, 118, *Ch. dor.,* où la Justice vient se plaindre à Dieu d'être méconnue et méprisée sur terre.

695. Au sec desert. Cf. v. 1303 ; IV, 76, *Princes,* et IV, 18, *Préf. des Trag.* :

> Dedans la grotte d'un rocher
> La pauvrette [la Vérité] a voulu cercher
> Sa maison, moins belle et plus seure...
> Quelquesfois en me proumenant
> La Verité m'alloit menant
> Aux lieux où celle qui enfante,
> De peur de se perdre, se perd,
> Et où l Église qu'on tourmente
> S'enferma d'eau dans le *desert.*

699 sqq. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 89 :

> *Traxit* iners *caelum* fluvidae contagia pestis
> Obscuram in nubem. *Tali spiramine* Nesis
> Emittit Stygium nebulosis aera saxis,
> Antraque letiferi rabiem Typhonis anhelant.

S'affina par sept fois en exhalations,
Comme l'on void dans l'air une masse visqueuse
Lever premierement l'humeur contagieuse
De l'haleine terrestre ; et quand aupres des Cieux
Le choix de ce venin est haussé, vicieux,
Comm' un astre il prend vie, et sa force secrette
Espouvante chacun du regard d'un Comette.
Le peuple, à gros amas aux places ameuté,
Bee douteusement sur la calamité
Et dit : « Ce feu menace et promet à la terre,

706. L'humeur *plus vicieuse* A. || 710. *D'un* regard T.

706. Lever, *élever*, attirer à elle. Cf. I, 289, *Lettres :* « M. le Mareschal prendra à plaisir de vous *lever* tout d'un coup de la servitude des prisons au commandement de 4000 hommes. »

708. Choix, la *quintessence* de ce venin.

710. Comette. Ce mot fut d'abord féminin. Pourtant dès le douzième siècle, nous le trouvons masculin, conformément à l'étymologie, dans Benoît de Sainte-More (cité par Thomas). Au seizième siècle, *comète* est généralement masculin ; au dix-septième siècle on hésita sur le genre, et finalement le mot demeura féminin. Cf. *Dict. de Trévoux :* « On a douté pendant longtemps si ce mot était masculin ou féminin. Ménage dit que de son temps cette question fut fort agitée à la Cour durant l'apparition d'une comète, et que quelqu'un dit plaisamment qu'il fallait lui regarder sous la queue pour savoir si elle était mâle ou femelle. Aujourd'hui l'usage général fait ce mot féminin et il ne serait pas moins ridicule de dire *le* comète que *le* lune ou *la* soleil. » Littré cependant cite un exemple de ce mot employé comme masculin dans le *Mercure de France* d'octobre 1779.

712. Douteusement, avec une inquiétude mêlée de crainte. Cf. le **v. 8**, où *douter* a le sens de *craindre*.

713. Ce feu menace... D'Aubigné nous dit (I, 447, *Lettres*) qu'il avait composé un traité sur les comètes. « Cette dernière [Mlle de Belle-Ville] me voulut servir d'amanuense (secrétaire) à escrire sous moy deus livres qui ont esté perdus. Le premier estoit..., l'autre des commettes, qu'elle me contraignit d'escrire sur l'explication d'un distique qui est aux *Tragiques :*

Ce comette menace, et promet à la terre
Lousche ou pasle, flambant, peste, famine ou guerre.

Elle donc me pressa d'escrire de ces trois differences par les causes et non par les effects ou exemples desquels presque tous sont contentez. » Ces « trois differences » semblent en effet se rattacher à une croyance très précise, à laquelle nous trouvons une autre allusion dans ces vers de Du Bartas :

Que ne fais-tu profit, o frénétique France,
Des signes dont le Ciel t'appelle à repentance ?
Peux-tu voir d'un œil sec ce feu prodigieux
Qui nous rend chaque soir effroyables les cieux ?
Cet astre chevelu qui menace la terre
De *peste*, *guerre*, *faim*, trois pointes de tonnerre
Qu'en sa plus grand fureur Dieu foudroye sur nous ?

Louche, pasle ou flambant, peste, famine ou guerre. »
A ces trois s'aprestoyent ces deux astres nouveaux.
Le peuple voyoit bien ces cramoisis flambeaux,
Mais ne les peut juger d'une pareille sorte.
Ces deux esprits meurtriers de la France mi-morte
Nasquirent en nos temps; les astres mutinez
Les tirerent d'Enfer, puis ils furent donnez
A deux corps vicieux; et l'amas de ces vices
Trouva l'organe prompt à leurs mauvais offices.
Voici les deux flambeaux et les deux instruments
Des playes de la France et de tous ses tourments :
Une fatale femme, un Cardinal qui d'elle,
Parangon de mal-heur, suivoit l'ame cruelle.
Mal-heur, ce dit le Sage, au peuple dont les loix

---

715. *Moins furent apprentifs* ces deux A. || 724. Des *fureurs* de la France A. || 726. *Du* malheur A.

---

714. Louche, obscur. Cf. II, 194, *Médit.:* « Je sçai que mes pechés ont fait un gros et *louche* nuage entre toi et moi. » Ce mot n'est plus guère pris dans ce sens qu'au figuré : *une conduite louche*.

715. A ces trois. Sous-entendez : *fléaux*, *calamités*. Cf. une omission analogue du substantif, v. 427; et IV, 339, *Sonn. épigr.:*

La loy, le sang, Nature à l'homme font sentir
Qu'il naist, vit, croist et doibt ses ans, son bien, sa vie
Aux amis, aux parents, à la chere Patrie.
Et qu'il faut pour *ces trois* naistre, vivre et mourir.

723. Flambeaux. D'Aubigné joue ici sur le double sens du mot *flambeau*, qui signifie à la fois *comète* (cf. v. 716 et IV, 230, *Fers*) et *torche enflammée et dévastatrice*, comme IV, 249, *Veng.* :

Flambeau de ton pays, piege de la noblesse,
Peste des braves cœurs, que servit ta finesse...?

725. Une fatale femme, Catherine de Médicis. — **Un cardinal.** Charles, cardinal de Lorraine (1524-1574).

727. Malheur... au peuple... La même exclamation se retrouve, presque dans les mêmes termes, IV, 90, *Princes :*

O quel malheur du Ciel, vengeance du destin,
Donne *des Rois enfans et qui mangent matin!*

Voir aussi Baïf, éd. Marty-L., V, 115:

Bien malheureuse est la patrie,
Qui par un enfant est regie,
Où les Princes *mangent matin!*

C'est un souvenir de la Bible, *Eccl.*, X, 16-18 : « Malheur à toi, pays dont *le roi est un enfant et dont les princes mangent dès le matin!* Heureux toi,

Tournent dans les esprits des fols et jeunes Rois
Et qui mangent matin. Que ce mal-heur se treuve
Divinement predict par la certaine espreuve!
Mais cela qui faict plus le regne mal-heureux
Que celuy des enfans, c'est quand on void pour eux
Le Diademe sainct sur la teste insolente,
Le sacré Sceptre au poing d'une femme impuissante,
Aux despens de la loy que prirent les Gaulois
Des Saliens François pour loy des autres lois.
Cet esprit impuissant a bien peu, car sa force
S'est convertie en poudre, en feux et en amorce,
Impuissante à bien-faire et puissante à forger
Les cousteaux si trenchans qu'on a veu esgorger
Depuis les Rois hautains eschauffez à la guerre
Jusqu'au ver innocent qui se traine sur terre.
Mais pleust à Dieu aussi qu'ell'eust peu surmonter
Sa rage de regner, qu'ell' eust peu s'exempter
Du venin florentin, dont la playe eternelle,
Pestifere, a frapé et sur elle et par elle.

---

729. *Quand* ce malheur T. || 735. *Au depend* T. || 745. Du *vice* —, dont A. — Du venin —, dont B.

---

pays, dont le roi est de race illustre et *dont les princes mangent au temps convenable et non pour se livrer à la boisson.* » — **Ce dit.** Cf. Vaugelas, I, 418 : « *Ce dit-il, ce dit-on.* On dit tous les jours l'un et l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en escrivant, que dans le stile bas. Il suffit de *dit-il, dit-on,* sans *ce*, et c'est ainsi qu'il s'en faut servir par parenthese, quand on a introduit quelqu'un qui parle. » On se rappelle que Molière, dans le récit que Pierrot fait du naufrage de don Juan (*D. Juan*, II, 1), tire des effets comiques de cette locution dix fois répétée et donnée comme caractéristique du langage paysan.

728. Tournent. Sans doute il faut entendre : s'altèrent, se faussent, perdent leur vrai sens. Cf. IV, 297, *Jug.* :

> Voicy donc, Antechrist, l'extraict des faicts et gestes,
> Tes fornications, adulteres, incestes,
> Les pechez où Nature *a tourné à l'envers*...

731. Cela qui faict. Malherbe proscrit cette tournure : « *Cela* ne se dit point devant *que* ; mais : *ce*. » (Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 394.)

745. Venin florentin. Il faut sans doute entendre par là cette *rage de régner* (v. 744), cette *soif de puissance* (v. 757), qui, pour se satisfaire, ne

8.

Pleust à Dieu, Jesabel, que comm' au temps passé
Tes Ducs predecesseurs ont tous-jours abaissé
Les grands en eslevant les petits à l'encontre,
Puis encor rabatus par un' autre rencontre
Ceux qu'ils avoyent haussez, si tost que leur grandeur
Pouvoit donner soupçon ou meffiance au cœur;
Ainsi comm'eux tu sçais te rendre redoutable,
Faisant le grand coquin, haussant le miserable;
Ainsi comm'eux tu sçais par tes subtilitez,
En maintenant les deux, perdre les deux costez,
Pour abbreuver de sang la soif de ta puissance;

---

748. *Les* Ducs A.

---

recule devant aucune trahison, aucun crime. Plus loin (v. 767), d'Aubigné parlera de *secrette poison :* le sens est le même. Cf. IV, 94, *Princes :*

Si fut il [Henri III] toutesfois allaicté de *poisons*,
De ruzes, de conseils secrets et trahisons,
Rompu ou corrompu au trictrac des affaires,
Et eut encor enfant quelque part aux miseres...
Tel fut le second fils, qui n'herita du Pere
Le cœur, mais les *poisons* et l'ame de la mere.

— D'Aubigné, dans les deux éditions qu'il publia, remplaça par des tirets un certain nombre de mots (donnés par le Manuscrit), tels que : *florentin* (v. 745, 784), *florentines* (v. 953), *Italie* (v. 766), *Florence* (v. 798), *Catherine* (v. 878). Mesure de prudence sans doute, ou de déférence à l'égard de Marie de Médicis, mais singulière et vaine : que de passages conservés, plus clairs que ces mots omis! et ces mots mêmes, quoi de plus facile que de les rétablir à la lecture!

747. Jesabel. Le surnom de Jézabel est habituellement employé dans les pamphlets huguenots du seizième siècle pour désigner Catherine de Médicis. Cf. IV, 198 et 230, *Fers*. — Avec *comm' au temps passé* commence une longue parenthèse qui ne se termine qu'au v. 757.

748. Tes Ducs predecesseurs. Les ancêtres de Catherine ne portèrent pas le titre de duc, à l'exception de son père, Laurent, qui fut duc d'Urbin (1492-1519). Les Médicis ne furent tout d'abord que citoyens de Florence. Le premier duc de Florence fut Alexandre de Médicis (1510-1537), frère naturel de Catherine; il reçut son titre de Charles-Quint en 1531.

750. Rabatus. Sur l'accord facultatif du participe passé construit avec *avoir*, cf. Darm. etHatzf. p. 271. D'Aubigné a une tendance à faire accorder le participe passé avec le régime, quand le régime *le suit*. Voir v. 1046.

756. Costez, partis. Cf. v. 760; et IV, 203, *Fers :*

Ainsi les deux *costez* heurte et fuit à la fois
[illegible] lee, yvre de sang françois.

— Sur l'attitude de Catherine à l'égard des protestants, cf. *Hist. univ.*, I, 321-324.

Pleust à Dieu, Jesabel, que tu euss' à Florence
Laissé tes trahisons, en laissant ton païs.
Que tu n'eusse les grands des deux costez trahis
Pour regner au milieu, et que ton entreprise
N'eust ruiné le noble et le peuple et l'Eglise!
Cinq cens mille soldats n'eussent crevé, poudreux,
Sur le champ maternel, et ne fust avec eux
La noblesse faillie et la force faillie
De France, que tu as faict gibier d'Italie.
Ton fils eust eschappé ta secrette poison,
Si ton sang t'eust esté plus que ta trahison.
En fin pour assouvir ton esprit et ta veuë,
Tu vois le feu qui brusle et le cousteau qui tuë.
Tu as veu à ton gré deux camps de deux costez,
Tous deux pour toy, tous deux à ton gré tourmentez,
Tous deux François, tous deux ennemis de la France,
Tous deux executeurs de ton impatience,
Tous deux la pasle horreur du peuple ruiné,

---

758. Que tu euss' à — A. || 766. Gibier d' — AB. || 767. — eust eschappé A. || 771. *Des* deux costez T.

---

766. Gibier d'Italie. Emploi métaphorique du mot *gibier*, fréquent dans d'Aubigné. Cf. v. 798; et IV, 232, *Fers. :* « *Faict gibier* d'un cagot vilain porte-besace. »

767. Eschappé. Cf. Vaugelas, II, 19 : « *Eschapper*. Ce verbe a trois regimes differens pour une mesme signification, on dit *eschapper d'un grand danger*, et *eschapper un grand danger*, qui est plus elegant que l'autre, et l'on dit aussi, *eschapper aux ennemis*, *eschapper aux embusches,* qui est encore une fort belle façon de parler. » D'Aubigné offre de nombreux exemples de l'emploi *actif* de ce verbe : voir v. 817, 822; II, 63, *Dev. des rois;* II, 213, *Médit.* — **Secrette.** Sur l'orthographe du féminin des adjectifs en *et*, qui demeure incertaine jusqu'au XVIII[e] s. et la prédominance au XVI[e] s., de la graphie *-ette*, cf. Thurot, I, 82. — **Poison.** Généralement, féminin au seizième siècle, conformément à l'étymologie et à l'usage de l'ancienne langue qui survit encore aujourd'hui dans le peuple. Cf. II, 159, *Médit. :* « Les humains enyvrés de si *fumeuse et amere poison.* » Cependant on le trouve quelquefois masculin, même dans d'Aubigné, IV, 88, *Princes :*

On machine le meurtre et le *poison* de ceux
Qui voudroient bien chasser les loups ingenieux.

768. Ta trahison. Entendez cette politique de ruse et d'hypocrisie, définie dans les v. 747-759, et à laquelle le même mot est déjà appliqué, v. 759.

Et un peuple par toi contre soi mutiné;
Par eux tu vois des-ja la terre yvre, inhumaine,
Du sang noble François et de l'estranger pleine,
Accablez par le fer que tu as esmoulu.
Mais c'est beaucoup plus tard que tu n'eusses voulu :
Tu n'as ta soif de sang qu'à demi arrosee,
Ainsi que d'un peu d'eau la flamme est embrasee.
C'estoit un beau miroir de ton esprit mouvant,
Quand parmi les nonnains au florentin convent,
N'ayant pouvoir encor de tourmenter la terre,
Tu dressois tous les jours quelque petite guerre;
Tes compagnes pour toi se tiroyent aux cheveux.
Ton esprit dés-lors plein de sanguinaires vœux
Par ceux qui prevoyoyent les effects de ton ame
Ne peut estre enfermé, subtil comme la flamme :
Un mal-heur necessaire et le vouloir de Dieu
Ne doit perdre son temps ni l'assiette du lieu :
Comme celle qui vid en songe que de Troye
Elle enfantoit les feux, vid aussi mettre en proye

779. Accablé T. || 784. *Que* parmy T. — Au — convent AB.

778. Estranger, est ici adjectif : du *sang* étranger pleine.

779. Accablez. Accord, par une syllepse un peu hardie, avec l'idée de *Français* et *Étrangers* contenue dans le vers précédent.

783. Mouvant, inquiet et intrigant.

784. Florentin convent. Quand éclata à Florence la révolution de 1527 contre les Médicis, les rebelles gardèrent la jeune Catherine comme otage et la confièrent successivement aux religieuses de Sainte-Lucie, puis de Sainte-Catherine de Sienne, et enfin aux Murates, chez qui elle demeura pendant presque toute la durée du siège que soutint Florence contre les troupes de l'empereur et du pape (1529-1530). Les dissensions politiques qui divisaient Florence n'épargnèrent point le couvent, et les nonnes prirent parti pour ou contre Catherine suivant leurs inclinations et l'exemple de leurs parents et amis. Voir de Reumont, *La Jeunesse de Catherine de Médicis* (traduction A. Baschot); H. de la Ferrière, *Introd. à la correspond. de Cath. de Médicis;* Gio-Batista Bussini, *Lettere a Benedetto Varchi sugli avvenimenti dell' assedio di Firenze.* — **Convent**. Cf. Vaugelas, II, 283 : « Il faut escrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n* apres l'*o*. » Cette forme savante *convent*, enregistrée par l'Académie, de 1694 à 1718, ne paraît pas, comme il résulte de ce témoignage de Vaugelas et d'autres, avoir jamais été admise dans l'usage vivant. Voir Thurot, II, 514.

793. Celle qui vid. Il s'agit d'Hécube. Voir la tragédie d'Euripide.

Son païs par son fils, et, pour sçavoir son mal,
Ne peût brider le cours de son mal-heur fatal.
Or ne vueille le Ciel avoir jugé la France
A servir septante ans de gibier à Florence!
Ne vueille Dieu tenir pour plus long temps assis
Sur nos Lis tant foulez le joug de Medicis!
Quoi que l'arrest du Ciel dessus nos chefs destine,
Toi, verge de courroux, impure Florentine,
Nos cicatrices sont ton plaisir et ton jeu;
Mais tu iras en fin comme la verge au feu,
Quand au lict de la mort ton fils et tes plus proches
Consoleront tes plaints de ris et de reproches,

---

798. De gibier à — AB. || 800. Le joug de — A. || 802. Impure — A. — Impure *Catherine* T. || 805-809. A la place de ces cinq vers on lit ce vers unique dans la première édition : *Quand le courroux de Dieu prendra fin sur ta teste.*

---

797. Jugé... à. Cf. v. 1219 ; IV, 232, *Fers :* « *A mort il jugea* la famille de Dieu; » IV, 283, *Jug. :*

> L'Eternel *jugera* et les corps et les ames,
> Les benits *à la gloire* et les autres *aux flammes.*

798. Septante ans. C'est sans doute une allusion à la captivité de Babylone qui dura soixante-dix ans.

802. Verge de courroux. Métaphore habituelle à d'Aubigné. Cf. v. 199 et 686. C'est un souvenir de la Bible. Cf. *Jérémie*, III, 1 : « Je suis l'homme qui a vu la misère sous la verge de sa fureur. » *Esaïe*, X, 5, 6 ; XI, 4, etc.

804. Verge au feu. L'explication de ce vers est fournie par le passage suivant, IV, 250, *Veng.:*

> Quand le baston qui sert pour attiser le feu
> Travaille à son mestier, il brusle peu à peu;
> Il vient si noir, si court, qu'il n'y a pas de prise :
> On le jette en la braize, et un autre l'attise.
> Athalia suivit le train de cette cy [Jézabel],
> Elle attisa le feu et fut bruslée aussy.

Cf. v. 1283 ; IV, 280, *Jug.;* IV, 342, *Sonn. épigr.*

805. Au lict de la mort. Cf. Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, VII, p. 401 : « Elle mourut à Bloys de tristesse qu'elle conceut du massacre qui se fist, et de la triste tragédie qui s'y joua, et voyant que, sans y penser, elle avoit faict venir là les princes, pensant bien faire, ainsy que M. le cardinal de Bourbon luy dit : « Hélas! madame, vous nous avez tous « menez à la boucherie sans y penser. » Cela luy toucha si fort au cœur, et la mort de ces pauvres gens, qu'elle se remit dedans le lit, aiant esté paravant malade, et oncques plus n'en releva. »

806. Plaints. Malherbe proscrit ce mot, que Mlle de Gournay défend,

Quand l'edifice haut des superbes Lorreins,
Maugré tes estançons t'accablera les reins,
Et, par toy eslevé, t'accrasera la teste.
Encor ris tu, sauvage et carnaciere beste,
Aux œuvres de tes mains, et n'as qu'un desplaisir,
Que le grand feu n'est pas si grand que ton desir :
Ne plaignant que le peu, tu t'esgaye ainsi comme
Neron l'impitoyable en voyant brusler Romme.
   Neron laissoit en paix quelque petite part,
Quelque coin d'Italie esgaré à l'escart
Eschappoit ses fureurs; quelqu'un fuyoit de Sylle
Le glaive et le courroux en la guerre civile;
Quelqu'un de Phalaris evitoit le Taureau,
La rage de Cinna, de Cesar le couteau;
Et (ce qu'on feint encor' estrange entre les fables)
Quelqu'un de Diomede eschappoit les estables;
Le lion, le sanglier qu'Hercules mit à mort
Plus loin que leur buisson ne faisoyent point de tort;
L'hydre assiegeoit Lerna, du Taureau la furie
Couroit Candie, Anthee affligeoit la Lybie.
   Mais toy qui au matin de tes cheveux espars
Fais voile à ton faux chef branslant de toutes parts,

---

810. Sauvage et *dangereuse* beste A. || 828. Fais *voir* à T.

---

disant « qu'il ne pouvait être compensé exactement par *cris*, *clameurs*, *plaintes*, *doléances*, ni par rien que par lui mesmes ». Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 271.

808. Maugré. Sur les orthographes *maulgré*, *maugré*, *malgré*, cf. Thurot II, 258.

810. Encor ris tu. Reprise du développement interrompu par les cinq vers précédents, qui n'ont été ajoutés qu'après coup dans la 2e édition et à titre d'*apophétie*.

817. Eschappoit. Sur l'emploi actif de ce verbe, cf. v. 822 et la note sur le v. 767.

819. Phalaris. Lieu commun chez d'Aubigné. Cf. IV, 133, *Ch. dor.*: 209, *Fers*.

820. La rage de Cinna. Il s'agit du démagogue allié et associé de Marius. Cf. Lucain, *Ph.*, IV, 822 : « Sulla potens Mariusque ferox et *Cinna cruentus*. » — **De Cesar le couteau.** Cesar n'ordonna pas de proscriptions, mais il laissa massacrer les Pompéiens après Thapsus et Munda.

828. Faux, méchant. Cf. Rabelais (cité par Littré) : « Ha, *faulse* mort,

Et, desployant en l'air ta perruque grisonne,
Les païs tous esmeus de pestes empoisonne,
Les crins esparpillez, par charmes herissez,
Envoyent leurs esprits où ils sont adressez;
Par neuf fois tu secouë, et hors de chasque poincte
Neuf Dæmons conjurez descochent par contraincte.
Quel antre caverneux, quel sablon, quel desert,
Quel bois, au fond duquel le voyageur se perd,
Est exempt de mal-heurs? Quel allié de France
De ton breuvage amer n'a humé l'abondance?
Car diligente à nuire, ardente à recercher,
La loingtaine Province et l'esloigné clocher
Par toy sont peints de rouge, et chacune personne
A son meurtrier derriere avant qu'elle s'estonne.
O qu'en Lybie Anthee, en Crette le Taureau,
Que les testes d'Hydra, du noir sanglier la peau,
Le lion Nemean et ce que cette fable
Nous conte d'outrageux fut au pris supportable!

---

846. Nous conte outrageux T.

---

tant tu m'es malivole de me tollir celle à laquelle immortalité appartenoit de droit. »

829. Perruque. *Chevelure :* sens primitif du mot, encore constant dans la langue du temps. Voir les exemples des poètes de la Pléiade cités par Marty-Laveaux, *La langue de la Pléiade*, p. 431.

832. Où ils sont adressez, au but qui leur a été assigné.

834. Descochent. Cf. un autre exemple du même mot employé intransitivement, IV, 142, *Ch. dorée :*

> Mais le siège pompeux de la Majesté saincte
> Foule aux pieds cent degrez et cent lions vivants
> Qui à la voix de Dieu *descochent* comme vents;

— Rapprochez de tout ce passage Lucain, *Ph.*, IX, 630 :

> Illis e faulcibus angues
> Stridula fuderunt vibratis sibila linguis,
> Femineae qui more comae per terga soluti
> Ipsa flagellabant gaudentis colla Medusæ.
> Surgunt adversa subrectae fronte colubrae;
> Vipereumque fluit depexo crine venenum.

841. Chacune personne. Malherbe est le premier qui veuille qu'on distingue entre *chaque* adjectif et *chacun* pronom. Vaugelas condamne définitivement l'emploi de *chacun* comme adjectif (Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 404).

Pharaon fut paisible, Antiochus piteux,
Les Herodes plus doux, Cinna religieux;
On pouvoit supporter l'espreuve de Perille,
Le cousteau de Cesar et la prison de Sylle;
Et les feux de Neron ne furent point des feux
Pres de ceux que vomit ce serpent monstrueux.
Ainsi, en embrazant la France miserable,
Cett' Hydra renaissant ne s'abbat, ne s'accable
Par veilles, par labeurs, par chemins, par ennuis;
La chaleur des grands jours ni les plus froides nuicts
N'arrestent sa fureur, ne brident le courage
De ce monstre porté des aisles de sa rage;
La peste ne l'arreste, ains la peste la craint,
Pource qu'un moindre mal un pire mal n'esteint.
L'infidelle, croyant les fausses impostures
Des Dæmons predisans par songes, par augures
Et par voix de sorciers que son chef perira
Foudroyé d'un plancher qui l'ensevelira,
Perd bien le jugement, n'ayant pas conoissance
Que cette maison n'est que la maison de France,
La maison qu'elle sappe; et c'est aussi pourquoi
Elle fait trebuscher son ouvrage sur soi.
Celui qui d'un canon foudroyant extermine
Le rempar ennemi sans brasser sa ruine

861. *Celle qui en* croiant A.

847. Piteux, qui est capable de pitié. Cf. IV, 100, *Princes :*

Les autres, vils esclaves,
Fagottés d'une corde et pasles marmiteux
Vont pieds nus par la ruë abuser *les piteux.*

849. Perille, le constructeur du taureau de Phalaris : il fut la première victime du supplice qu'il avait imaginé. Cf. IV, 336, *Sonn. épigr. :* « Et Perille *esprouva* le premier son taureau. »

859. Ains. « *Ains* est un vieil mot qui ne vaut rien. » Malherbe. Vaugelas note qu'il ne se dit plus, tout en remarquant « qu il a tout autre force que *mais* à dénoter les choses opposées. » Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 254.

860. Pource que. Cf. Vaugelas, I, 117 : « *Parce que, Pource que.* Tous deux sont bons, mais *parce que* est plus doux, et plus usité à la Cour, et presque par tous les meilleurs Escrivains. » L'Académie condamne définitivement *pource que.*

Ruine ce qu'il haït, mais un mesme danger
Acravante le chef de l'aveugle estranger
Grattant par le dedans le vengeur edifice,
Qui fait de son meurtrier en mourant sacrifice.
Elle ne l'entend pas, quand de mille posteaux
Elle fait appuyer ses logis, ses chasteaux :
Il falloit contre toi et contre ta machine
Appuyer et munir, ingratte Catherine,
Cette haute maison, la maison de Valois,
Qui s'en va dire à Dieu au monde et aux François.
    Mais, quand l'embrasement de la mi-morte France
A souffler tous les coins requiert sa diligence,
La diligente au mal, paresseuse à tout bien,
Pour bien faire craint tout, pour nuire ne craint rien.
C'est la peste de l'air, l'Erynne envenimee,
Elle infecte le Ciel par la noire fumee
Qui sort de ses nareaux ; ell' haleine les fleurs :
Les fleurs perdent d'un coup la vie et les couleurs ;
Son toucher est mortel, la pestifere tuë
Les païs tous entiers de Basilique veuë ;

876-877. Le manuscrit intercale entre ces deux vers quatre vers qui ne se trouvent dans aucune édition :

Tu ne peux empescher par arc-boutant ni fulcre
Que Dieu de ta maison ne fasse ton sepulchre.
L'Architecte mondain n'a rien qui tienne lieu
Contre les coups du Ciel et le doigt du grand Dieu.

Cf. la notice sur le texte. || 878. Ingratte — AB. || 887. De ses *nazeaux* T.

---

872. Acravante. Nicot définit ainsi ce mot : « *Accrevanter* signifie : desrompre et briser par grand effort de violence. *Perrumpere.* » Etymologie : **ad-crepantare* (de *crepare*).

876. Appuyer, donner un *appui* à, consolider. Cf. v. 878 ; et IV, 74, *Princes* : « Celuy qui vous nourrit, celuy qui vous *appuie.* »

882. A souffler, pour éteindre l'incendie.

887. Haleine, souffle sur. Cf. Brantôme, IX, 59 : « Et pour ce, ne vouloit *estre alleinée*, ny sentir à la sienne une bouche sale, orde et nompareille à la sienne. » — Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 521 :

Semina fecundae segetis calcata perussit,
Et non letiferas *spirando* perdidit auras.

890. Basilique veuë. Cf. Pline, XXIX, 4 : « Basilici, quem serpentes

Elle change en discord l'accord des elements.
En paisible minuict on oit ses hurlements,
Ses sifflements, ses cris, alors que l'enragee
Tourne la terre en cendre et en sang l'eau changee.
Elle s'ameute avec les sorciers enchanteurs,
Compagne des Demons, compagnons imposteurs,
Murmurant l'exorcisme et les noires prieres.
La nuict elle se veautre aux hideux cimetieres,
Elle trouble le Ciel, elle arreste les eaux,
Ayant sacrifié tourtres et pigeonneaux
Et desrobé le temps que la Lune obscurcie

---

898. Elle se *treuve* A.

---

etiam fugiunt, hos olfactu necantem, qui *hominem, vel si aspiciat tantum, dicitur interimere*, sanguinem magi miris laudibus celebrant. »

891. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 686 :

Confudit murmura primum
Dissona et humanae multum discordia linguae.
Latratus habet illa canum gemitusque luporum,
Quod trepidus bubo, quod strix nocturna queruntur,
Quod *stridunt ululantque* ferae, quod *sibilat* anguis.....
Tot rerum vox una fuit.

892. **Oit**. Forme régulière du présent du verbe *ouir*. Cf. Thurot, I, 546.

898. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 511 :

Desertaque busta
Incolit et tumulos expulsis obtinet umbris.

900. **Tourtres**. Tourtre ou tourte : lat. *turturem*. Cf. I, 436, *Lettres*. D'Aubigné, pour confondre un prétendu magicien qu'on a jeté en prison, lui demande de faire parler une bague qu'on a saisie sur lui : « Il s'excuse sur la pollution de la prison. Je luy offre pour l'expier un *sacrifice de pigeonneaus* le Vendredy, et un parfun de canfre et autres choses ausquelles on donne telle vertu. »

901. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 448, 518 ; et VI, 500 :

Phœbeque serena
Non aliter *diris verborum obsessa venenis*
Palluit et nigris terrenisque ignibus arsit,
Quam si fraterna prohiberet imagine tellus
Insereretque suas flammis caelestibus umbras,
Et patitur tantos cantu depressa labores
Donec suppositas propior despumet in herbas.

Voir aussi Horace, *Epod.*, V, 45 ; XVII, 77 ; Virgile. *Ecl*, VIII, 69.

Souffre de son murmur' ; elle attir' et convie
Les serpens en un rond sur les fosses des morts,
Desterre sans effroi les effroyables corps,
Puis, remplissant les os de la force des Diables,
Les fait saillir en pieds, terreux, espouvantables,
Oit leur voix enroüee, et des obscurs propos
Des Demons imagine un travail sans repos ;
Idolatrant Sathan et sa Theologie,
Interrogue en tremblant sur le fil de sa vie
Ces organes hideux ; lors mesle de leurs tais
La poudre avec du laict, pour les conduire en paix.
Les enfans innocens ont presté leurs moëlles,
Leurs graisses et leur suc à fournir des chandelles,
Et, pour faire trotter les esprits aux tombeaux,

---

903. Sur la fosse T. || 914. Leur graisse T. — *De* chandelles T.

---

902. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 490 :

> *Viperei* coeunt abrupto corpore nodi,
> Humanoque cadit serpens adflata veneno.

907. Et des obscurs propos.... Faut-il entendre : d'après les obscures révélations des démons, imagine toute une série d'actions criminelles ?

910. Interrogue. Sur l'incertitude de la prononciation de ce mot au seizième siècle, cf. Thurot, II, 227. — Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 629 : « Gelidas leto scrutata medullas. »

911. Tais, crânes. La graphie *tests* est plus habituelle et plus conforme à l'étymologie *testum* (cf. Körting, *Lat.-rom. Wörterbuch*, s. v.). Voir v. 919.

912. Pour les conduire en paix. Pour les faire rentrer dans la paix du tombeau, de nouvelles incantations sont nécessaires. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 822 :

> Carminibus magicis opus est herbisque, cadaver
> Ut cadat, et nequeunt animam sibi reddere fata
> Consumpto jam jure semel.

914. Chandelles. Voir d'autres allusions à un emploi mystérieux des « chandelles », II, 94, *Caducée :* « Voila le crime... qu'on nous mettoit sus à nos premieres Assemblees nocturnes. Il reste que vous aydiez à nous accuser de *tuer les chandeles pour cometre les pechés ilicitles.* » IV, 188, *Feux :*

> Encontre ces Chrestiens tout s'esmeut par un bruit
> Qu'ils mangeoient les enfants, qu'ils s'assembloient la nuict
> Pour *tüer la chandelle* et faire des meslanges
> D'inceste, d'adultere et des crimes estranges.

On offre à Belzebub leurs innocentes peaux.
En vain, Roine, tu as rempli une boutique
De drogues du mestier et mesnage magique ;
En vain fais tu amas dans les tais des deffuns
De poix noire, de canfre à faire tes parfuns ;
Tu y brusles en vain cyprés et mandragore,
La ciguë, la ruë et le blanc hellebore,
La teste d'un chat roux, d'un ceraste la peau,
D'un chat-huant le fiel, la langue d'un corbeau,
De la chauve souris le sang, et de la louve
Le laict chaudement pris sur le poinct qu'elle trouve
Sa tasniere vollee et son fruict emporté,
Le nombril frais-couppé à l'enfant avorté,
Le cœur d'un vieil crapaut, le foye d'un dipsade,
Les yeux d'un basilic, la dent d'un chien malade
Et la bave qu'il rend en contemplant les flots,
La queuë du poisson, ancre des matelots,

---

916. Belzebub. C'est la forme que donne la Vulgate (*Beelzebub*, Reg. IV, 2) et qui convient aux étymologies hébraïque et arabe proposées pour ce nom (cf. le *Dict. des mots d'origine orientale*, par Marcel Devic, suppl[t] de Littré).

923. Ceraste. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 679 : « [Non defuit] Libyci membrana cerastae. » *Ibid.*, IX, 716.

928. Enfant avorté. Cf. Lucain, *Ph* , VI, 558 :

> Volnere sic ventris, non, qua natura vocabat,
> Extrahitur partus.....

929. Vieil. Voir Th. Corneille (cité dans Vaugelas, II, 86) : « M. Menage dit que ceux de nos Anciens qui ont le mieux escrit, ont dit *vieil* devant une consone aussi-bien que devant une voyelle. » En réalité, l'usage du seizième siècle semble avoir été sensiblement le même que le nôtre. Cf. Thurot, II, 191. — **Dipsade.** Cf. III, 116, *Print.*, et Lucain, *Ph.*, IX, 610.

930. Basilic. Cf. note sur le v. 890, et Lucain, *Ph.*, VI, 675 « *oculique draconum* ».

931. Et la bave... Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 671 : « [Non defuit] spuma canum quibus unda timori.... »

932. La queuë du poisson.... C'est l'échineis, « poisson tant imbecille, qui arreste contre tous les vents, et retient en plein fortunal les plus fortes navires qui soient sur mer. » Rabelais, liv. IV, ch. 62. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 674 :

> Non [defuit] puppim retinens Euro tendente rudentis
> In mediis echeneis aquis.

Cf. Horace, *Epod.*, V, 27.

Contre lequel en vain vent et voile s'essaye,
Le vierge parchemin, le palais de fresaye :
Tant d'estranges moyens tu recerches en vain,
Tu en as de plus prompt en ta fatale main.
Car quand dans un corps mort un Demon tu ingeres,
Tu le vas menaçant d'un fouët de viperes;
Il fait semblant de craindre, et pour jouër son jeu,
Il s'approche, il refuse, il entre peu à peu,
Il touche le corps froid, et puis il s'en esloigne,
Il feint avoir horreur de l'horrible charongne :
Ces feintes sont appas; leur maistre, leur Seigneur
Leur permet d'affronter d'efficace d'erreur
Tels esprits que le tien par telles singeries.
   Mais toi qui par sur eux triomphes, seigneuries,
Use de ton pouvoir : tu peux bien triompher

---

934. Fresaye, sorte de chouette. Étymologie : *praesaga* [avis]. (Cf. *Dict. génér. de Thom.*, *Hatzf. et Darm.*)

938. Fouët de viperes. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 727 : « *Verberat* immotum *vivo serpente* cadaver. »

939 sqq. Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 720 :

> Aspicit... umbram
> Exanimes artus invisaque claustra timentem
> Carceris antiqui. Pavet ire in pectus apertum
> Visceraque et ruptas letali volnere fibras.

941. Esloigne : charongne. Les graphies *ign*, *ngn* ayant toutes deux la même valeur, qui est de représenter l'*n* mouillée, cette rime est exacte. Cf. note sur le v. 605.

944. D'efficace d'erreur, par une tromperie qui produit son *effet*. Cf. I, 436, *Lettres*. D'Aubigné ayant raconté qu'il a consulté des livres de Magie sur « ce qui est des caracteres soit offensifs, soit deffensifs », ajoute : « Je trouvay veritablement que tous ces instruments sont de nulle operation horsmis aux lieus où selon les grands Physiciens *fiunt veneficorum vehicula*, ou selon les Theologiens offensent ou deffendent autant que Dieu leur donne *efficace d'erreur*. » Voir aussi I, 534, *Lettres*.

946. Par sur eux. On sait la tendance ancienne et constante de notre langue à renforcer ainsi les prépositions. D'Aubigné offre de nombreux exemples de ces prépositions composées : *par avant*, *par ainsi*, *par entre*, *par devers*, *au parsus* (Cf. Legouëz, *Lexique de d'Aubigné*, VI, s. v. *par*). — **Seigneuries.** Seigneurier : *Imperare*, *dominari* (Nicot). Cf. II, 186, *Médit.* : « Le Tout Puissant createur de tout l'Univers... qui *seigneurie* par tout. »

947. Triompher. Sur la rime de *triompher* et de *Jupiter*, autorisée par une prononciation qui semble devenir générale à la fin du seizième siècle, cf. Thurot, I, 57. Vaugelas, II, 163, remarque que si dans la conversation on prononce les infinitifs *aller*, *prier*, *pleurer*, etc., comme les participes

Sur eux, puis que tu es vivandiere d'Enfer.
Tu as plus de credit et ta voix est plus forte
Que tout ce qu'en secret de cent lieux on te porte.
Va, commande aux Demons d'imperieuse voix,
Reproche leur tes coups, conte ce que tu vois,
Monstre leur le succes des ruses florentines,
Tes meurtres, tes poisons, de France les ruines,
Tant d'ames, tant de corps que tu leur fais avoir,
Tant d'esprits abrutis, poussez au desespoir,
Qui renoncent leur Dieu; di que par tes menees
Tu as peuplé l'Enfer de legions damnees.
De telles voix sans plus tu pourras esmouvoir,
Employer, arrester tout l'infernal pouvoir.
Il ne faut plus de soin, de labeur, de despence
A cercher les sçavans en la noire science;

---

953. Des ruses — AB.

---

allé, *prié*, *pleuré*, la plupart des Dames « quand elles lisent un livre imprimé » et la plupart de ceux qui parlent en public « soit dans la chaire, ou dans le barreau » font sentir l'*r* et prononcent l'*e* fort ouvert.

949. Ta voix est plus forte.... Cf. Lucain, *Ph.*, VI, 683 :

> Tum *vox* Lethaeos cunctis *pollentior herbis*
> Excantare deos.....

952. Reproche leur tes coups, [c'.-à-d. *tes hauts faits*], pour leur faire honte de leur inertie.

954. Tes meurtres, tes poisons. On accusait notamment Catherine d'avoir empoisonné Charles IX. Cf. *Hist. Univ.*, IV, 262 : « Elle croyoit par là [par larmes et regrets « bien composés »] arracher de la pensée des grands et du peuple l'opinion que presque tous avoyent, qu'elle eust apporté de la fraude et de l'artifice à la mort de son fils. » Les pamphlets du temps sont pleins d'accusations de ce genre. Voir en particulier le *Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Médicis royne mere*, 1575 (attribué à H. Estienne): Catherine y est accusée d'avoir fait tuer ou empoisonner le dauphin François, fils aîné de François I[er], Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, le cardinal de Châtillon, le connétable de Montmorency, et d'autres encore. On y signale, comme le principal instrument des vengeances de la reine, son parfumeur, René le Florentin, le plus connu de cette « subtile bande d'empoisonneurs » dont il sera question aux v. 964 sqq.

962. La noire science. Sur ces « sçavans en la noire science », Nostradamus, Ruggieri, l'Escot, etc., cf. 1, 435, 441-445, *Lettres; Hist. Univ.*, IV, 223, 232; Brantôme, V, p. 240, 287, 291, 292.

Vous garderez les biens, les estats, les honneurs,
Pour d'Italie avoir les fins empoisonneurs,
Pour nourrir, employer cette subtile bande,
Bien mieux entretenuë, et plus riche et plus grande
Que celle du conseil ; car nous ne voulons point
Que conseillers subtils, qui renversent à point
En discords les accords, que les traistres qui vendent
A peu de prix leur foy, ceux-la qui mieux entendent
A donner aux meschans les purs commandements,
En se servant des bons tromper leurs instruments.
   La foi par tant de fois et la paix violee
Couvroit les faux desseins de la France affolee
Sous les traittez d'accord ; avant le pourparler
De la paix, on sçavoit le moyen de troubler.
Cela nous fut depeint par les feux et la cendre

966. Entretenuë, plus riche A. || 974. Les *noirs* desseins A.

963. Estats, offices. Cf. IV, 145, *Ch. dor.* :

> Car les Nobles et Grands la justice y ordonnent,
> Les estats non vendus comme charges se donnent.

967. Ne... point que, pour *ne... que*. Cf. v. 1343-4, et voir des exemples analogues d'emploi pléonastique de *pas* et de *point*, Darm. et Hatzf., p. 288.

970. Mieux, le mieux. Cf. note sur le v. 44.

971. Aux meschans... Aux méchants, ils se montrent tels qu'ils sont, et ne déguisent point (*purs* commandements) leurs ordres criminels ; les bons, ils ont l'habileté de les faire servir à leurs desseins, tout en leur laissant ignorer de quelle cause mauvaise ils sont les instruments.

973. La foi... La foi et la paix, si souvent violées, couvraient sous les traités d'accord, les desseins perfides des catholiques affolés (par la passion religieuse). Avant même d'engager les négociations pour conclure la paix, ils savaient déjà les moyens de la rompre, une fois conclue. De cette mauvaise foi, nous avions un symbole dont l'expérience seule nous a donné l'explication.

977. Cela nous fut depeint... Tout ce passage, d'abord très obscur, cesse de l'être, si l'on se rappelle la devise adoptée par Catherine de Médicis, après la mort d'Henri II. Cf. Brantôme, VII, p. 349 sqq. : « Elle prit ceste devise propre et convenable à son dueil et à ses pleurs, qui estoit une montagne de chaux vive, sur laquelle les gouttes d'eaue du ciel tumboient à foison ; et disoient les mots tel en latin : *Ardorem exstincta testantur vivere flamma.* « Les gouttes d'eau et de larmes monstrent bien leur ardeur, encor que la flamme soit estaincte, » telle devise prenant son allégorie sur le naturel de la chaux vive, laquelle estant arousée d'eau brusle estrangement, et monstre son ardeur encor qu'elle ne face point

Que le mal-heur venu seul nous a pû apprendre,
Les feux, di-je, celez dessous le pesant corps
D'une souche amortie et qui, n'ayant dehors
Poussé par millions tousjours ses estincelles,
Sous la cendre trompeuse a ses flammes nouvelles.
La traistresse Pandore apporta nos mal-heurs,
Peignant sur son champ noir l'enigme de nos pleurs,
Marquant pour se mocquer sur ses tapisseries
Les moyens de ravir et nos biens et nos vies,
Mesme escrivant autour du tison de son cœur
Qu'apres la flamme esteinte encore vit l'ardeur.
Tel fut l'autre moyen de nos rudes Miseres,
L'Achitophel bandant les fils contre les peres;

---

apparoir de flamme et qu'elle soit estaincte. Par ainsy nostre reyne monstroit son ardeur et son affection par ses larmes, encore que sa flamme, qui estoit le roy son mary, fust estaincte, qu'estoit autant à dire que, tout mort qu'il estoit, faisoit bien paroistre par ses larmes qu'elle ne le pouvoit oublier, et qu'elle l'aimoyt toujours... Or nostre reyne, autour sa devise que je viens de dire, y avoit faict mettre des trophées de mirouers cassez, d'esvantailz et pennaches rompus, des carquans brisez et ses pierreries et perles espandues par terre, les chesnes toutes en pièces; le tout en signe de quitter toutes bombances mondaines puisque son mary estoit mort, duquel n'a jamais peu arrester le deuil. »

980. Souche. La description que d'Aubigné donne de la devise ne concorde pas exactement avec celle de Brantôme : celui-ci parle d'une montagne de chaux vive, et non d'une souche à demi consumée. D'Aubigné a sans doute confondu la chaux ardente qu'on avait entendu figurer avec un brasier mal éteint. Nous avons sous les yeux la reproduction d'une médaille du temps, où est figurée la devise de Catherine : nous donnons cette reproduction en Appendice. On se convaincra que l'erreur de d'Aubigné s'explique facilement. Nous trouvons du reste pareille confusion dans le *Dict. des devises histor. et hérald.* de Chassant et Tausin, I, p. 21 : « *Ardorem exstincta*, etc., et pour emblème des larmes tombant sur un *brasier cendreux*. — Devise de Catherine de Médicis, etc. »

986. Les moyens de ravir... C'est probablement une allusion à ces « trophées de mirouers cassez », à ces « carquans brisez », etc., dont parle Brantôme dans la description de cette devise. D'Aubigné interprète à sa façon : dans ces *carquans*, dans ces *chesnes* qui sont des bijoux et des ornements de femmes, il voit les instruments de supplice employés par Catherine contre les protestants et que, par une odieuse raillerie, elle aurait fait peindre sur ses armes.

989. Tel. Sur l'emploi de *tel* pour annoncer ce qui suit, cf. note sur le v. 65.

990. Achitophel, conseiller de David, qui soutint la révolte d'Absalon (II, *Samuel*, XXV-XXVII). Ce nom s'applique ici au cardinal de Lorraine.

Tel fut cett' autre peste et l'autre mal-heureux,
Perpetuel horreur à nos tristes neveux,
Ce Cardinal sanglant, couleur à point suivie
Des desirs, des effects, et pareill' à sa vie:
Il fut rouge de sang de ceux qui au cercueil
Furent hors d'aage mis, tuez par son conseil;
Et puis le cramoisi encores nous avise
Qu'il a dedans son sang trempé sa paillardise,
Quand en mesme suject se fit le monstrueux
Adultere, paillard, bougre et incestueux.
Il est exterminé; sa mort espouvantable
Fut des esprits noircis une guerre admirable.

791. Et l'*antre* mal-heureux B.

991. Tel. Grammaticalement on attendrait *telle. Tel* s'accorde probablement, dans la pensée de d'Aubigné avec *Cardinal*, du v. 995, qu'il ne fait du reste qu'annoncer.

992. Horreur, un des noms qu'on tenta, au XVIe s., de ramener au genre qu'avaient en latin classique les mots dont ils sont issus. Voir Darm. et Hatzf., p. 249. D'Aubigné le fait féminin au v. 495.

993. Couleur. On retrouve le même jeu de mots dans les pamphlets du temps. Cf. le quatrain rapporté par L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, à la date du 26 déc. 1574 :

Purpureo fuerat quondam qui tectus amictu,
Omniaque imbuerat sanguine purpureo,
Purpureae vitae fertur, non dispare fato :
Abstulit huic animam purpura purpuream.

996. Son conseil. Allusion à la part active prise par le cardinal de Lorraine aux exécutions qui suivirent la conspiration d'Amboise. Cf. l'*Epistre envoyee au Tygre de France*, violent pamphlet publié contre le cardinal en 1561 et attribué à François Hotman.— **Hors d'aage**, avant l'âge.

998. Dedans son sang. On accusait le cardinal de Lorraine de relations incestueuses avec sa belle-sœur Anne d'Este, femme de François de Guise. Cf. l'*Epistre au Tygre de France*, p. 43-44 : « Quand je te diray qu'un mari est plus continent avec sa femme que tu n'es avec tes propres parentes... tu ne vois rien de saint que tu ne souilles, rien de chaste que tu ne violes, rien de bon que tu ne gastes! L'honneur de ta sœur ne se peut garantir d'avec toy. »

1000. Bougre. Le mot retient encore ici la signification que lui avaient donnée les hommes du moyen âge.

1002. Une guerre admirable. Quand le cardinal de Lorraine succomba à Avignon, le 26 déc. 1574, « sa mort, dit d'Aubigné (*Hist. univ.*, IV, 299), fut signalée par deux prodiges : le premier, la plus signalee tempeste qui ait esté de mémoire d'homme, car les vents furent remplis d'une fulguration si puissante qu'en plusieurs endroits, et notamment au logis où il

Le haut Ciel s'obscurcit, cent mille tremblements
Confondirent la terre et les trois Elements.
De celuy qui troubloit quand il estoit en vie
La France et l'Univers, l'ame rouge ravie
En mille tourbillons, mille vents, mille nœuds,
Mille foudres ferrez, mill' esclairs, mille feux,
Le pompeux appareil de cett' ame si saincte
Fit des mocqueurs de Dieu trembler l'ame contrainte.
Or n'estant despouïllé de toutes passions,
De ses conseils secrets et de ses actions
Ne pouvant oublier la compagne fidelle,
Vomissant son Demon, il eut memoire d'elle,
Et finit d'un à Dieu entre les deux amants
La moitié du conseil et non de nos tourments.
  Prince choisi de Dieu, qui sous ta belle-mere
Savourois l'aconit et la ciguë amere,
Ta voix a tesmoigné qu'au poinct que cet esprit

---

mourut, quelque chose de plus violent que le vent arracha et emporta en l'air grilles et fenestres... » Cf. le *Journal de l'Estoile*, 26 déc. 1574 : « Les Catholiques lorrains disoient que la véhémence de cet orage portoit indice du courroux de Dieu sur la France, qui la privoit d'un si bon, si grand et si sage prélat. Les Huguenots, au contraire, disoient que c'estoit le sabbath des diables, qui s'assembloient pour le venir quérir, et qu'il faisoit bon mourir ce jour, pource qu'ils estoient bien empeschés. » D'Aubigné fait une nouvelle allusion à cette tempête, IV, 269, *Vengeances*.

1010. Contrainte. Cf. Montaigne (cité par Littré) : « Ils allerent à la charge, le sang figé et les membres *contraincts* de froid. »

1011. Or « pour *maintenant* ne se dit point. Ce mot est la cheville ordinaire des vieux poètes français; surtout Du Bellay s'en est fort escrimé. » Malherbe, cité par Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 268.

1013. Compagne fidelle. Cf. v. 725-726.

1014. Il eut memoire d'elle. Allusion à la prétendue apparition du cardinal, le jour de sa mort, à Catherine de Médecis. Cf. v. 1023 (*pour prendre son congé*) et la note sur le v. 1 019.

1015. Les deux amants. Les pamphlets du temps accusent en effet le cardinal de Lorraine d'avoir été l'amant de Catherine. Voir *le Reveille Matin des François et de leurs voisins*, *composé par* Eusèbe Philadelphe Cosmopolite *en forme de Dialogues*, Edimbourg, 1574, p. 12. Voir aussi l'anecdote rapportée par d'Aubigné lui-même, *Hist. univ.*, II, 40.

1017. Prince. Henri de Navarre.

1018. Savourois l'aconit, toi qui savourais l'amertume des persécutions de ta belle-mère.

1019. Ta voix a tesmoigné. C'est, en effet, Henri IV lui-même qui aurait rapporté ce fait à d'Aubigné. Voir *Hist. univ.*, IV, 300 : « Le second

S'enfuyoit en son lieu, tu vis saillir du lict
Cette Royne en frayeur qui te monstroit la place
Où le Cardinal mort l'acostoit face à face,
Pour prendre son congé : elle bouschoit ses yeux,
Et sa frayeur te fit herisser les cheveux.
Tels mal heureux cerveaux ont esté les amorces,
Les flambeaux, boute-feux et les fatales torches
Par qui les hauts chasteaux jusqu'en terre razez,
Les temples, hospitaux pillez et embrazez,
Les colleges destruits par la main ennemie
Des citoyens esmeus monstrent l'anatomie
De nostre honneur ancien (comme l'on juge aux os
La grandeur des geants aux sepulcres enclos).
Par eux on vid les loix sous les pieds trepignees,
Par eux la populace à bandes mutinees
Trempa dedans le sang des vieillards les cousteaux,

1024. Et *ta* fraieur T.

---

prodige, comme estant un des trois contes, desquels j'ai parlé autresfois, qu'il [le roi de Navarre] nous a réitérez, *nous faisant voir ses cheveux hérissez ;* c'est que la roine s'estoit mise au lict de meilleure heure que de coustume, ayant à son coucher, entr'autres personnes de marque, le roi de Navarre, l'archevesque de Lyon, les dames de Rets, de Lignerolles et de Sauves, deux desquelles ont confirmé ce discours. Comme elle estoit pressée de donner le bon soir, elle se jetta d'un tressaut sur son chevet, met les mains devant son visage, et, avec un cri violent, appela à son secours ceux qui l'assistoyent, leur voulant monstrer au pied du lict le cardinal, qui lui tendoit la main, elle s'escriant plusieurs fois : « Monsieur le cardinal, je n'ai que faire de vous. » Le roi de Navarre envoye au mesme temps un de ses gentilshommes au logis du cardinal, qui rapporta comment il avoit expiré au mesme point. » Voir aussi De Thou, t. V, liv. LIX, p. 124, note ; L'Estoile, à la date du 26 déc. 1574, rapporte le même fait avec des variantes de détail.

1027. Par qui. Cf. Vaugelas, I, 125 : « *Qui*, au génitif, datif, et ablatif en l'un et l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. » Mais Patru réclame « cette liberté » pour les poètes.

1030. Esmeus, soulevés. Cf. II, 356, *Sancy :* « Le premier de la Letanie sera le Curé de Sainct Medard de Paris, qui fut blessé en sonnant le toxin : celui de Sainct Espin en Touraine, pendu aux cordes des cloches, en faisant de mesme : tous deux prenans la peine d'*esmouvoir le peuple* pour faire d'autres Martyrs. » — **Anatomie.** Pour le sens de ce mot, cf. note sur le v. 414.

1031. Aux os. Cf. Virgile, *Géorg.*, I, 497 : « Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris. »

Estrangla les enfans liez en leurs berceaux,
Et la mort ne conut ni le sexe ni l'aage;
Par eux est perpetré le monstrueux carnage
Qui de quinze ans entiers ayant fait les moissons
Des François, glene encor le reste en cent façons.
  Car quand la frenaisie et fievre generalle
A senti quelque paix, dilucide intervalle,
Nos sçavans apprentifs du faux Machiavel
Ont parmi nous semé la peste du duël.
Les grands, ensorcelez par subtiles querelles,
Ont remplis leurs esprits de haines mutuelles;
Leur courage employé à leur dissention
Les fait serfs de mestier, grands de profession;
Les Nobles ont chocqué à testes contre testes;
Par eux les Princes ont vers eux payé leurs debtes;
Un chacun estourdi a porté au fourreau
De quoy estre de soi et d'autrui le bourreau;
Et de peur qu'en la paix la feconde Noblesse
De son nombre s'enflant ne refrene et ne blesse
La tyrannie un jour, qu'ignorante elle suit,
Miserable support du joug qui la destruit,
Le Prince en son repas par loüanges et blasmes

1040. *De* François T.

1043. Apprentifs. Orthographe conforme à l'étymologie. D'où le féminin *apprentive* qu'on rencontre encore dans Boileau : « Vais-je épouser ici quelque *apprentive* auteur. » *Sat.* X. — **Faux**, perfide. Cf. v. 828, ton *faux* chef.

1049. Ont chocqué. Cf. IV, 146, *Ch. dor.* : « Les foudres et les feux *chocquent* pour ta victoire. » Voir chez Darm. et Hatzf., p. 266-267, des exemples de verbes actifs et réfléchis employés ainsi intransitivement.

1050. Vers eux. Cf. I, 398, *Lettres :* « Ce qui fait le bon juge est la *pitié vers l'offensé.* » Cf. Vaugelas, II, 79.

1057. Le Prince. Cf. Brantôme, VI, p. 384 : « J'ay veu un livre fait contre nostre feu roy Henry III, par lequel l'auteur le taxe d'avoir esté l'introducteur premier de ces appels [duels à la mazza], et les avoir librement permis en sa cour et son royaume. » Brantôme du reste déclare cette allégation fausse; il ajoute : « Quant à notre roy Henry III, je sçai bien, et plusieurs gens de foy comme moy, combien de fois il en a faict d'ordonnances et deffences de n'en venir plus là; car je l'ay veu à la cour le publier plus de cent fois. »

Met la gloire aux duels, en allume les ames,
Peint sur le front d'autrui et n'establit pour soy
Du rude poinct d'honneur la pestifere loy,
Reduisant d'un bon cœur la valeur prisonniere
A voir devant l'espee et l'Enfer au derriere.
 J'escris ayant senti avant l'autre combat
De l'ame avec son cœur l'inutile debat,
Prié Dieu, mais sans foy comme sans repentance,
Porté à exploiter dessus moy la sentence.
Et ne faut pas ici que je vante en mocqueur
Le despit pour courage et le fiel pour le cœur.
Ne pense pas aussi, mon lecteur, que je conte
A ma gloire ce poinct : je l'escris à ma honte.
Ouy, j'ai senti le ver resveillant et piqueur
Qui contre tout mon reste avoit armé le cœur,
Cœur qui à ses despens prononçoit la sentence
En faveur de l'enfer contre la conscience.
 Ces Anciens, vrais soldats, guerriers, grands conquereurs,
Qui de simples Bourgeois faisoyent des Empereurs,
Des Princes leurs vasseaux, d'un Advocat un Prince,

1058. Au duel T. || 1071-1074. Ces vers ne se trouvent pas dans la première édition. || 1074. *Ma* conscience T.

1063. L'autre combat, le combat sur le terrain par opposition au combat qui se livre dans sa conscience entre l' « ame » et le « cœur ». — Sur les duels de d'Aubigné, voir I, 18, 24, 26, 33, 39, *Vie ;* et *Hist. univ.*, V, 237.

1066. Porté... *Emporté* par ma passion à *exécuter* sur moi (*à* mes *despens*, v. 1073) la sentence prononcée par mon *cœur*, contre ma *conscience*, en faveur du duel, c'est-à-dire de l'*Enfer* (v. 1073-4). — Sur le sens du mot *exploiter*, cf. Nicot : « Il a commandé au bourreau qu'il *exploicte*, qu'il face son office : lictorem lege agere jubet. — *Exploict* et execution *de sentence :* legis actio. »

1071. J'ai senti... Cf. IV, 242, *Veng. :*

J'ay senti l'esguillon, le remord violent
De mon âme blessee, et oüy la sentence
Que dans moy contre moy chantoit ma conscience.
Mon cœur vouloit veiller, je l'avois endormy ;
Mon esprit de ce siecle estoit bien ennemy,
Mais au lieu d'aller faire au combat son office,
Satan le destournoit au grand chemin du vice...
Je me suis pleu au fer : David m'est un exemple
Que qui verse le sang ne bastit pas le temple.

Du monde un regne seul, de France une Province,
Ces patrons de l'honneur honoroyent le Senat,
Le Chevalier apres, et par le Tribunat
Haussoyent le tiers estat aux degrez de leur ville,
Desquels il repoussoyent toute engeance serville.
Les serfs demi-humains, des hommes excrements,
Se vendoyent, se contoyent au roole des juments ;
Ces mal-heureux avoyent encores entr' eux-mesme
Quelque condition, des extremes l'extreme :
C'estoyent ceux qu'on tiroit des pires du troupeau
Pour esbatre le peupl' aux despens de leur peau.
Aux obseques des Grands, aux festins, sur l'arene,
Ces glorieux maraux bravoyent la mort certaine,
Avec grace et sang froid mettoyent pourpoint à part,
Sans s'esbranler logeoyent en leur sein le poignart.
Que ceux qui aujourd'hui se vantent d'estocades
Contrefacent l'horreur de ces viles bravades :
Car ceux-là recevoyent et le fer et la mort
Sans cri, sans que le corps se tordist par effort,
Sans posture contrainte, ou que la voix ouïe
Mendiast laschement des spectateurs la vie.
Ainsi le plus infect du peuple diffamé
Perissoit tous les jours par milliers consumé.

1080. *Les* Chevallier*s* T. || 1081. Au degré T. || 1088. Au despend T.

1079. Patrons, modèles, cf. IV, 258, *Veng.* :

> Tu n'as eu point de honte, impudent Libanie,
> De donner à ton Roy tel *patron* pour sa vie,
> Exhaltant et nommant cet *exemple* d'erreurs
> Des Philosophes Roy, maistre des Empereurs.

1084. Se contoyent au roolle des juments, étaient mis au rang des bêtes de somme. Cf. IV, 4, *Aux lecteurs :* « Je gagneray une place *au rolle* des fols. » II, 8, *Sur les guerres civiles :* « Ils ont esté mis *au roole* des orgueilleux et des fols. » — Sur le double *o* de *roolle*, qui n'était plus au XVI[e] siècle qu'une graphie de l'*o* fermé, cf. Thurot, I, 496. (Cf. v. 459 *seelle*, v. 1037 *aage*.)

1086. Quelque condition. Dans cette profonde misère, il y avait encore des degrés, et, tout à fait en bas, une condition, la pire de toutes...

Or tel venin cuida sortir de cette lie
Pour eschauffer le sang de la troupe anoblie;
Puis quelques Empereurs, gladiateurs nouveaux,
De ces corps condamnez se firent les bourreaux,
Joint (comme l'on trouva) que les meres volages
Avoyent admis au lict des pollus mariages
Ces visages felons, ces membres outrageux,
Et convoité le sang des vilains courageux.
On y dressa les Nains. Quelques femmes perduës
Furent à ce mestier finalement venduës.
Mais les doctes escrits des sages animez
Rendirent ces bouchers (quoi que grands) diffamez;
Et puis le Magistrat couronna d'infamie
Et atterra le reste en la plus basse lie,
Si bien que ce venin en leur siecle abbatu
Pour lors ne pût voler la palme de vertu.
On appelle aujourd'hui n'avoir rien fait qui vaille
D'avoir percé premier l'espais d'une bataille,
D'avoir premier porté une enseigne au plus haut
Et franchi devant tous la breche par assaut.
Se jetter contre espoir dans la ville assiegee,
La sauver demi-prise et rendre encouragee,

1104. *Des* bourreaux T. || 1111. *De ces* sages B.

1101-2. Ce venin faillit (exactement : *eut l'audace de tenter de*) se transmettre de la lie du peuple à la noblesse. Cf. Suétone, *Jul.*, 39; *Aug.*, 43; *Nér.*, 12.

1103. Empereurs. Cf. Suétone, *Calig.*, 32, 54.

1105. Joint... que. « *Joint que* sent sa chicane, il n'en faut pas user pour tout. » Malherbe, cité par Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 308. — **Meres**, matrones. Sur les amours de quelques dames romaines pour des gladiateurs, cf. Juvénal, *Sat.* VI, 80 sqq.

1109. Quelques femmes. Voir sur ce fait Tacite, *Ann.*, XV, 32; Juvénal, *Sat.* VI, 250; Suétone, *Dom.*, 4; Stace, *Silv.*, I, IV, 53.

1111. Doctes escrits. Voir Sénèque, *Lett. à Lucil.*, VII. — **Animez**, irrités, indignés.

1112. Rendirent... diffamez. Sur l'emploi, fréquent au XVIe s., de *rendre* suivi d'un participe, locution blâmée par Malherbe, cf. Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 417. Voir un autre exemple, v. 1120.

1113. Le Magistrat. Les combats de gladiateurs interdits par Constantin ne furent définitivement abolis que par Honorius.

Fortifier, camper ou se loger parmi
Les gardes, les efforts d'un puissant ennemi,
Employer sans manquer de cœur ni de cervelle,
L'espee d'une main, de l'autre la truelle,
Bien faire une retraitte, ou d'un scadron battu
R'allier les deffaicts, cela n'est plus vertu.
La voici pour ce temps : bien prendre une querelle
Pour un oiseau ou chien, pour garce ou maquerelle,
Au plaisir d'un vallet, d'un bouffon gazouïllant
Qui veut, dit-il, sçavoir si son maistre est vaillant.
Si un Prince vous hait, s'il lui prend quelque envie
D'employer vostre vie à perdre une autre vie,
Pour payer tous les deux, à cela nos mignons
Vont rians et transis, devienent compagnons
Des valets, des lacquais. Quiconque porte espee
L'espere voir au sang d'un grand Prince trempee.
De cette loi sacree ores ne sont exclus
Le malade, l'enfant, le vieillard, le perclus:
On les monte, on les arme, on invente, on devine
Quelques nouveaux outils à remplir Libitine;
On y fend sa chemise, on y montre sa peau,

1123-1126. Ces vers ne se trouvent pas dans la première édition. || 1125. *Et* de cervelle T. || 1128. Les *deffauts* ABT.

1123. Se loger, terme d'art militaire : *se retrancher*. Cf. I, 89, *Vie :* « Luy avec ses cent cinquante hommes marcha à deux heures aprés midy à la veuö des ennemis *faire un logis* à Morvain. »

1127. Scadron. Sur ce mot introduit dans la langue dès le début du xvie siècle (Littré en cite des exemples de Jean Marot), cf. Thurot, I, 217. Il est de ceux qu'H. Estienne reproche aux *italianiseurs :* « Ils disent aussi : un *Squadron* ou *Escadron* (car on le prononce diversement). » Cf. Marty-Laveaux, *Lang. de la Pléiade*, p. 192.

1128. Les deffaicts. Le manuscrit et les éditions originales portent *les deffauts.* Nous croyons nécessaire d'adopter la correction *deffaicts,* déjà admise par les éditions modernes. — **Cela n'est plus vertu.** Pour le même développement, cf. II, 410, *Fæn.* Cf. aussi II, 263, *Sancy.*

1137. Des valets, des lacquais. Les grands seigneurs envoyaient parfois leurs valets combattre à leur place, quand ils n'estimaient pas leur adversaire assez bien né. Cf. Brantôme, éd. Lalanne, VII, 121 et 122.

1143. On y fend sa chemise. On conservait généralement son pourpoint pour se battre, mais parfois aussi les adversaires le quittaient. Cf.

Despouïllé en coquin on y meurt en bourreau :
Car les perfections du duel sont de faire
Un appel sans raison, un meurtre sans colere,
Au jugement d'autrui, au rapport d'un menteur;
Somme sans estre juge on est l'executeur.
Ainsi faisant vertu d'un execrable vice,
Ainsi faisant mestier de ce qui fut supplice
Aux ennemis vaincus, sont par les enragés
De leurs exploits sur eux les Diables soulagés :
Folle race de ceux qui pour quelque vaisselle
Veautrez l'eschine en bas, fermes sur leur rondelle,
Sans regret, sans crier, sans tressauts apparents,
Se faisoyent esgorger au profit des parents!
Tout peril veut avoir la gloire pour salaire,
Tels perils amenoyent l'infamie au contraire :

1145. *De* düel T. || 1149-1164. Ces vers ne se trouvent pas dans la première édition; les v. 1163-1164 ont été omis dans la seconde : pour cette faute, cf. la notice sur le texte.

Brantôme, édit. Lalanne, VI, 420 : « Un autre exemple ay-je veu d'un qui appella l'autre en chemise, avec une espée et un poignard; l'autre fit responce qu'il ne veut point combattre en chemise ainsi nud, car c'estoit en hyver... A tout cela il est très-bien receu, et peut fort bien garder son pourpoinct pour son combat; aussi est-ce un abus que de se battre en chemise blanche... Autrement se faict-il en camps solemnels, car si celuy qui a les armes propose à l'autre de se battre en chemise, il faut que cela soit et qu'il passe par là. »

1144. Despouïllé, déshabillé. Cf. *Hist. univ.*, IV, 54 : « La damoiselle de la Mothe, qui ne *se dépouilloit* point et avoit du feu dans sa chambre, rallie quelques soldats. »

1148. Somme. Vaugelas (I, 93) observe que « ceux qui escrivent purement » ne doivent plus « recevoir *somme* pour *en somme*, dont nos meilleurs Escrivains se servoient il n'y a pas long temps ».

1152. Diables soulagés. Entendez : les Diables n'ont plus besoin d'employer leurs ruses à perdre ces enragés, puisque d'eux-mêmes ils se perdent et se précipitent dans l'enfer.

1153. Folle race. Ils sont bien les descendants insensés de ceux... — Il s'agit ici non pas des combats de gladiateurs, mais peut-être des tournois ou plutôt des combats judiciaires. Il faudrait dans ce dernier cas entendre *quelque vaisselle* dans le sens de *quelque objet en litige*. Ces vers restent pour nous très obscurs.

1154. Rondelle. Richelet définit ainsi *rondelle :* « Vieux mot qui signifiait une espèce de bouclier. »

Entre les valeureux ces cœurs n'ont point de lieu ;
Les anciens leur donnoyent pour tutelaire Dieu
Non Mars, chef des vaillans : le chef de cette peste
Fut Saturne le triste, infernal et funeste.
Le François aveuglé en ce siecle dernier
Est tout gladiateur et n'a rien de guerrier.
On debat dans le pré les contracts, les cedules ;
Nos jeunes Conseillers y descendent des mules ;
J'ai veu les Thresoriers du duel se coëffer,
Quitter l'argent et l'or pour manier le fer.
L'Avocat desbauché du barreau se desrobe,
Souïlle à bas le bourlet, la cornette et la robe ;
Quel heur d'un grand mal-heur, si ce brutal exces
Parvenoit à juger un jour tous nos proces !
En fin rien n'est exempt : les femmes en colere
Ostent au faux honneur l'honneur de se deffaire.

1170. *Abbas* A.

1159. N'ont point de lieu. Avoir lieu signifie *avoir place, être admis au nombre de.* Cf. Bossuet cité par Littré : « Ce grand silence de Jésus-Christ sur les comédies me fait souvenir qu'il n'avait pas besoin d'en parler à la maison d'Israël, pour laquelle il était venu, où ces plaisirs *n'avaient point de lieu.* »

1162. Saturne. On donnait à Rome durant les Saturnales des combats de gladiateurs. Ces combats avaient remplacé, dit-on, les sacrifices humains qu'à l'origine on offrait à Saturne. C'est pourquoi quelques auteurs anciens rattachaient les combats de gladiateurs au culte de Saturne. Cf. Ausone, *Ecloga de feriis romanis*, 33 sqq. ; Lactance, *Institut.*, VI, 20, 35.

1166. Mules. Notez l'intention comique de ce détail, la mule étant alors la monture, pacifique et bourgeoise par excellence, des gens de robe, médecins ou hommes de loi.

1169. Desbauché, détourné d'un travail, d'une occupation ou de quelqu'un. Cf. II, 155, *Médit. :* « Ceux qui s'esloignent de toi periront : tu retrancheras tous ceux qui *se desbauchent* de toi. »

1170. A bas, en jetant bas. — **Bourlet.** Nicot définit ainsi ce terme : « Fait par syncope de cest entier *Bourrelet.* C'est proprement un cercle fait de toile, drap, cuir ou autre estoffe, renflé de bourre, dont vient le nom. Duquel rond ou cercle est appelé le chapperon que les anciens François indifféremment portoient en la teste, et à présent les *gens de justice*, de police, et les Régens de collèges *portent sur l'espaule.* » — Cornette, d'après Nicot, « signifie une pièce longue de taffetas noir que les docteurs, soient légistes ou médecins, portent par sus le collet de leurs robbes, pour indice et ornement de leur degré. »

1174. Ostent au faux honneur. Peut-être faut-il entendre ce vers très

Ces hommaces, plustost ces Demons desguisez,
Ont mis l'espee au poing, les cotillons posez,
Trepigné dans le pré avec bouche embavee,
Bras courbé, les yeux clos et la jambe levee;
L'une dessus la peur de l'autre s'avançant
Menace de frayeur et crie en offençant.
Ne contez pas ces traicts pour feinte ni pour songe,
L'histoire est du Poictou et de nostre Xaintonge:
La Boutonne a lavé le sang noble perdu
Que ce sexe ignorant au fer a respandu.
Des triomphans Martyrs la façon n'est pas telle :
Le premier champion de la haute querelle
Prioit pour ses meurtriers et voyoit en priant
Sa place au Ciel ouvert, son Christ l'y conviant.
Celuy qui meurt pour soi et en mourant machine
De tuer son tueur void sa double ruine :
Il voit sa place preste aux abysmes ouverts,
Satan grinçant les dents le convie aux enfers.
Depuis que telles loix sur nous sont establies,
A ce jeu ont vollé plus de cent mille vies;
La milice est perdue, et l'escrime en son lieu
Assaut le vrai honneur, escrimant contre Dieu.
Les quatre nations proches de nostre porte

---

obscur comme s'il y avait : « ostent du faux honneur » ; c'.-à-d. les femmes ne considèrent pas l'honneur de se défaire comme un faux honneur. On pourrait aussi expliquer : les femmes ôtent au faux honneur, c'.-à-d. au duel (réservé jusqu'alors aux hommes), l'honneur de se défaire. — Se **deffaire**, se donner la mort. Cf. Diderot cité par Littré : « Plusieurs de ses disciples *se défirent* au sortir de son école. »

1180. Offençant, attaquant. Cf. II, 200, *Médit. :* « Celui qui n'a qu'un ennemi en front l'attend de pied coy, employe ses yeux, ses bras, ses armes à la deffense de son estomac paré, et *offense* comme veut la necessité. »

1182. Nostre Xaintonge. On se rappelle que d'Aubigné était né près de Pons, en Saintonge.

1183. La Boutonne, affluent de droite de la Charente.

1186. Le premier champion, Saint-Étienne.

1195. Milice. D'Aubigné prend *milice* au sens de *militia*, l'ensemble des gentilshommes qui portent les armes. Entendez : la milice est perdue, parce que les duels déciment les gentilshommes qui composent les armées.

1197. Les quatre nations : Allemagne, Espagne, Italie et Savoie. Ce

N'ont humé ce venin, au moins de telle sorte,
Voisins, qui par leur ruse, au defaut des vertus,
Nous ont pippez, pillez, effrayez et battus.
Nous n'osons nous armer, les guerres nous flestrissent,
Chacun combat à part, et tous en gros perissent.
Voila l'estat piteux de nos calamitez,
La vengeance des Cieux justement irritez.
En ce fascheux estat, France et François, vous estes
Nourris, entretenus par estrangeres bestes,
Bestes de qui le but et le principal soin
Est de mettre à jamais au tyrannique poin
De la Beste de Rome un sceptre qui commande
L'Europe, et encor plus que l'Europe n'est grande.
Aussi l'orgueil de Rome est à ce point levé
Que d'un Prestre tout Roi, tout Empereur bravé
Est marchepied fangeux : on void, sans qu'on s'estonne,
La pantoufle crotter les fleurs de la couronne :

1202. Chacun *vaillant* à part T. || 1211. *Ainsy* T. || 1214. Les *lys* T.

---

sont du moins les quatre pays que désigne d'Aubigné dans un chapitre de l'*Hist. univ.* (VII, 221) sous ce titre : « Affaires unies avec *les quatre voisins.* »

1200. Pippez. M. Marty-Laveaux (*Langue de la Pléiade*, p. 408) signale ce mot au nombre des termes techniques que les poètes de la *Pléiade* ont tenté d'introduire dans le style élevé. La *pipée* est une sorte de chasse dans laquelle on contrefait le cri de la chouette pour attirer les autres oiseaux.

1202. En gros, d'une façon générale. Entendez : chaque gentilhomme combat à part, et c'est la classe tout entière des gentilshommes qui s'épuise et périt.

1209. Beste de Rome, le pape. Cf. IV, 316, *Disc. par stances* :

> Prince, Rome paya de ton or les rebelles.
> Elle a chassé au loing tes chiens les plus fidelles,
> Pour de mastins muets et loups t'environner.
> Tu as foulé aux pieds, *au gré de cette beste,*
> Ceux qui avoyent gardé la couronne à ta teste.

Cf. v. 1206, *estrangeres bestes.* D'Aubigné applique ces mots aux jésuites, agents dévoués du pape.

1212. D'un Prestre est régime à la fois de *bravé* et de *marchepied.* Pour cette construction ἀπὸ κοινοῦ, cf. la note sur le v. 96.

1214. La pantoufle crotter les fleurs. Image plusieurs fois reprise par d'Aubigné. Cf. II, 68, *Debv. des Roys :* « Et encor pour rendre plus insupportable le fardeau de ceste domination, nous voyons sur les espaules et sur la

Dont, ainsi que Neron, ce Neron insensé
Rencherit sur l'orgueil que l'autre avoit pensé.
« Entre tous les mortels de Dieu la prevoyance
M'a du haut Ciel choisi, donné sa Lieutenance.
Je suis des nations juge à vivre et mourir;
Ma main fait qui lui plaist et sauver et perir;
Ma langue declarant les edicts de Fortune
Donne aux Citez la joye ou la plainte commune;
Rien ne fleurit sans moi; les milliers enfermez
De mes gladiateurs sont d'un mot consumez;
Par mes arrests j'espars, je destruicts, je conserve
Tout païs; toute gent je la rend libre ou serve;
J'esclave les plus grands: mon plaisir pour tous droicts
Donne aux gueux la couronne et le bissac aux Rois. »

1216. *Escrit en sang ces mots que son ame a* pensé A. — Rencherit sur *les mots que l'ame* avoit pensé B. Pour ces variantes, cf. la notice sur le texte. || 1219. *De* nations T.

---

perruque de notre Prince né Souverain, les pieds infames et puants de l'Antechrist qui *enfange de sa pantoufle les fleurs de lys* et *fait son marche-pied* du diademe françois. » Cf. IV, 323, *Disc. par stances :* d'Aubigné s'adresse à Louis XIII :

..... La main fumante
Du sang du grand Henry veut espancher le tien;
Ou bien, courber ton chef precieux et insigne
Soubs la puante main et soubs le joug indigne
Qui hommage d'Enfer ses hommes et ses vœux;
Roy dessoubs un maraut, un moine vil et salle
Ploier les fleurs de lis soubs la clef infernalle,
Et la couronne d'or soubs une de cheveux.
Verrons-nous *decrotter les pieds puants et salles*
D'un faquin, d'un porcher *dessus les fleurs royales*,
Et dire, en *trepignant dessus les fleurs de lis*.....

1215. Dont, à la suite de quoi. Entendez : aussi insensé que Néron, le pape est encore plus orgueilleux de sa puissance.

1219. Juge à vivre et mourir. Sur cette construction, cf. la note du v. 797.

1225. J'espars, d'*espardre* (*spargere*).

1227. Esclaver. Sur ce mot, que Malherbe, dans son *Commentaire sur Desportes*, déclare « *un mauvais mot* », cf. Brunot, *La doctr. de Malh.*, p. 262. Cf. III, 191, *Print. :* « Ma force s'*esclave* soubz vous. »

1228. Bissac. Sac de mendiant. Cf. IV, 79, *Princes :*

Ce vice qui ne sent rien que la gibbeciere,
Le coquin, *le bissac*.....

Cf. IV, 322, *Disc. par stances*. « Sentir le *bissac* et la faim. » — Pour tout ce passage (v. 1217-1228), cf. IV, 297. *Jug.*

Cet ancien loup Romain n'en sçeut pas davantage;
Mais le loup de ce siecle a bien autre langage :
« Je dispense, dit-il, du droict contre le droict;
Celui que j'ai damné, quand le Ciel le voudroit,
Ne peut estre sauvé; j'authorise le vice ;
Je fai le faict non faict, de justice injustice;
Je sauve les damnez en un petit moment;
J'en loge dans le ciel à coup un regiment;
Je fai de bouë un Roy, je mets les Rois aux fanges;
Je fai les Saincts ; sous moy obeïssent les Anges;

1229. *Ne* sceut pas T. || 1230. Bien autre T. || 1238. *Obeissant* les Anges T. Le copiste avait d'abord écrit : *aux* Anges; puis *aux* a été barré et remplacé par *les*.

1229. N'en sçeut pas davantage. Entendez : Néron se serait contenté de ce langage, car il prétendait seulement à la suprématie temporelle, mais le pape dit plus encore, car il revendique en outre pour lui la suprématie spirituelle.

1230. Le loup de ce siecle. Nom donné au pape par les protestants. — Cf. IV, 22. *Préf., des Trag.* :

> Là les agnelets de l'Eglise
> Sautent au nez du *loup romain*.

Cf. IV, 320, *Disc. par stances* :

> Cette *louve romaine*, imperieuse beste,
> Assize sur les fleurs que tu as sur la teste.

Cf. Théodore de Bèze, *Epistre à l'Eglise de Nostre-Seigneur*, en tête des *Psaumes mis en rimes françoises* :

> Je voy *le Loup* qui trois couronnes porte
> Environné de bestes de sa sorte.

1231. Pour tout ce passage (v. 1231-1240), cf. II, 241, *Sancy* : « Et, pour abreger, j'ay leu la *distinction et Canon proposuit* (*de Con. præ.*, 19, Cap.) *Si Romanorum*, où il est notamment dit du Pape que *secundum plenitudinem potestatis potest de jure supra jus dispensare*. Et 5 (Transsubst. cap. 5 *in gloss.*) il est dit en expliquant qu'il peut *ex injustitia justitiam facere* ... Ne vous estonnez pas de ces derniers passages, les renforçant d'un troisiesme, où il est dit que le Pape peut *facere infecta facta et facta infecta*. Par une seule histoire, dit-il, je vous prouveray que le Pape peut disposer du droict contretout droict, faire de injustice justice et que les choses faictes ne le soyent point. »

1232. Celui que j'ai damné... Cf. IV, 169. *Feux* :

> J'ay dict que Jesus seul peut la grace donner,
> Qu'autre que luy ne peut remettre et pardonner :
> Eux, que le Pape tient soubs ses clefs et puissances
> Tous thresors de l'Eglise, et toutes indulgences.

1236. A coup. Sur cette vieille locution adverbiale synonyme de d'*un*

Je puis (cause premiere à tout cet Univers)
Mettre l'Enfer au Ciel et le Ciel aux Enfers. »
Voila vostre Evangile, ô vermine Espagnolle,
Je dis vostre Evangile, engeance de Loyole,
Qui ne portez la paix sous le double manteau,
Mais qui empoisonnez l'homicide cousteau :
C'est vostre instruction d'establir la puissance
De Rome, sous couleur de points de conscience,
Et, sous le nom menti de Jesus, esgorger

---

seul coup, et que Malherbe blâme, mais qui se trouve encore au XVIIe siècle, cf. Brunot, *Doctr. de Malh.*, p. 458.

1241. Vermine Espagnolle. Cf. *Hist. univ.*, II, 172 et 177.

1242. Double manteau. Les Jésuites prirent le vêtement de tous les prêtres séculiers de l'époque : la soutane noire, l'*ancien manteau* et le chapeau à larges bords. Nous supposons que le mot *double* fait allusion à une particularité de ce manteau.

1244. L'Homicide cousteau. Cf. IV, 323, *Disc. par stances*. D'Aubigné s'adresse au jeune Louis XIII :

Donne paix à Sion, Dieu deffendra ta peau ;
Prends de son doux giron la garde singuliere ;
Si tu dors en celuy de la *bande meurtriere*,
Tu as soubs ton chevet *l'homicide cousteau*.

Ce vers (comme les vers 1253 et 1254) semble prouver que tout le passage où d'Aubigné attaque les Jésuites (v. 1241-1258) a été composé après l'année 1589, peut-être même après l'année 1594. Les Jésuites furent mêlés jusqu'en 1594 à plusieurs complots contre la vie des Rois : en Angleterre le jésuite Campian fut mis au supplice pour avoir conspiré contre Élisabeth (1581), et les Jésuites furent compromis dans les complots de Parr (1585) et de Babington (1586). Balthazar Gérard, qui tua Guillaume d'Orange (1584), avait été fanatisé par eux. On les accusait encore d'avoir été les inspirateurs de Jacques Clément (1589). Le P. Varade fut, à tort ou à raison, accusé de complicité avec Barrière lors du premier attentat contre Henri IV (27 août 1593) ; enfin Jean Chastel, qui frappa Henri IV le 27 décembre 1594, avait été l'élève des Jésuites au collège de Clermont ; le P. Guignard fut accusé de complicité avec Chastel, et exécuté avec lui.

1247. Le nom... de Jésus. Cf. *Hist. univ.*, II, 174 : « Un évesque de Clermont leur (aux Jésuites) donna le collège de Clermont, duquel ils voulurent prendre le nom, voyans presque tous les docteurs de la chrestienté escrivans et preschans contr'eux, *pour le superbe nom qu'ils avoyent pris, comme si aux autres sectes n'eust point appartenu, non moins proprement qu'à eux, le nom de Jésus.* » — **Menti.** Sur cet emploi de *mentir* au sens actif, cf. IV, 199, *Fers :*

..... l'affronteur hypocrite...
Faict le sçavant, depart aux siecles la vertu,
Ment le nom de Jesus.....

cf. IV, 321, *Disc. par stances :*

...la troupe qui *ment Jesus* au bout des langues.

Les Rois et les Estats où vous pouvez loger.
Allez, preschez, courez, vollez, meurtriere trope,
Semez le feu d'Enfer aux quatre coins d'Europe :
Vos succez paroistront quelque jour en cuidant
Mettre en Septentrion le sceptre d'Occident.
Je voi comme le fer piteusement besongne
En Mosco, en Suede, en Dace, et en Polongne.
Insensez, en cuidant vous avancer beaucoup,
Vous eslevez l'Agneau, atterrant votre loup !
O Prince mal-heureux, qui donne au Jesuite

1249. Tout ce passage (v. 1249-1256) est ironique : en vain les Jésuites tentent d'étouffer le protestantisme dans toute l'Europe; dans le Nord leurs efforts n'aboutiront pas et serviront seulement à fortifier dans sa croyance le vrai chrétien, ennemi acharné du Pape (le loup). — **Trope.** Sur les mots où il y a eu, dans l'usage normal, fluctuation entre *o* et *ou* à la tonique, cf. Thurot, I, 245 et 250.

1250. Aux quatre coins d'Europe. Dès que le pape Paul III eut, en 1540, approuvé les statuts de la compagnie, les Jésuites se répandirent dans toute l'Europe : ils tentèrent de faire triompher partout le catholicisme et l'autorité du pape (*le feu d'enfer*) : en Écosse, en Irlande, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Espagne et en Portugal, en Savoie leur propagande réussit; mais dans les États du nord et de l'est leur influence ne pénétra pas. Sur cette expansion des Jésuites, cf. Crétineau-Joly, *Hist. de la Compagnie de Jésus*, I, et note sur le vers 1254.

1251. En cuidant. Sur ce gérondif qui ne se rapporte pas au sujet de la phrase, cf. Darmst. et Hatzf., p. 270 et 271.

1254. En Mosco, en Suede, en Dace et en Polongne. Cf. IV, 232, *Fers.* Cf. note sur le v. 1244. Les vers 1254 et 1255 nous paraissent se rapporter à des faits qui sont tous postérieurs à 1576 et dont les derniers datent de 1588 : c'est en 1578 que le jésuite *Possevin* détermina le roi de Suède, Jean III, à abjurer le luthéranisme, auquel Jean III fit du reste retour en 1580, devant le mécontentement de ses sujets et les représentations de son frère, Charles de Sudermanie; en 1581 le même Possevin fit, comme légat de Grégoire XIII, un voyage à la cour de Russie et demanda vainement à Ivan IV de consentir à l'union des deux églises grecque et latine; de 1581 date encore une véritable levée de boucliers contre les jésuites établis en Hongrie et en Bohême : les habitants de ces pays prirent occasion, pour chasser les jésuites, de ce que ceux-ci s'efforçaient de propager dans le nord et l'est de l'Europe le calendrier grégorien ; enfin en 1588 la diète transylvanienne obligeait Sigismond III Wasa, roi de Pologne et élève des jésuites, à bannir les jésuites de la Transylvanie, et peu après une diète réunie à Varsovie réclamait à son tour l'expulsion des Jésuites de Pologne. Cf. Crétineau-Joly, *op. citat.*, t. I et II.

1256. L'Agneau, le Christ, symbole de la vraie foi.

1257. Ce vers et le suivant sont sans doute une allusion au meurtre d'Henri III. Henri III avait favorisé l'établissement des jésuites en France, et avait dès 1575 pris pour confesseur un jésuite, le P. Edmond.

L'accez et le credit que ton peché merite!
Or laissons-la courir la pierre et le cousteau
Qui nous frappe d'enhaut ; voyons d'un œil nouveau
Et la cause et le bras qui justement les pousse ;
Foudroyez, regardons qui c'est qui se courrouce;
Faisons paix avec Dieu pour la faire avec nous;
Soyons doux à nous-mesm' et le Ciel sera doux ;
Ne tyrannisons point d'envie nostre vie,
Lors nul n'exercera dessus nous tyrannie;
Ostons les vains soucis, nostre dernier souci
Soit de parler à Dieu en nous pleignant ainsi:
« Tu vois, juste vengeur, les fleaux de ton Eglise,
Qui, par eux mise en cendre et en masure mise,
A contre tout espoir son esperance en toy,

1258. *Son* péché AT. || 1259. La pier*v*e B.

Cf. *Hist. univ.*, VIII, 78 : « Et ainsi mourut ce prince (Henri III) par les mains qu'il baisoit trop souvent et desquelles on lui avoit prédit qu'il voloit pour corneille, qui n'estoit pas son gibier, et qu'il seroit tué par une d'elles. » — **Ton peché**, ta vie de débauche.

1259. La pierre. Allusion à un fait que nous n'avons pu déterminer. Pour une allusion au même fait, cf. IV, 319, *Disc. par stances*. Il s'agit d'Henri IV :

> Quand les Prophetes faux des chaires mensongeres
> Desguisoient et contoient ses fautes pour legeres,
> Contre ces chiens muets *une pierre s'esmeut;*
> *Une pierre* en courroux d'avoir perdu sa place,
> Prescha l'honneur du Roy, du grand Dieu la menace,
> Et puis l'*acier* parla quand la pierre se teust.

1260. Nouveau. Entendez peut-être : un œil à qui la foi donne une perspicacité nouvelle.

1269. Toute la prière qui termine ce chant est, comme on le verra, une sorte de centon de versets bibliques. Les *Méditations sur les Psaumes* fournissent aussi des rapprochements curieux. — **Fleaux**, ici monosyllabe, comme chez J. Marot et Ronsard. On en trouve un exemple dans Malherbe. Cf. Tobler, *Le vers français*, p. 54. D'Aub. fait *fleau* dissyllabique, IV, 331, *Sonn. épigr.:*

> L'un *fleau* des meschans, l'autre des gens de bien.

1271. Cf. *Romains*, IV, 18 : « *Espérant contre toute espérance* Abraham eut foi. » Cf. IV, 319, *Disc. par stances :*

> ..... abbaissant au rebours
> Le Sénat *esperant contre toute esperance.*

Pour son retranchement le rempart de la foy.
« Tes ennemis et nous sommes esgaux en vice
Si, juge, tu te sieds en ton lict de justice;
Tu fais pourtant un choix d'enfans ou d'ennemis,
Et ce choix est celui que ta grace y a mis.
« Si tu leur fais des biens, ils s'enflent en blasphemes;
Si tu nous fais du mal, il nous vient de nous-mesmes.
Ils maudissent ton Nom quand tu leur es plus doux;
Quand tu nous meurtrirois, si te benirons-nous.
« Cette bande meurtriere à boire nous convie
Le vin de ton courroux; boiront-ils point la lie?
Ces verges, qui sur nous s'esgayent comm' au jeu,
Sales de nostre sang vont-elles pas au feu?
« Chastie en ta douceur, punis en ta furie
L'escapade aux aigneaux, des loups la boucherie;
Distingue pour les deux (comme tu l'as promis)
La verge à tes enfans, la barre aux ennemis.
« Veux-tu long-temps laisser en cette terre ronde
Regner ton ennemi? N'es-tu Seigneur du monde,

1282. Boiront ils *plus* T.

1272. Cf. *Éphésiens*, VI, 16. Cf. II, 188, *Médit.* : « Nous n'avons autre *forteresse* que toi qui est *notre roc et rempart asseuré.* »

1279. Cf. *Romains*, II, 4-5.

1280. Si te benirons-nous. Cf. *Job*, I, 21 : « L'Éternel a donné, et l'Éternel a ôté : *que le nom de l'Éternel soit béni.* » Cf. II, 173, *Médit.* : « Embrasse donc les afflictions les yeux au Ciel, en disant : *Quand tu me meurtrirois, si te beniroye;* embrasse la mort désireux de dire de cœur et de bouche en sentant ces amertumes :

Si est ce que Dieu est très doux.

1282. Le vin de ton courroux. Cf. *Jérémie*, XXV, 15 : « Car ainsi m'a parlé le Dieu d'Israël : prends de ma main *cette coupe remplie du vin de ma colère.* »

1288. La verge. Cf. II, 162, *Médit.* : « ...cette race legitime et saincte qui reçoit *les verges* de mesme main et doucement comme le pain. » Cf. IV, 116, *Princes* [Dieu] :

De sa verge de fer frappant espouvantable
Ces petits dieux.....

1290. Regner ton ennemi. Cf. II, 166, *Médit.* : « Jusques à quand, o Dieu, souffriras-tu que tes adversaires te blasment? Ton ennemi despi-

Toy, Seigneur, qui abbas, qui blesses, qui gueris,
Qui donnes vie et mort, qui tue et qui nourris ?
« Les Princes n'ont point d'yeux pour voir tes grand's
[merveilles;
Quand tu voudras tonner, n'auront-ils point d'oreilles?
Leurs mains ne servent plus qu'à nous persecuter;
Ils ont tout pour Satan et rien pour te porter.
« Sion ne reçoit d'eux que refus et rudesses;
Mais Babel les rançonne et pille leurs richesses :
Tels sont les monts cornus qui (avaricieux)
Monstrent l'or aux Enfers et les neiges aux Cieux.
« Les Temples du Payen, du Turc, de l'idolatre
Haussent au Ciel l'orgueil du marbre et de l'albastre;
Et Dieu seul au desert pauvrement hebergé
A basti tout le monde et n'y est pas logé ! [hirondelles;
« Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les

1293. *Ces* grands T. || 1302. Haussent *dedans le Ciel et le marbre et l'albastre* A.

---

tera-il ton nom à jamais impunement? Pourquoi retiens-tu ta main en ton sein? Aye souvenance que l'ennemi a diffamé l'Eternel, et qu'un peuple insensé a desfié ta puissance. »

1291. Cf. *Job*, V, 18 : « Le Tout-Puissant *fait la plaie et il la bande; il blesse et sa main guérit.* » Cf. *Osée*, VI, 1 : Venez, retournons à l'Éternel, car *il a déchiré, mais il nous guérira.* » Cf. aussi *Esaïe*, XIX, 22.

1292. Cf. *Deutéronome*, XXXII, 39 : « *Je fais vivre et je fais mourir, je blesse et guéris,* et personne ne délivre de ma main. »

1293. Cf. *Jérémie*, V, 21 : « Ils ont des yeux et ne voient point, ils ont des oreilles et n'entendent point. » Cf. IV, 273. *Jugem.*

..... Pour les hautes merveilles,
Les Pharaons ferrez n'ont point d'yeux ni d'oreilles.

1296. **Tout pour Satan**. Entendez : tout ce qu'ils possèdent, ils le portent à Satan, et ils ne portent rien à toi. Cf. IV, 299, *Jugem.;* L'Éternel parle aux princes :

Vous qui avez laissé mes membres aux froidures,
Qui leur avez versé injures sur injures,
Qui à ma seiche soif et à mon aspre faim
Donnastes fiel pour eau, et pierre au lieu de pain.....

1305. Cf. *Matth.*, VIII, 19-20 : « Les renards ont des tannières et les oiseaux du Ciel des abris; mais le Fils de l'homme n'a pas un lieu pour reposer sa tête. » Cf. II, 138, *Médit.* : « Et alors Israël s'escrie : Le passereau mesme a bien trouvé sa maison et l'arondelle son nid, logis à ses

On dresse quelque fuye aux simples colombelles;
Tout est mis à l'abri par le soin des mortels;
Et Dieu seul immortel n'a logis ni autels.
« Tu as tout l'Univers où ta gloire on contemple,
Pour marchepied la terre et le Ciel pour un temple :
Où te chassera l'homme, ô Dieu victorieux ?
Tu possedes le Ciel et les Cieux des hauts Cieux !
« Nous faisons des rochers les lieux où on te presche,
Un Temple de l'estable, un autel de la creche;
Eux, du Temple un' estable aux asnes arrogants,
De la saincte maison la caverne aux brigands. [tieres :
« Les premiers des Chrestiens prioyent aux cime-
Nous avons fait ouïr aux tombeaux nos prieres,

1313. Où *l'on* T. || 1318. Au tombeau AB.

petits; la cigoigne ses sapins, les hautes montagnes sont pour les chamois, les rochers sont la retraite des connils; Eternel, où sont tes autels? Toi qui as basti le monde, en seras-tu deslogé? » Cf. III, 204, *Print.* :

Dieu qui des osillons la demeur'as trouvé,
L'hirondelle à l'abrit ses petiz a couvé,
Où fais-tu de ce temps. Roy de l'éternité,
Les autelz de la sainteté?

1306. **Fuye** (lat. *fuga*), refuge, colombier.

1310. Cf. *Esaïe*, LXVI, 1-2 : « Le ciel est mon trône et *la terre mon marchepied.* » Cf. II, 186, *Médit.* : « Le tout puissant createur de tout l'Univers, conservateur de tout ce qui a estre, qui a pour haut dais les Cieux des Cieux, *la terre pour marchepied....* »

1312. Cf. I, *Rois*, VIII : « Mais quoi! Dieu habiterait-il véritablement sur la terre? Voici, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent te contenir! Combien moins cette maison que je t'ai bâtie! » Cf. aussi *Deutéronome*, X, 14.

1315. Cf. IV, 317, *Disc. par stances* : « Soubz toy sont eslevez et sont devenus gras *Les asnes du Clergé........* »

1316. **Caverne aux brigands.** Cf. *Jérémie*, VII, 11 : « Est-elle à vos yeux une *caverne de voleurs*, cette maison sur laquelle mon nom est invoqué? »

1318 Ronsard, édit. Marty-L., V, 349, *Disc.*, reproche aux protestants ce que d'Aubigné rapporte à leur louange :

Ils n'ont pas seulement, sacrilèges nouveaux,
Fait de nos temples saints estables à chevaux,
Mais comme tourmentez des fureurs stygiales
Ont violé l'honneur des ombres sépulchrales,
Afin que par tel acte inique et malheureux
Les vivants et les morts conspirassent entre eux.

Cf. aussi II, 44 : *Debvoir des Roys et des Subj.*

Fait sonner aux tombeaux le nom de Dieu le fort
Et annoncé la vie aux logis de la mort.
« Tu peux faire conter ta loüange à la pierre;
Mais n'as-tu pas tousjours ton marchepied en terre?
Ne veux-tu plus avoir d'autres temples sacrez
Qu'un blanchissant amas d'os de morts massacrez?
« Les morts te louront-ils? Tes faicts grands et ter-
[ribles
Sortiront-ils du creux de ces bouches horribles?
N'aurons-nous entre nous que visages terreux
Murmurans ta loüange aux secrets de nos creux?
« En ces lieux caverneux tes cheres assemblees,
Des ombres de la mort incessamment troublees,
Ne feront-elles plus resonner tes saincts lieux
Et ton renom voller des terres dans les Cieux?
« Quoi! serons-nous muets? Serons-nous sans
[oreilles,

1320. Au logis AB. || 1321. *La* loüange T. || 1324. *Asserrez* T.

1319. Dieu le fort. Cf. I, *Chroniques*, XXIX, 11 et 12. Cf. II, 137, 159, 162, 171, *Médit.*

1321. Cf. *Luc*, XIX, 39, 40 : « Jésus répondit : Je vous dis que si mes disciples se taisent, les pierres crieront. »

1323. Cf. II, 197-198, *Médit.* : « Est-il point meilleur..... que plustost tu faces merveilles entre les vivans que de les desployer entre les morts?..... Racontera-t-on ta grace au sepulchre, et ta fidelité au tombeau?..... Pourront reluire tes merveilles aux tenebres?..... N'est-ce plus au ciel et aux lieux illuminés par lui que tes hauts faicts triompheront? ne veux-tu autels que les sepulchres infects?..... Ou veux-tu que les hideux cimetieres soyent frequentés en la place de ton Sanctuaire? que les ombres des morts et les pestes nocturnes y troublent et espouvantent de spectres ces cheres assemblees? »

1325. Les morts te louront-ils? Cf. *Psaumes*, CXV, 17 : « Ce ne sont pas les morts qui célèbrent l'Éternel, ce n'est aucun de ceux qui descendent dans le lieu du silence. » — **Tes faicts grands et terribles.** Cf. *Sophonie*, II, 11. — *Exode*, XXIV, 10. — *Psaumes*, CL, 2.

1328. Au secret de nos creux. Cf. III, 241. *Poés. div.* :

Des umbres de voz creus, Ciclopes barbouillez...

Cf. III, 63. *Print.*, et IV, 341. *Sonn. épigr.*

1330. Des ombres de la mort. Cf. *Job*, XVI, 16 : « L'ombre de la mort est sur mes paupières. » Cf. *Psaumes*, XXIII, 4 : « Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort.... »

Sans mouvoir, sans chanter, sans ouïr tes merveilles?
As-tu esteint en nous ton sanctuaire? Non,
De nos temples vivans sortira ton renom.
« Tel est en cet estat le tableau de l'Eglise :
Elle a les fers aux pieds, sur les geennes assise,
A sa gorge la corde et le fer inhumain,
Un Pseaume dans la bouche, et un luth en la main.
« Tu aimes de ses mains la parfaicte harmonie :
Nostre luth chantera le principe de vie ; [sons,
Nos doigts ne sont point doigts que pour trouver tes
Nos voix ne sont point voix qu'à tes sainctes chansons.
« Mets à couvert ces voix que les pluyes enrouënt :
Deschaine donc ces doigts, que sur ton Luth ils jouënt ;
Tire nos yeux ternis des cachots ennuyeux,
Et nous monstre le Ciel pour y tourner les yeux.
« Soyent tes yeux adoucis à guerir nos miseres,
Ton oreille propice ouverte à nos prieres,
Ton sein desboutonné à loger nos souspirs,
Et ta main liberale à nos justes desirs.
« Que ceux qui ont fermé les yeux à nos miseres,

1343. Noz doigts ne sont *plus* doigts que pour *tourner* tes sons T. || 1344. Ne sont *plus* voix T. || 1349-1352. Ces quatre vers ne se trouvent pas dans la première édition.

1336. De noz temples vivans. Cf. II, 139. *Médit.* : « Mais le plus precieux temps que nous trouvons à dire, sont ces habitacles privez que l'Esprit de Dieu avait construits dans le sein de chacun fidele. Ces seins qui estoyent sanctuaires, ces cœurs tables de la Loi, et sur lesquels elle estoit escrite du doigt de Dieu... »

1343. Ne... point. Cf. note sur le v. 967.

1347. Nos yeux ternis. Cf. III, 214. *Poés. div.* : « Quant son œil se ternist... »

1349. Cf. *Psaumes*, XXIV, 16. — Jérémie, XXXIV, 6. — *Psaumes*, CXIX, 1-2. — **Adoucis à guerir.** Sur cet emploi de *à* pour marquer l'intention, cf. Brunot, *Gramm. histor.*, p. 575 et 576.

1351. Ton sein desboutonné. Cf. II, 179, *Médit.* : « Et ainsi toutes les voyes que je tiens me contraignent à venir cercher ta droite, et recourir à ton sein deboutonné à nos requestes, auquel seul y a propitiation. » Cf. III, 304, *Poés. relig.* :

Ma plainte muette vole
Dans ton sein desboutonné.

Que ceux qui n'ont point eu d'oreille à nos prieres,
De cœur pour secourir, mais bien pour tourmenter,
Point de main pour donner, mais bien pour nous oster,
« Trouvent tes yeux fermez à juger leurs miseres;
Ton oreille soit sourde en oyant leurs prieres ;
Ton sein ferré soit clos aux pitiez, aux pardons;
Ta main seche sterile aux bienfaicts et aux dons.
« Soyent tes yeux clair-voyans à leurs pechez [extremes;
Soit ton oreille ouverte à leurs cris de blasphemes,
Ton sein déboutonné pour s'enfler de courroux,
Et ta main diligente à redoubler tes coups.
« Ils ont pour un spectacle et pour jeu le martyre ;
Le meschant rit plus haut que le bon n'y souspire :
Nos cris mortels n'y font qu'incommoder leurs ris,
Les ris de qui l'esclat oste l'air à nos cris.
« Ils crachent vers la Lune et les voûtes celestes :
N'ont-elles plus de foudre et de feux et de pestes ?
Ne partiront jamais du throsne où tu te sieds
Et la mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds ?

1372. Tes peeds B.

1357. Cf. *Psaumes*, CIX, 14-17.

1359. Sein ferré, dur comme le fer. Cf. I, 358. *Lettres :* Les ingrats,

> Au sein *ferré* desquels l'ame et l'amitié morte
> Vont tarir et tomber...

1366. Cf. *Job*, IX, 23. Cf. aussi II, 166 ; et II, 138 *Médit. :* « Et bien qu'ils ayent de quoi fermer la bouche aux impies, sur ce que la demeure de l'Eternel n'est pas aux maisons faites de mains d'hommes, neantmoins ils se trouvent empeschez en eux-mesmes, à l'esclat de joie insolente, et aux cris de plus en plus montans jusques au ciel, aux insultations des persecuteurs. »

1368. Oste l'air. Oste *le son*, empêche d'entendre. Pour ce sens du mot *air* chez d'Aubigné, cf. III, 88, *Print. :*

> Cignes mourans, ...
> . . . .
> ..... meslez la plainte divine
> Et l'aer de vos divines voys
> Avec moy chetif.....

1371. Cf. *Psaumes*, LV, 20.

« Leve ton bras de fer, haste tes pieds de laine,
Venge ta patience en l'aigreur de la peine,
Frappe du Ciel Babel : les cornes de son front
Desfigurent la terre et lui ostent son rond ! »

1374. De *ta* peine T.

1373. Tes pieds de laine. Le sens de cette expression semble être analogue à celui de l'expression *jambes de laine*. Jambes de laine, d'après Littré, signifierait des jambes qui s'affaissent comme la laine et ne peuvent porter le corps. Cf. Madame de Sévigné citée par Littré : « Elle dort ou veut dormir trois heures après son dîner et pendant ce temps ses *jambes* sont *de laine ;* elle ne se soutient que vers les quatre heures. »

APPENDICE

Nous donnons ici, d'après un moulage que nous devons à l'obligeance de M. le comte de Castellane et de M. H. de la Tour, la reproduction d'une médaille du temps, qui porte la devise de Catherine dont il est question aux vers 979-988.





Nous empruntons à une brochure de M. de la Tour la description de cette médaille, œuvre de Giovanni Paolo :

« KATHARIN · D · G · FRANCORVM · REGINA. fleuron. Buste à gauche, de Catherine de Médicis en voile de veuve et portant un col étroit, uni et montant ; au-dessous, 1589 et une croisette.

R. Deux feuilles sortant d'une même tige ARDOREM · EXTINCTA · TESTANTVR · VIVERE · FLAMMA. Amas de pierres de chaux vive, d'où s'échappent d'épaisses vapeurs et sur lequel un nuage laisse tomber de grosses gouttes de pluie en forme

de larmes[1].... Il est à remarquer que la légende du droit et celle du revers sont encerclées chacune dans une cordelière qui touche la tranche de la médaille.

Bibliothèque nationale. Exemplaire unique, en argent. Diamètre, 51 millim. — *Trésor de numismatique*, méd. franç. 1re partie, pl. XXII, n° 3, et p. 17. — Cf. Jacques de Bie, *La France métallique*, pl. 60. — Heraeus, *Bildnisse der regierenden Fürtsten und Berühmter Maenner*..., pl. 61, n° 15. » H. de la Tour, *Giovanni Paolo*, Paris, Rollin et Feuardent, 1893.

1. Ce sujet, accompagné de sa légende, se retrouve sur plusieurs jetons, sur quelques reliures et sur des dessins du recueil de N. Houel, au département des Estampes de la Bibliothèque nationale. — Note de M. de la Tour.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue des Poitevins, 6.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

LES TRAGIQUES

LIVRE PREMIER

Miseres

Texte établi et publié, avec une Introduction, des Variantes et des Notes

PAR

H. BOURGIN, L. FOULET, A. GARNIER, CL.-E. MAITRE, A. VACHER,
Élèves de l'École normale supérieure.



PARIS
Armand Colin & Cie, Éditeurs
5, rue de Mézières, 5

